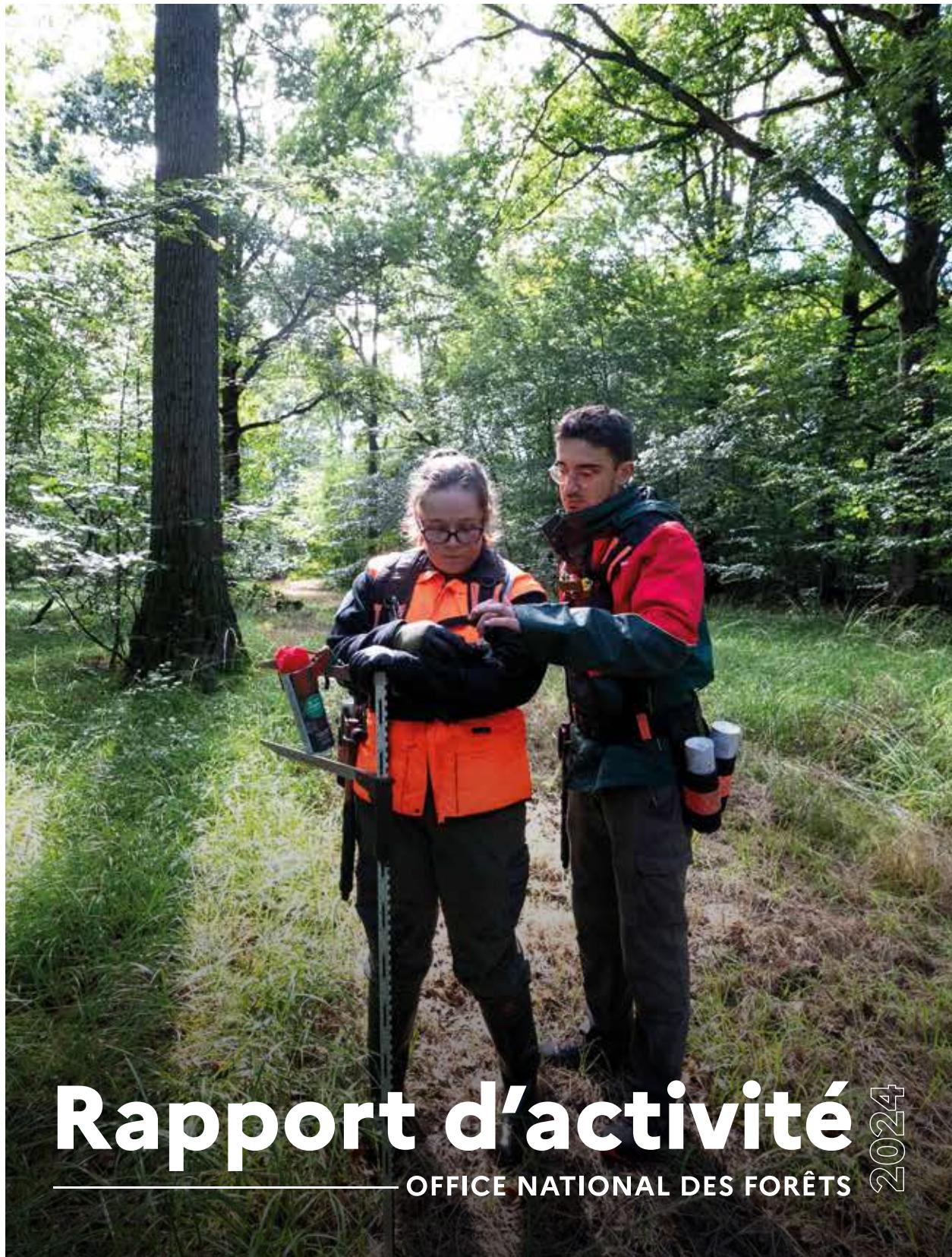




RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Rapport d'activité

---

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

2024

**01**  
**INTRODUCTION**

page 6

L'ONF en quelques mots  
Gouvernance  
Conseil d'administration  
Organigramme  
Les temps forts de l'année 2024  
ONF et Communes forestières  
Les partenaires de l'ONF  
Des équipes engagées  
Mécénat: ONF-Agir pour la forêt,  
l'engagement pour un avenir durable  
Bilan économique et financier



© GION Frédéric / ONF



© John Lander / ImagéO / ONF

**02**

**GÉRER DURABLEMENT  
LES FORÊTS ET LES  
ADAPTER AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**

page 34

Une mission d'intérêt général dédiée  
à l'adaptation des forêts au changement  
climatique  
Ressources génétiques: un élément clé  
pour garantir la résilience des forêts  
Recherche et coopération  
internationale  
Gestion durable des forêts  
et aménagements forestiers  
Renouvellement forestier: de France  
Relance à France Nation Verte  
Équilibre sylvocynégétique



© Nathalie Petrel / ONF

**03**

**FACE AUX RISQUES,  
PROTÉGER LA NATURE  
ET LES POPULATIONS**

page 54

Restauration des terrains en montagne  
Défense des forêts contre les incendies  
Dunes

**04**  
**AGIR POUR  
LA BIODIVERSITÉ ET  
VALORISER LES SERVICES  
ÉCOLOGIQUES**

page 64

Réseaux naturalistes: 20 ans d'action  
au service de l'environnement  
Protéger et restaurer la nature: l'ONF  
étend son réseau de réserves biologiques  
Zoom dans l'Hexagone et en outre-mer



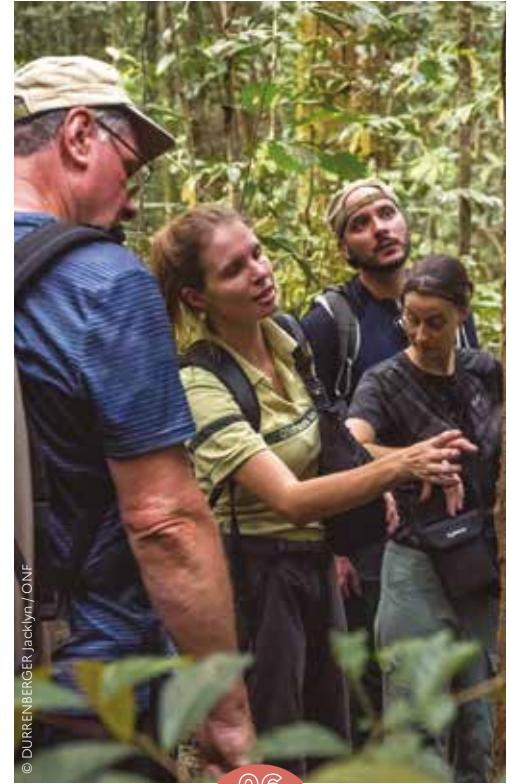
© DURRENBERGER Jacky / ONF

**05**

**LE BOIS, SOURCE D'EMPLOIS  
LOCAUX ET D'UNE  
ÉCONOMIE DÉCARBONÉE**

page 78

Marché du bois  
Des objectifs de contractualisation  
atteints  
Protéger les sols: des techniques  
d'exploitation forestière respectueuses  
de l'environnement  
Construction bois: Notre-Dame de Paris  
renaît au cœur des forêts françaises



© DURRENBERGER Jacky / ONF

**06**

**L'ONF, PARTENAIRE  
DES TERRITOIRES ET  
ACTEUR DU DIALOGUE  
AVEC LES CITOYENS**

page 92

Forêt d'Exception®: l'interview  
de Jérôme Buridant, président  
du Comité national d'orientation  
Dialogue forêt-société  
Forêt et jeunesse: l'ONF cultive  
la sensibilisation et l'engagement

**07**

**GROUPE ONF**

page 102

Organigramme du groupe ONF  
ONF Vegetis  
ONF Energie  
ONF Logistique  
ONF International



## Valérie Metrich-Hecquet

Directrice générale  
de l'Office national  
des forêts

**“ Face au défi climatique, la mobilisation des équipes de l'ONF, aux côtés des ministères de tutelle, des collectivités forestières et de nos partenaires, est déterminante pour garantir la pérennité des forêts. ”**

2024 a été une année de défis pour l'Office national des forêts. Depuis plusieurs années, la santé des forêts françaises se détériore sous l'effet du changement climatique. Sécheresses à répétition, incendies, attaques sanitaires, événements climatiques extrêmes, pluviométrie exceptionnelle : les équipes de l'ONF en constatent chaque jour les conséquences directes sur le terrain. Ces phénomènes, de plus en plus fréquents et intenses, accélèrent la mortalité des arbres et mettent en péril la résilience des écosystèmes forestiers.

Dans ce contexte d'incertitude, je tiens à saluer l'engagement sans faille des équipes de l'ONF et de ses filiales. Leur mobilisation, aux côtés des ministères de tutelle, des collectivités forestières et de nos partenaires, est déterminante pour adapter les forêts au changement climatique et garantir la pérennité de ces écosystèmes essentiels pour la société.

Grâce à cet engagement collectif, plus de 20 000 hectares de forêts publiques ont notamment pu être restaurés depuis 2020, dans le cadre des trois grands plans lancés par l'État – France Relance, France 2030 et, plus récemment, France Nation Verte. Aujourd'hui, ces dispositifs évoluent vers une approche plus ciblée, centrée sur l'amélioration de la résilience des peuplements.

Sur le plan économique, l'ONF affiche pour la quatrième année consécutive un résultat excédentaire, permettant la poursuite du désendettement. Si les conditions climatiques ont ralenti les opérations d'exploitation, le volume de bois vendu se situe à un niveau légèrement supérieur à celui de 2023. Par ailleurs, l'établissement a respecté la trajectoire de contractualisation fixée par l'État en faveur du bois façonné et engagé le projet SicaBois, qui vise à renforcer la chaîne d'approvisionnement et à améliorer la gestion des contrats, au service de la performance économique.

Tous ces résultats n'auraient pu être atteints sans la stabilité des effectifs, reconduite en 2024. Ce maintien des compétences et de l'expertise est indispensable pour préparer l'avenir des forêts publiques et relever les défis auxquels nous sommes confrontés.



## INTRODUCTION

- 8 L'ONF en quelques mots**
- 10 Gouvernance**
- 12 Conseil d'administration**
- 13 Organigramme**
- 14 Les temps forts de l'année 2024**
- 16 ONF et Communes forestières**
- 20 Les partenaires de l'ONF**
- 22 Des équipes engagées**
- 28 Mécénat: ONF-Agir pour la forêt,  
l'engagement pour un avenir durable**
- 30 Bilan économique et financier**





## L'ONF EN QUELQUES MOTS

### Un établissement au service de l'État et des collectivités

Dans l'Hexagone et en outre-mer, l'Office national des forêts assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État (gestion directe) et aux collectivités territoriales (assistance à la gestion).

### Des forêts publiques gérées durablement

Chaque jour, les forestiers veillent à l'entretien, à la gestion et au renouvellement des forêts et des espaces naturels pour les transmettre aux générations futures. Au cœur de ces actions, un principe: la forêt française est un espace aux enjeux et aux ressources multiples. Sa gestion durable et multifonctionnelle permet de concilier plusieurs objectifs indissociables: préserver la biodiversité, répondre aux besoins de la société grâce à la production de bois, accueillir le public, prévenir et gérer les risques naturels.

Face au changement climatique qui menace les forêts françaises, l'ONF adapte sa gestion pour assurer la préservation des écosystèmes, maintenir la pompe à carbone et continuer de fournir une ressource en bois pour contribuer à la décarbonation de l'économie.

### Des missions d'intérêt général

Au-delà des missions assignées au titre du régime forestier (voir définition ci-contre), l'État confie à l'ONF des Missions d'intérêt général (MIG) nationales. Celles-ci relèvent de cinq ministères: ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ministère de l'Intérieur, ministère des Outre-mer et du ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie.

Dans le cadre de ces MIG, l'État s'appuie sur l'expertise des équipes de l'Office pour des domaines d'action diversifiés: l'adaptation des forêts au changement climatique, la prévention des risques naturels, la restauration de la biodiversité, la production de ressources génétiques forestières diversifiées, la surveillance de la santé des forêts, le réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers (RENECOFOR). En outre-mer, une mission d'intérêt général est dédiée aux spécificités de ces territoires.

### Des activités de travaux et d'études dans le domaine concurrentiel

L'ONF et ses filiales proposent également des prestations à destination des collectivités et des entreprises souhaitant valoriser leurs espaces naturels. Au cœur de ces actions situées à la croisée des enjeux économiques, écologiques et sociaux, l'ONF est un acteur incontournable du développement durable et de la transition écologique et énergétique.

## Les fondamentaux de l'ONF

Placé sous les tutelles du ministère en charge de la transition écologique et du ministère en charge de l'agriculture, l'ONF est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dont les statuts sont définis dans le Code forestier.

### Le régime forestier, socle juridique de la gouvernance de l'ONF

Le régime forestier, qui concerne les forêts domaniales et les forêts des collectivités, demande au gestionnaire de prendre en compte les différentes fonctions de la forêt: la production de bois, la préservation de la biodiversité et l'accueil du public, tout en garantissant le renouvellement et la pérennité du patrimoine forestier.

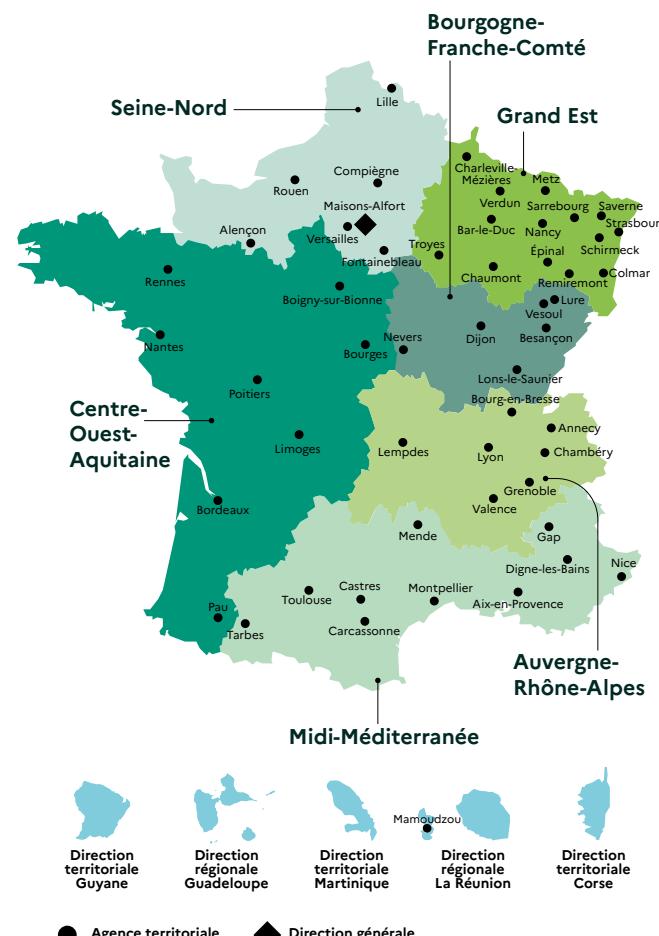
### L'aménagement forestier, outil clé pour la gestion durable des forêts

L'aménagement constitue le document de planification sur lequel s'appuie la gestion forestière à l'échelle de chaque forêt publique. Document essentiel, il permet d'appliquer localement, sur une période de vingt ans, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt et les traduit notamment en programmes de travaux forestiers et de récolte de bois.

### Gérer durablement les forêts: un savoir-faire nommé «sylviculture»

La sylviculture repose sur une diversité de méthodes, de techniques et de savoir-faire pour lesquels le forestier agit, de la régénération à l'âge adulte des arbres, pour produire du bois d'œuvre de qualité et optimiser les services écologiques, économiques et sociétaux rendus par les forêts. Tout au long de ce cycle, le forestier a pour mission de protéger les jeunes pousses, sélectionner les arbres d'avenir et retirer les moins prometteurs pour offrir davantage de lumière, d'eau et d'espace aux spécimens les plus vigoureux. En fin de cycle, l'ouverture du couvert forestier permet à la lumière d'atteindre le sol, favorisant ainsi la germination des graines et le développement de nouveaux semis.

## L'ONF DANS LES TERRITOIRES



PRÈS DE  
**11** MILLIONS D'HECTARES GÉRÉS PAR L'ONF



**1,55** million d'ha gérés pour l'État

**2,8** millions gérés pour les collectivités



## GOUVERNANCE

La mission de gestion durable des forêts publiques s'appuie sur la mobilisation de plusieurs instances de gouvernance essentielles à l'efficacité des actions conduites par l'ONF.

### Le conseil d'administration

Comportant 30 membres titulaires (article D222-1 du Code forestier), le conseil d'administration de l'ONF, renouvelé en 2022, était présidé en 2024 par Jean-Yves Caullet. Son rôle est défini par le Code forestier (articles D222-5 à D222-10).

### Le comité d'audit

Présidé par Monique Saliou, conseillère maître de la Cour des comptes, le comité d'audit assiste le conseil d'administration et prépare ses décisions. Il a pour missions de suivre le processus d'élaboration comptable et financière ainsi que les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques financier et métier.

### La commission nationale de la forêt communale

Instance nationale de concertation entre les collectivités et l'ONF, la commission nationale de la forêt communale a vocation à traiter des différents sujets relatifs à la gestion forestière communale. Elle est également chargée de veiller à la mise en œuvre de la convention FNCOFOR-ONF. Elle s'est réunie trois fois en 2024, dont une fois dans l'Isère, à Saint-Paul-de-Varces et à Claix.

### Le comité consultatif des forêts d'outre-mer

Le comité consultatif des forêts d'outre-mer est une instance d'échange et d'écoute visant à une meilleure prise en compte des spécificités des forêts d'outre-mer dans la gestion de ces territoires. Le comité est composé d'élus représentant l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France et l'association Régions de France. Il est complété par un représentant du Conservatoire du littoral, de l'Office français de la biodiversité, de la Fédération nationale des Communes forestières, de la Fédération des entreprises des outre-mer, de France Nature Environnement, du CIRAD et des représentants des ministères.

### Le comité scientifique

Présidé par Hervé Jactel, directeur de recherche à INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), composé de 10 à 15 membres nommés pour quatre ans, le comité scientifique de l'ONF est une instance de réflexion, de proposition et d'évaluation qui se réunit une ou deux fois par an. Il intervient pour formuler des avis à la demande de l'ONF ou en autosaisine, dans divers domaines: gestion des forêts; mise en œuvre des politiques nationales ou européennes ayant des incidences sur la gestion forestière; implication dans des programmes de recherche-développement ou tout sujet relatif à l'activité de l'ONF et ses liens avec les partenaires de la filière. Les travaux de cette année ont porté sur les risques biotiques, le concept de forêt mosaïque ainsi que sur la prochaine évaluation du département Recherche, développement et innovation de l'ONF et la préparation de sa nouvelle feuille de route.

### Le comité de direction plénier

Un comité de direction plénier se réunit deux fois par mois. Il est composé d'une vingtaine de membres représentant l'équipe de direction du siège, les directeurs territoriaux et régionaux. Il est chargé du pilotage opérationnel de la stratégie de l'ONF.





# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

## 16 février

Rencontre ONF - ONG environnementales sur la stratégie et les actions d'adaptation des forêts publiques au changement climatique.

## 26 février

Nomination de Philippe Canot à la présidence de la Fédération nationale des Communes forestières lors du conseil d'administration de la Fédération.

Signature de la convention de partenariat AgroParisTech et ONF visant à renforcer la coopération entre les deux établissements et à développer l'attractivité des métiers de la forêt pour assurer le renouvellement des générations.



## 1<sup>er</sup> mars

Signature de la convention pluriannuelle pour la mise en œuvre du renouvellement forestier dans les forêts domaniales de l'Hexagone au titre de France Nation Verte. La convention concernant l'outre-mer a été signée le 27 septembre.

## 11 avril

Lancement de la 5<sup>e</sup> édition nationale de l'opération de sensibilisation et de préservation de la biodiversité «Attention, on marche sur des œufs !» sur l'ensemble du littoral français.



## 24 mai

Cérémonie de renouvellement de labellisation de Bercé, Forêt d'Exception®.



## 27 juin

Commission nationale de la forêt communale à Saint-Paul-de-Varces et à Claix, en Isère, sur la thématique de la restauration des terrains en montagne (RTM).



## Juillet

Passage de la flamme olympique dans différentes forêts gérées par l'ONF (Hexagone et outre-mer).

## 11 juillet

Cérémonie de labellisation de Darney-la-Vôge, Forêt d'Exception®.



## 29 février

Signature d'un accord national entre la Fédération nationale des chasseurs et l'ONF relatif à la gestion des grands ongulés dans les forêts domaniales afin de favoriser l'équilibre sylvocynégétique.

## 20 mars

Signature de la charte visant à poursuivre le travail de commémoration des Harkis et de leurs familles dans les hameaux de forestage.



## 30 août et 11 septembre

Inauguration de deux nouveaux sièges écoresponsables de l'ONF à Digne-les-Bains et Haguenau.



## 10 décembre

Colloque national sur la surveillance de la biodiversité forestière organisé par l'ONF au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

## 14 décembre

Passage du cyclone Chido sur l'île de Mayotte.



## 19 septembre

Publication du rapport de la Cour des comptes sur l'Office national des forêts et le défi de la transition écologique.

## 3 décembre

Commission nationale de la forêt communale à Maisons-Alfort.



© LEBRUN Hugo / 16Prod / ONF

## ONF ET COMMUNES FORESTIÈRES

### Renouvellement forestier: l'ONF et les communes unissent leurs forces pour l'avenir des forêts

**E**n 2024, l'ONF a poursuivi son appui apporté aux Communes forestières en faveur du renouvellement forestier, en proposant des projets techniques et en déposant les dossiers pour le compte des communes. Dans le cadre de France Relance, 920 projets, sur les 1011 dossiers déposés en 2021 et 2022, ont abouti à la phase de réalisation des travaux de renouvellement.

Au total, 4545 hectares ont été reboisés, mobilisant une enveloppe financière de 23,4 M€.

#### Valoriser la diversité

L'année 2024 aura également été marquée par le dépôt des demandes de paiement du solde des subventions. La dynamique s'est principalement concentrée sur trois grandes régions. Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes rassemblent ainsi 81% des projets.

#### France 2030: 1677 hectares concernés

Avec France 2030, 233 dossiers ont été déposés par l'ONF pour le compte des communes, représentant 1677 hectares de forêt et un montant prévisionnel de 7,6 millions d'euros. La reconstitution des zones incendiées à l'été 2022 étant dorénavant éligible au dispositif, ces surfaces représentent 38% du total des superficies ayant fait l'objet d'une demande de subvention déposée par les communes assistées de l'ONF.

Les décisions juridiques d'attribution des subventions ont été finalisées début décembre par l'ADEME, opérateur du dispositif France 2030. Les travaux de reboisement s'effectueront en 2025.

Quant au programme France Nation Verte, l'ouverture du guichet de dépôt des dossiers pour les forêts communales et privées a eu lieu le 5 novembre 2024 et permettra de poursuivre l'effort de renouvellement forestier.

### Contrats d'approvisionnement: les objectifs fixés par l'État ont été atteints

**L**a commercialisation des bois et le développement de la contractualisation ont été marqués en 2024 par un contexte économique difficile et des conditions climatiques très pluvieuses, retardant la réalisation des chantiers d'exploitation forestière. La commercialisation des produits accidentels (bois scolytés et déprérisants) est restée à un niveau élevé dans certains territoires.

Cette année est une étape importante dans la mobilisation des Communes forestières. L'objectif, fixé par l'État pour 2025, de commercialiser 35% des bois communaux par contrats d'approvisionnement, a été atteint dès la fin de l'année 2024 (34,5%).

Ce développement des contrats est significatif sur le chêne en Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté. Il permet de garantir aux entreprises une partie des approvisionnements en bois et de répondre aux demandes des industriels de valoriser les bois issus des forêts locales.

Dans un contexte où l'offre de bois mise sur le marché est perturbée par les déprérisements, les ventes par contrat offrent de l'intérêt pour les collectivités.

En 2024, plusieurs réunions ont été organisées, en région, avec la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) afin d'échanger sur les stratégies de commercialisation du chêne, du hêtre et du mélèze.

Déployé avec la FNCOFOR, le kit pour la mise à disposition de bois des collectivités destinés à une vente par contrats d'approvisionnement constitue une aide à la décision pour les élus, qui appréhendent davantage les conséquences de leur choix en matière de vente de bois, notamment sur les flux financiers, les engagements et les responsabilités de chacun dans le temps.



Les forestiers mesurent le diamètre du tronc pour connaître son volume et préparer les charges.



## L'ONF et la FNCOFOR au rendez-vous du Salon des Maires

**L**e Salon des Maires et des collectivités locales, événement majeur rassemblant chaque année plus de 60 000 visiteurs, s'est tenu du 19 au 21 novembre à Paris. Une nouvelle fois, l'Office national des forêts était présent aux côtés de la Fédération nationale des Communes forestières, réaffirmant son engagement auprès des élus locaux pour une gestion durable des forêts publiques.

Avec les équipes de la FNCOFOR et de l'interprofession France Bois Forêt, les forestiers ont pu échanger avec de nombreux acteurs institutionnels et décideurs publics autour des thématiques d'adaptation des forêts au changement climatique, d'approvisionnement de la filière Bois et de prévention des risques naturels.

Tout au long du salon, les équipes de l'ONF ont mis en avant la richesse et la diversité des actions menées sur le terrain avec les collectivités. Une édition marquée également par la venue de délégations de Côte d'Ivoire et du Gabon, illustrant l'intérêt, à l'international, porté à l'expertise de l'ONF en matière de gestion durable des forêts.

Une carte interactive à découvrir sur [ONF.FR](https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires)

Adaptation des forêts au changement climatique, prévention et gestion des risques naturels, préservation de la biodiversité, valorisation de la ressource en bois, dialogue avec la société... Retrouvez en ligne de nombreux projets emblématiques menés par l'ONF en partenariat avec les Communes forestières.

→ [www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires](https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires)



## Portail des collectivités: des évolutions pour assurer plus de transparence

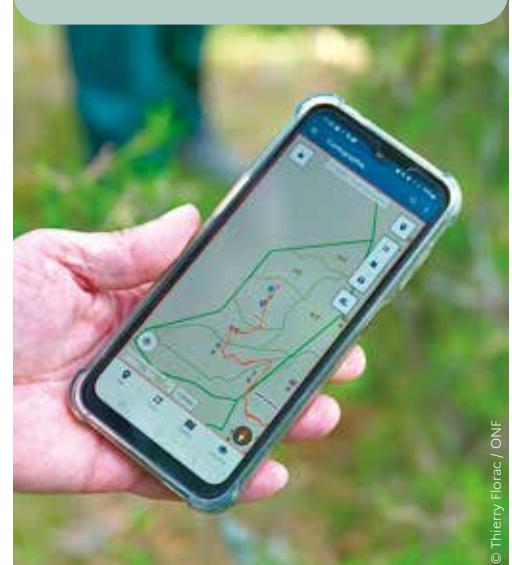
**E**n 2024, l'ONF a poursuivi ses travaux sur le portail des collectivités forestières pour mieux répondre aux besoins des élus. Grâce à une interface simplifiée et sécurisée, de nouvelles fonctionnalités permettent aux élus de consulter de façon régulière un ensemble de données, documents et outils cartographiques relatifs à la gestion de leurs forêts.

Fin 2024, 7 160 collectivités sont inscrites. Une nouveauté majeure cette année: les recettes de ventes simples de bois sont désormais accessibles en ligne pour chaque collectivité. Ces informations synthétiques incluent le montant des ventes, le volume vendu ainsi que le nom des acheteurs, offrant une vue d'ensemble des transactions effectuées. Ces données permettent à l'élu de disposer d'un récapitulatif des ventes réalisées sur l'année écoulée et d'être informé des nouvelles ventes au fil de l'eau.

Prochain objectif pour l'ONF, en réponse aux attentes des élus: mettre à disposition sur ce portail, avant les élections municipales 2026, le bilan financier annuel de chaque forêt.

Pour accéder au portail, rendez-vous sur: → [portaildescollectivites.onf.fr](https://portaildescollectivites.onf.fr)

Pour contacter le support: → [support.portaildescollectivites@onf.fr](mailto:support.portaildescollectivites@onf.fr) ou (+33) 9 68 50 49 80.



## Notes ONF-FNCOFOR: Semer l'avenir des forêts françaises

**L**a collection des notes ONF-FNCOFOR s'étoffe. Après une première publication conjointe en 2023 rappelant l'importance de l'utilisation du bois scolyté dans la construction, les deux partenaires ont choisi de travailler, en 2024, sur la filière Graines et plants.

Face aux défis du changement climatique et à l'enjeu de renouvellement des forêts, l'ONF et les Communes forestières portent aujourd'hui une responsabilité particulière vis-à-vis de l'ensemble de la forêt française. En matière de semences forestières, plus de 85 % des peuplements sélectionnés en France, reconnus pour leur qualité exceptionnelle, se trouvent au sein des forêts domaniales et communales.

Dans différentes régions, les pépinières de production et expérimentales de l'ONF sont à pied d'œuvre pour préparer l'avenir. Le rôle de la forêt publique pour récolter et fournir des graines diversifiées et adaptées, garantir la bonne santé des écosystèmes et continuer d'approvisionner la filière Bois est majeur et relève tant de l'intérêt général que de la souveraineté de la France à produire ses plants forestiers. Cette note, qui s'appuie sur des témoignages d'experts forestiers, de chercheurs et d'élus de Communes forestières, rappelle l'importance d'une mobilisation collective et renforcée au service de l'avenir.



“ Les communes aux côtés de l'ONF jouent un rôle crucial dans la préservation du patrimoine génétique forestier de la France. En misant sur des essences variées, nous préparons nos forêts à affronter les défis futurs. ”

**PHILIPPE CANOT**  
Président de la FNCOFOR

# LES PARTENAIRES DE L'ONF

Grâce à la diversité de ses missions et de ses actions, l'ONF est un partenaire important d'un large réseau d'acteurs économiques, institutionnels, associatifs et scientifiques. Autant de coopérations qui font de l'ONF un pilier central du développement durable en France.



## Aménagement du territoire

Fédération des parcs naturels régionaux  
Réseau des Grands Sites de France  
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



## Filière Forêt-Bois

France Bois Forêt  
Fédération nationale du bois  
Fransylva  
Centre national de la propriété forestière  
Pro Silva France  
Fédération nationale entrepreneurs des territoires  
Syndicat des mérandiers de France  
Syndicat de la tonnellerie  
Forêt d'ici  
CFBL  
Unisylva  
Alliance forêts bois  
COFORET



## Recherche

Institut national de l'information géographique et forestière  
Muséum national d'Histoire naturelle  
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement  
GIP ECOFOR  
Centre national d'études spatiales  
Centre national de la recherche scientifique  
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
Institut du développement forestier  
Institut technologique forêt, cellulose, bois-construction et ameublement  
Bureau de recherches géologiques et minières



## Associations d'élus

Fédération nationale des Communes forestières  
Régions de France  
Assemblée des départements de France  
Association des maires de France  
Association nationale des élus de la montagne  
Association nationale des élus du littoral



## Europe EUSTAFOR



## Certifications

PEFC France  
FSC France

## Ministères

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire  
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche  
Ministère des Outre-mer



## Environnement, patrimoine

Office français de la biodiversité  
Fédération nationale des chasseurs  
Agences de l'eau Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée Corse  
Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques  
France Nature Environnement  
Teragir  
Union internationale pour la conservation de la nature  
Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Fédération des conservatoires botaniques nationaux  
Fédération des conservatoires d'espaces naturels  
Réserves naturelles de France  
Office pour les insectes et leur environnement  
Observatoire des galliformes de montagne  
Société française pour l'étude et la protection des mammifères  
Société mycologique de France



## Sports, loisirs

Fédération française de randonnée pédestre  
Fédération française d'équitation  
Fédération française de cyclisme  
Fédération française de cyclotourisme  
Fédération française de montagne et d'escalade  
Fédération française des sports populaires

## FORÊTS ET CLIMAT L'ONF renforce le dialogue avec les grandes associations

L'ONF franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'adaptation des forêts publiques au changement climatique. Le 16 février 2024, Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'établissement, a réuni pour la première fois 14 grandes associations environnementales aux côtés des représentants des tutelles, en présence de l'interprofession France Bois Forêt. Objectif: établir un cadre d'échanges permettant de partager les données issues des outils d'observation et de diagnostic, d'exposer les actions en cours et de recueillir des contributions qui serviront à consolider la stratégie d'adaptation des forêts publiques au changement climatique. Une réflexion collective essentielle pour bâtir, ensemble, les forêts de demain.

## 3 groupes de réflexion constitués pour approfondir des thématiques clés:

- La stratégie d'adaptation des forêts dans les aires protégées
- Les outils de suivi des déperissements et d'anticipation des vulnérabilités
- Les itinéraires sylvicoles sous l'angle du carbone

## Les ONG environnementales partenaires

- Agir pour le climat
- Canopée
- Fédération des Parcs naturels régionaux
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels
- France Nature Environnement
- Humanité et Biodiversité
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Office pour les insectes et leur environnement
- Réseau des Grands Sites de France
- Réserves naturelles de France
- Société française pour l'étude et la protection des mammifères
- UICN
- Union des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
- WWF



## DES ÉQUIPES ENGAGÉES

### L'ONF investit dans le renouveau des formations forestières

**E**n 2024, l'Office a dispensé 260 000 heures de formation, illustrant son engagement en faveur du développement des compétences. Le plan de formation vise à accompagner la montée en compétences des équipes en leur fournissant les outils nécessaires pour relever les défis du changement climatique et maîtriser leur environnement professionnel.

La transmission des compétences constitue un enjeu majeur, notamment auprès des nouvelles générations. Dans cette perspective, un travail collaboratif mené en 2024 a mobilisé des directeurs d'agences, des membres de la direction générale, des responsables d'unité territoriale, des chefs de service forêt et des techniciens forestiers territoriaux. Cette démarche a permis de refonder la formation des nouveaux techniciens forestiers afin de garantir la pérennité des savoir-faire et de renforcer la culture commune de l'Office. Et ce, dans un contexte marqué par un important renouvellement des équipes de terrain, avec le départ en retraite de près d'une centaine de techniciens forestiers en 2024.

Cette nouvelle formation débute en avril 2025. Elle réunira à la fois les techniciens forestiers de droit privé et les nouveaux techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ayant suivi une partie de leur cursus de formation à l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (INFOMA).

La mise en œuvre de ce dispositif, confiée au Centre national de formation de l'ONF, s'appuiera sur l'expertise des formateurs internes et le dispositif RACINES, réseau de formateurs internes, qui poursuit sa professionnalisation afin d'accompagner cette dynamique de transmission des savoirs et savoir-faire.

EN 2024

**3 521**

SESSIONS DE FORMATION RÉALISÉES

**26 000**

HEURES DE FORMATION DISPENSÉES

### Recrutement de techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture

**P**our la première fois en 2024, l'ONF a ouvert des postes au concours donnant accès au corps des techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture (TSMA). Ce corps comprend environ 4 000 techniciens supérieurs qui, pour la plupart, exercent au sein de l'administration du ministère en région et en département, ainsi que dans des établissements publics ayant des missions dans les domaines agricole, alimentaire ou forestier, même si cette dernière voie avait vu ses effectifs baisser depuis plusieurs années.

Cette décision est née du besoin de l'ONF de recruter des fonctionnaires pour exercer l'intégralité des missions de police, notamment la recherche des infractions. Un besoin qui s'est accru avec l'extension de la mission d'intérêt général Défense des forêts contre les incendies.

À l'issue des épreuves organisées en 2024, treize lauréats se destinent à exercer un premier poste à l'ONF. Ils bénéficieront d'un parcours de formation renouvé pour faciliter leur adaptation au poste et leur intégration à l'ONF. Ils devraient être 25 au concours organisé en 2025.

### Journée des nouveaux arrivants

**D**epuis 2023 et le lancement d'un outil dédié, l'ONF mène une politique volontariste en matière d'intégration de ses collaborateurs. Les participants aux deux sessions annuelles de séminaire des nouveaux arrivants ont confirmé leur satisfaction quant à l'attention portée par l'établissement à la réussite de leur période d'intégration. Parmi les éléments particulièrement appréciés: la possibilité de constituer leur dossier administratif de manière dématérialisée et de disposer d'informations permettant de mieux comprendre l'organisation de l'ONF. L'accompagnement d'un tuteur a également été plébiscité.

Séminaire des nouveaux arrivants à Maisons-Alfort.



## Des partenariats avec les écoles et une politique d'alternance ambitieuse

L'accompagnement des parcours de formation dispensés par les établissements d'enseignement forestier et les écoles d'ingénieurs est un point d'attention. À cet effet, des conventions de partenariat ont été signées avec huit établissements et sept sont sur le point de se concrétiser. La convention signée avec AgroParisTech, le 26 février 2024, lors du Salon international de l'agriculture, s'inscrit dans cette dynamique.

Ces partenariats marquent la volonté de l'ONF de transmettre ses savoirs à travers une présence renforcée dans la mise en œuvre des cursus de formation, de promouvoir les métiers de la forêt et de préparer le renouvellement des générations. Missions professionnelles, cas pratiques, visites sur le terrain ou encore mise à disposition de ressources documentaires sont proposés aux écoles.

Avec le renouvellement générationnel, l'alternance est également un enjeu fort. Grâce à une politique ambitieuse dans ce domaine, l'ONF contribue à l'effort de formation des jeunes par une approche concrète des métiers, sous tutorat qualifié.

## À la découverte des métiers de l'ONF: une immersion pour les lycéens

En 2024, l'ONF a poursuivi son engagement en faveur des jeunes - du collège jusqu'aux écoles d'ingénieurs. Après le déploiement du dispositif « Parents ambassadeurs » en 2023 pour permettre à tout collaborateur, parent de collégien ou de lycéen, de présenter les métiers de l'ONF dans le cadre de forums métiers, cette année a été l'occasion d'apporter une nouvelle contribution à la politique d'orientation de ces publics. Dans le cadre de la première édition « Mon stage de seconde », l'ONF a accueilli plus d'une centaine de lycéens au cours du mois de juin. Pendant deux semaines, ils ont pu approfondir leur connaissance des métiers de l'ONF pour conforter leur choix d'orientation. Du technicien forestier aux fonctions support, la découverte de la richesse des missions exercées au sein de l'établissement a été au rendez-vous.

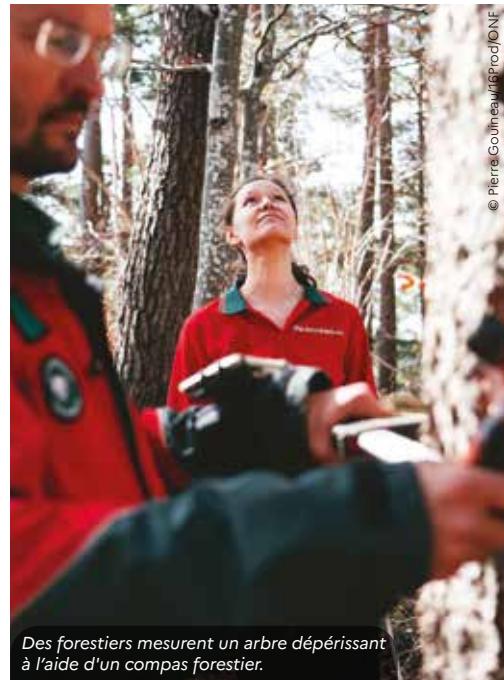
460 étudiants, majoritairement en BTS Gestion forestière, ont bénéficié d'une formation en alternance, dont 303 nouveaux contrats pour l'année 2024. À l'issue de leur formation, environ un tiers d'entre eux intègrent l'Office. Pour les accompagner dans leur parcours, un certain nombre d'outils et de dispositifs sont mis en place : formation des tuteurs, suivi des alternants et évaluation systématique en fin de contrat pour partager les perspectives envisagées (poursuite des études, intégration à l'ONF, autre projet...).

Une alternance réussie, c'est un principe gagnant-gagnant. Les jeunes alternants se professionnalisent, découvrent le monde forestier et les valeurs de l'ONF. Pour l'établissement, c'est un moyen de sécuriser la transmission de ses savoirs et de constituer un vivier de recrutement.

EN 2024

**460**

ÉTUDIANTS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION



## *Un nouveau système d'information RH en préparation*

Recrutement, mobilités, gestion des talents, rémunération, entretiens annuels et formation... Autant de thèmes essentiels qui ont conduit la direction des ressources humaines et la direction des systèmes d'information à lancer un programme de refonte et de modernisation du système d'information des ressources humaines de l'Office, baptisé « Socle RH ».

Le « Socle RH », c'est un projet d'envergure pour une gestion des ressources humaines plus efficace et intégrée. L'objectif est de mettre en place un système informatique centralisé permettant de stocker, harmoniser, analyser et partager l'ensemble des données RH en temps réel pour tous les collaborateurs quel que soit leur statut (fonctionnaire, contractuel, privé, externe). Cette simplification et standardisation des processus RH, à l'échelle nationale, permet une meilleure expérience utilisateur et l'accès à des données beaucoup plus fiables.

Son déploiement est progressif. Un premier module « Socle » destiné à simplifier les opérations quotidiennes, grâce à un espace collaborateur, sera proposé début 2026. Suivra ensuite le module « Recrutement et mobilité ».

Pour les collaborateurs, cela signifie une autonomie accrue pour la mise à jour de leurs informations personnelles dans le portail collaboratif.



## *Le Flash mobilité, un nouvel outil au service des parcours professionnels*

En janvier 2024, les équipes de la direction des ressources humaines ont fixé un nouveau rendez-vous mensuel RH à la communauté de travail: le Flash mobilité. Avec plus de 900 offres de postes publiées chaque année, la mobilité est au cœur de la gestion des ressources humaines. Ce nouveau support permet de renforcer la visibilité des offres par une mise en avant de certains postes ou contextes particuliers d'exercice. Pour accompagner la construction des parcours professionnels, des focus sur des métiers ou des filières métiers (notamment celles à fort enjeu de renouvellement) sont également proposés.

Sa mise en place s'est accompagnée d'un travail sur le format des offres mettant davantage en avant le contexte d'exercice du poste. Enfin, la rubrique Mobilité interne sur l'intranet a évolué, avec un moteur de recherche plus performant et un accès facilité à des ressources internes comme le répertoire des métiers.

## *Une politique de rémunération pour plus d'équité entre les salariés de droit privé et les fonctionnaires*

Dans une communauté de travail où les emplois peuvent être occupés par des agents de droit public ou des salariés de droit privé, l'ONF veille à l'harmonisation, autant que possible, des rémunérations entre ces deux populations à niveau de poste, de diplôme, d'ancienneté et d'engagement identiques. En dépit de cadres juridiques et de vecteurs de revalorisation différents, l'objectif est d'assurer, dans la durée, des perspectives d'évolution salariales satisfaisantes quel que soit le statut.

Cet effort de convergence a guidé les discussions avec les représentants du personnel dans le cadre de la Négociation annuelle obligatoire 2024 (NAO) pour les salariés de droit privé et des Comités sociaux d'administration (CSA) pour les fonctionnaires, et s'est concrétisé par l'utilisation de trois leviers:

- En premier lieu, des augmentations générales: pour les fonctionnaires, l'augmentation de 5 points d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et, pour les salariés, une augmentation générale de 1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024;
- En deuxième lieu, des augmentations au bénéfice d'une ou de plusieurs catégories de personnel, comme la revalorisation des minima des grilles pour les salariés et la revalorisation du régime indemnitaire des agents publics de l'ONF;
- Enfin, des augmentations individuelles attribuées au regard de l'engagement. Elles peuvent prendre notamment la forme d'un changement de niveau pour les salariés ou d'un changement de grade pour les fonctionnaires.

Par ailleurs, les résultats financiers de l'établissement ont permis le versement, pour la troisième année, d'une prime de partage de la valeur aux personnels de l'ONF (salariés, fonctionnaires et contractuels de droit public) d'un montant identique pour tous les bénéficiaires.



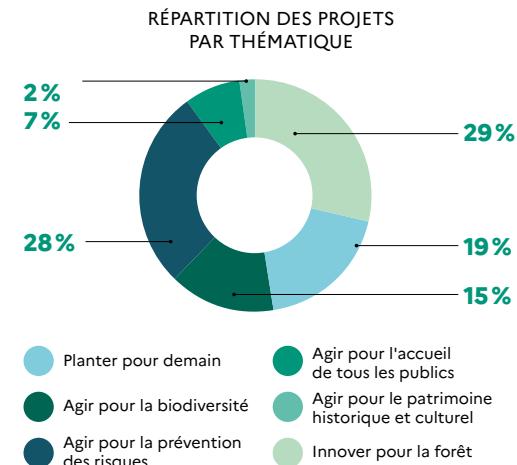
## MÉCÉNAT

### ONF-Agir pour la forêt: l'engagement pour un avenir durable

Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, la recherche de solutions nouvelles et la mobilisation de tous s'imposent. En 2024, l'implication citoyenne au service de la préservation des forêts est toujours au rendez-vous.

**C**réé en 2019, le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt a fêté en 2024 ses cinq ans d'existence et poursuit la démarche de mécénat initiée par l'ONF depuis 30 ans auprès des entreprises. Elle s'ouvre également aux dons des particuliers. Malgré le contexte économique incertain et l'évolution des obligations réglementaires des entreprises en matière de durabilité ayant retardé les prises de décision, la collecte s'élève à 4,1 M€.

Nonobstant cette légère érosion (-0,4 M€ par rapport à 2023), plus de cent projets ont vu le jour dans l'Hexagone et en outre-mer. Ces initiatives, aux thématiques variées, mettent en lumière la richesse des services écologiques, économiques et sociaux offerts par les forêts publiques. L'engagement des partenaires demeure solide et de nouveaux mécènes ont rejoint les soutiens de longue date de l'ONF. Les dons des particuliers ont augmenté de 25%, grâce aux actions de communication menées. Une chose est sûre: la prise de conscience des défis à relever par l'ensemble des acteurs de la société est présente et s'accompagne d'une envie d'agir collectivement aujourd'hui, pour demain.



EN 2024

4,1 M€ COLLECTÉS

#### L'innovation en tête

L'année 2024 se caractérise par une montée en puissance des projets d'innovation au service de l'adaptation des forêts au changement climatique: expérimentations d'essences plus résistantes à la sécheresse, utilisation de technologies de pointe - comme la télédétection par satellite ou par LiDAR et l'observation par drones, pour renforcer les capacités d'observation - et partenariats de recherche pour mieux comprendre les phénomènes en cours et éclairer la prise de décision. Simultanément, les travaux de restauration post-incendies et de préservation des écosystèmes dunaires et littoraux visant à restaurer des habitats fragilisés se sont poursuivis. À noter également un essor des initiatives éducatives. En Île-de-France notamment, près de 4500 élèves ont participé à des actions d'éducation à l'environnement.

**“**Agir pour la forêt avec le fonds de dotation, c'est renforcer les grands équilibres naturels, améliorer la résilience des écosystèmes forestiers, faire de nos forêts des lieux d'accueil et d'apprentissage de la nature. En impliquant partenaires privés et citoyens aux côtés des acteurs et financeurs publics, nous avons l'ambition de créer un collectif puissant pour replacer durablement les forêts au cœur de la société. **”**



**FRÉDÉRIQUE LECOMTE**  
directrice du fonds de dotation  
ONF-Agir pour la forêt

*Merci à nos mécènes de participer, à nos côtés, à la construction d'un avenir durable*

Aésio, Candriam, CMA CGM, Courvoisier, Fondation Crédit Agricole Pays de France, Fondation de la Mer, Fondation Idea, Fondation Jean Poupelain, Fondation Sidas World, Fondation TotalEnergies, FDJ United, Goodman, Groupe ADP, HSBC, IKEA, Jas Hennessy, Laboratoires Guigoz, Linvosges, Magasin Leclerc Valescure, Martell, MHCS, Septodont, Société aéroportuaire de Guadeloupe...

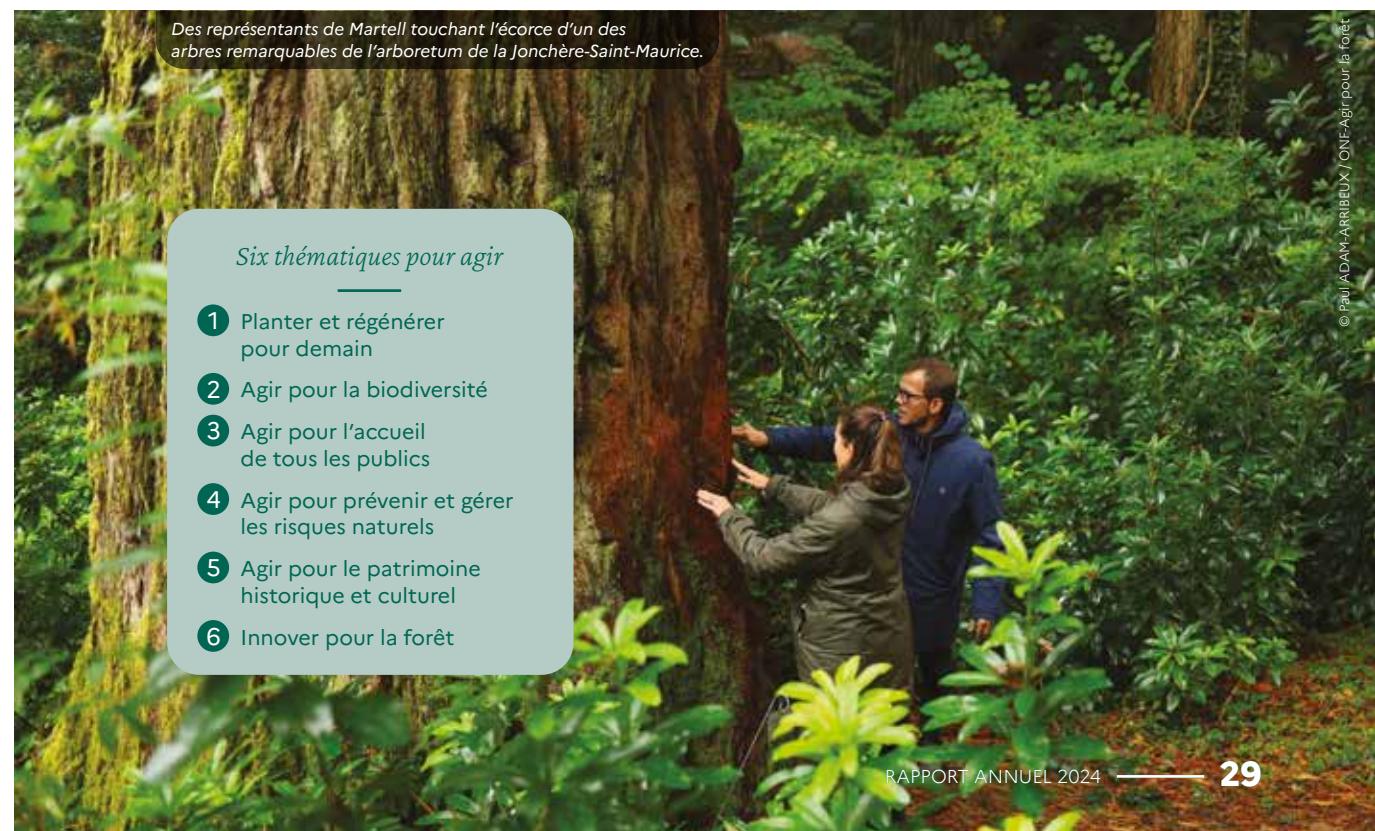
*Merci à nos ambassadeurs*

Fabrice Hyber, artiste contemporain, Olivia Gay, violoncelliste, Julia Simon, biathlète, et Roland Jourdain, navigateur, pour leur soutien en faveur des forêts.

Des représentants de Martell touchant l'écorce d'un des arbres remarquables de l'arboretum de la Jonchère-Saint-Maurice.

#### Six thématiques pour agir

- 1 Planter et régénérer pour demain
- 2 Agir pour la biodiversité
- 3 Agir pour l'accueil de tous les publics
- 4 Agir pour prévenir et gérer les risques naturels
- 5 Agir pour le patrimoine historique et culturel
- 6 Innover pour la forêt





## BILAN ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

### Un résultat net excédentaire pour la quatrième année consécutive qui permet la poursuite du désendettement

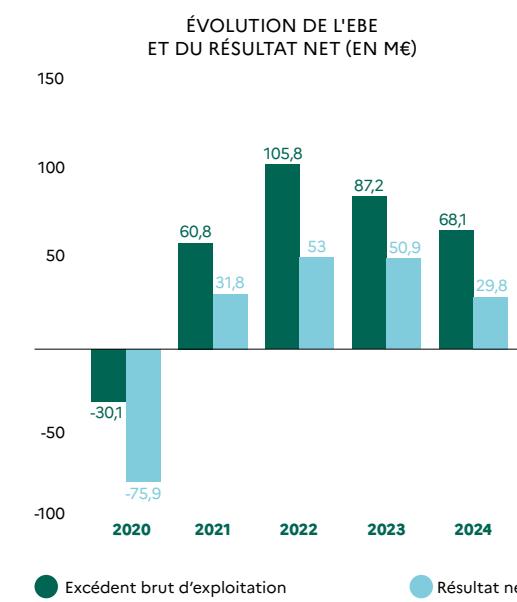
Le résultat net après impôt, pour 2024, s'établit à 29,8 M€, en retrait de 21,2 M€ par rapport à 2023.

L'excédent brut d'exploitation (EBE), qui traduit le résultat économique des structures de production, s'établit pour sa part à 68,1 M€.

Ces résultats favorables ont, cette année encore, permis d'assurer le désendettement de l'Office à hauteur de 66,4 M€.

Le niveau de la dette a ainsi reflué de moitié en l'espace de quatre ans, pour s'établir à 205 M€ fin 2024.

Le principal impact des comptes 2024 est la baisse du chiffre d'affaires bois (-20,9 M€), qui se répercute sur l'ensemble des soldes intermédiaires de gestion (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat net et capacité d'autofinancement), confirmant la dépendance du modèle économique de l'établissement aux aléas du cours du bois.



### Un bon résultat, grâce au soutien de l'État, en dépit de la baisse des cours du bois

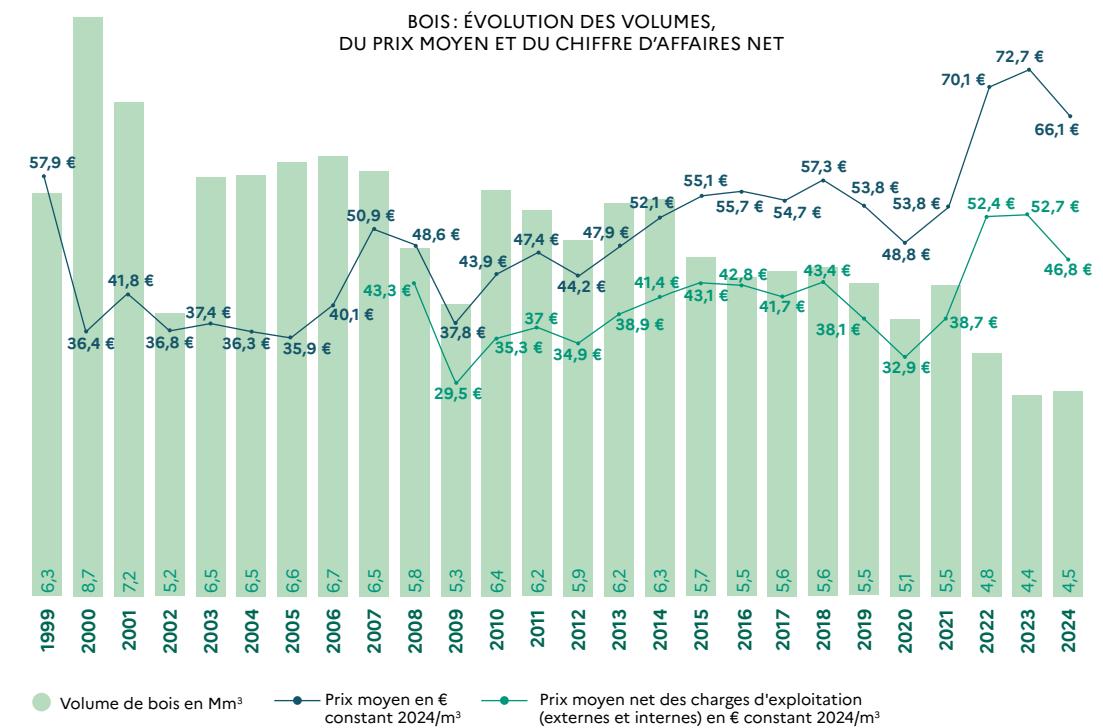
#### Un chiffre d'affaires en retrait sous l'effet de la conjoncture bois

Le chiffre d'affaires de l'établissement (753,2 M€) reflue de 13,1 M€ par rapport à 2023.

Cette baisse du chiffre d'affaires résulte de la baisse des produits bois (-20,9 M€ à 296,9 M€), pour partie compensée par la hausse des commandes de l'État en matière de missions d'intérêt général.

La diminution du chiffre d'affaires bois découle de prix en baisse liés à un contexte économique plus complexe, sous le double effet d'une réduction de 7,5% du prix moyen du m<sup>3</sup> vendu (notamment pour les chênes de haute valeur) et d'une érosion de la part de bois d'œuvre dans le mix global.

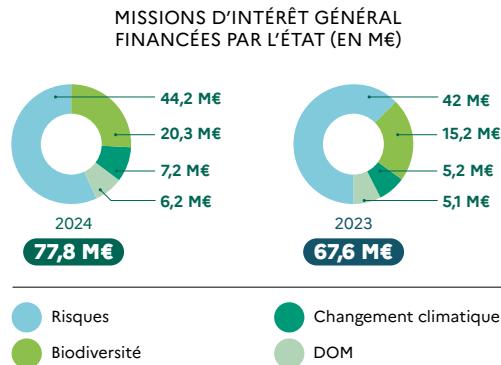
Le volume des bois vendus s'est, en revanche, stabilisé à 4,45 Mm<sup>3</sup> (4,44 Mm<sup>3</sup> en 2023), alors qu'il ne cessait de décroître depuis plusieurs exercices.



## Des financements de l'État en augmentation

L'État a confirmé en 2024 son soutien à l'établissement, à travers notamment:

- ♦ Le financement à hauteur de 147,9 M€ du versement compensateur;
- ♦ La hausse de +3,9 M€ de la subvention pour charge de service public;
- ♦ La revalorisation des missions d'intérêt général de +10,2 M€, notamment dans le cadre des MIG Défense des forêts contre les incendies (DFCI) et Biodiversité et Paysage.



## Un exercice 2024 marqué par la hausse contenue des coûts d'exploitation

La valeur ajoutée de l'établissement s'élève à 491,8 M€, en retrait de 24,4 M€. Elle est liée à la hausse de +8,7 M€ des dépenses relatives aux achats et charges externes (267,4 M€) sous l'effet:

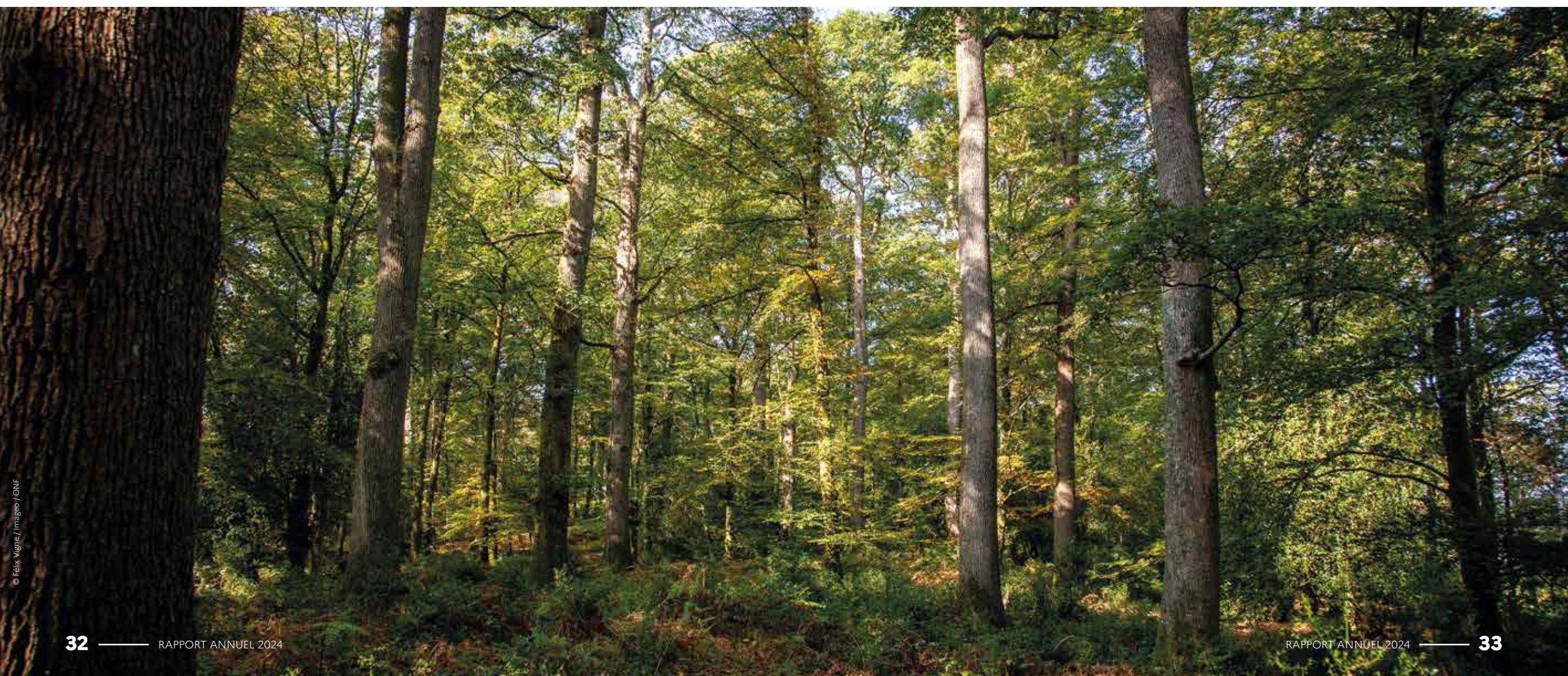
- ♦ De la hausse des charges informatiques, dans le cadre des projets de développement des contrats d'approvisionnement (SicaBois) et du système d'information RH (Socle RH);
- ♦ De l'augmentation des charges d'exploitation groupées, sans incidence sur le résultat, car compensées en produits.

Retraité de ces deux effets, le montant des charges externes est donc stable par rapport à l'exercice 2023, l'Office ayant maîtrisé ses charges d'exploitation en 2024 pour amortir l'effet de la baisse du chiffre d'affaires total.

## Une masse salariale en augmentation par rapport à 2023

À effectifs désormais stabilisés, les dépenses de personnel s'inscrivent également en hausse de +12,1 M€, sous l'effet, notamment, des mesures de revalorisation des salaires (hausse du SMIC, négociation annuelle obligatoire, hausse de 5 points d'indice, titres restaurants...).

Enfin, pour tenir compte des bons résultats attendus pour 2024, l'Office a versé une prime de partage de la valeur pour un montant total de 1,6 M€ à l'ensemble des personnels.



## GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS ET LES ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 36 Une mission d'intérêt général dédiée à l'adaptation des forêts au changement climatique
- 38 Ressources génétiques: un élément clé pour garantir la résilience des forêts
- 42 Recherche et coopération internationale
- 46 Gestion durable des forêts et aménagements forestiers
- 49 Renouvellement forestier : de France Relance à France Nation Verte
- 52 Équilibre sylvocynégétique





## DÉPÉRISSLEMENT FORESTIER

### Une mission d'intérêt général dédiée à l'adaptation des forêts au changement climatique

En 2024, l'État renforce son soutien à la mission d'intérêt général sur l'adaptation des forêts au changement climatique avec deux nouveaux volets : le suivi des peuplements forestiers ainsi que la connaissance et la protection des sols. Objectifs : mieux comprendre l'évolution des forêts et anticiper les risques pour une gestion durable favorisant la résilience des écosystèmes.

**L**a mission d'intérêt général Adaptation des forêts au changement climatique était déjà structurée autour de la mission Ressources génétiques forestières, comprenant la gestion des pépinières expérimentales et des vergers à graines de l'État, de RENEFOR et de la santé des forêts (deux réseaux de surveillance du suivi de l'état des forêts et de ses écosystèmes). Elle s'est enrichie autour de deux nouvelles actions qui portent sur les outils de la connaissance permettant de suivre en continu l'état des peuplements et la protection des sols. Un soutien visant à mieux anticiper le défi climatique, en fournissant des outils et des données de pointe pour une gestion durable des forêts. «*L'intégration de ces nouveaux volets témoigne d'une volonté forte d'adapter nos pratiques et de renforcer la synergie entre savoir scientifique et actions concrètes sur le terrain, pour préserver nos écosystèmes forestiers dans un contexte en constante évolution*», témoigne Albert Maillet, directeur forêt et risques naturels à l'ONF.

#### Observer et comprendre pour agir

En forêt publique, le suivi des peuplements forestiers se réinvente pour répondre aux défis climatiques. Plutôt que des relevés effectués par les forestiers tous les vingt ans, forêt par forêt, lors de la révision du document de gestion durable, place désormais à un suivi continu à l'échelle des massifs. Cette nouvelle approche, soutenue par l'État, permet de fournir des données fiables pour adapter les décisions relatives à la gestion durable des forêts, dans le cadre notamment d'un aménagement forestier renouvelé.

Comment concrètement ? En misant sur une complémentarité entre les observations de terrain et celles issues des technologies de télédétection. Le programme national LiDAR HD, piloté par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), révolutionne l'analyse des forêts françaises. Cette technologie de télédétection de haute précision permet d'obtenir une cartographie tridimensionnelle du relief et de la végétation, couvrant près de 80 % du territoire, outre-mer compris (hors Guyane).

L'ONF s'est pleinement investi dans cette démarche, en mobilisant un large réseau d'experts et de techniciens pour produire des cartes détaillées et modélisées des forêts publiques.

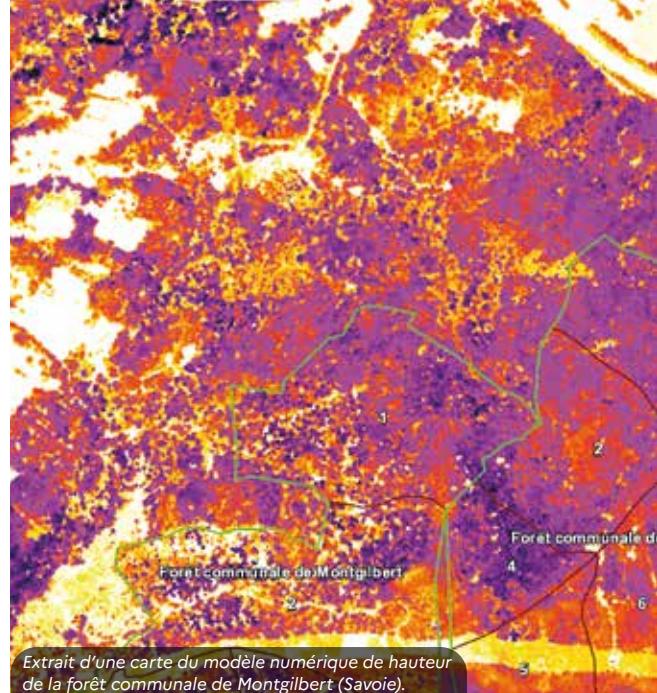
Pas moins de 22 000 placettes dendrométriques ont été installées en synchronisation avec les vols LiDAR, à raison d'une placette tous les 120 hectares. Ces relevés, réalisés sur plus de 2,6 millions d'hectares, soit environ 60 % des forêts publiques de l'Hexagone, constituent une base technique précieuse pour analyser la structure et l'évolution des écosystèmes forestiers. Ce travail de terrain a été mené grâce à l'engagement des équipes de l'ONF à tous les niveaux, en lien avec les pôles de recherche, développement et innovation.

Des collaborations engagées avec les partenaires de la forêt privée, également pilotées par l'ONF, ont permis dans le même temps de valoriser le LiDAR HD sur 1,4 million d'hectares, en installant près de 3 700 placettes.

«Ce système offre une vision à la fois globale et détaillée des peuplements forestiers. Utilisé tous les cinq ans, il facilitera les démarches de planification, de gestion et d'actions ciblées, notamment en cas de crises ou d'événements exceptionnels», poursuit Albert Maillet.

#### Visulid : l'innovation technologique au rendez-vous

Pour valoriser ces données issues du LiDAR, l'ONF a développé Visulid, une application informatique qui facilite leur consultation et leur analyse. À la fin de l'année 2024, des données concernant 2,3 millions d'hectares de forêt étaient accessibles dans l'outil, permettant d'améliorer la connaissance de la ressource forestière : hauteur, diamètre, densité ou encore surface terrière des peuplements. Préparation des opérations de martelage, analyse des peuplements avant exploitation des bois, planification des travaux sylvicoles, et valorisation des infrastructures forestières telles que la desserte et les cloisonnements... Les apports de Visulid sont nombreux pour les forestiers. Avec cet outil stratégique, l'ONF dispose d'une connaissance affinée pour accompagner une optimisation des pratiques de gestion durable des forêts.



**“Visulid ne se contente pas d'afficher des données : il permet aussi de les analyser de manière fine. Les utilisateurs peuvent croiser ces informations avec des référentiels existants, importer leurs propres données SIG ou dessiner directement des zones d'étude dans l'application.”**

**FABRICE COQ**  
chargé de mission national aménagement et télédétection

#### Connaissance et protection des sols

Le sol, composante essentielle des écosystèmes forestiers, joue un rôle capital dans la santé et la robustesse des forêts. En 2024, le volet «Connaissance et protection des sols» a porté sur trois grands défis. D'une part, le tassemement et l'érosion, qui limitent le développement des racines et perturbent l'infiltration de l'eau, appauvrissant ainsi les réserves en nutriments et en eau. D'autre part, la perte de fertilité et de carbone, qui fragilise la résilience des sols et leur capacité à soutenir la croissance forestière. Enfin, une inadéquation entre les peuplements forestiers et leurs zones d'implantation peuvent conduire à un dépérissement progressif des forêts. Pour contrer ces effets, l'ONF s'engage à renforcer les compétences de ses équipes en déployant un réseau de référents sols en région, qui auront pour mission de former les personnels aux outils de diagnostic et aux pratiques de gestion adaptées.

L'année 2024 marque ainsi un tournant décisif dans l'évolution des stratégies forestières, traduisant l'ambition de bâtir un modèle de forêts résilientes, garantes de notre avenir.



## RESSOURCES GÉNÉTIQUES

### Un élément clé pour garantir la résilience des forêts

Le réchauffement climatique fragilise les arbres et leur capacité à produire des graines indispensables pour régénérer la forêt. Dans ses différentes missions, l'ONF réalise des récoltes dans des peuplements classés et des vergers à graines. 2024 s'est révélée être un cru exceptionnel pour les chênes, notamment le chêne sessile.

**B**ien que la régénération naturelle soit une priorité pour l'ONF, elle est parfois insuffisante. Affaiblies par le réchauffement climatique, de nombreuses essences rencontrent des difficultés à fructifier. Pour aider la nature et assurer le renouvellement forestier, la production, la récolte et la conservation de graines sont une nécessité.

Dans le cadre d'une Mission d'intérêt général (MIG) Ressources génétiques forestières, intégrée à la MIG Adaptation des forêts au changement climatique, dix-huit vergers à graines gérés pour le compte de l'État et un réseau de peuplements classés alimentent la sécherie de la Joux de l'ONF (Jura). Elle est l'un des deux principaux fournisseurs français de semences forestières. Les graines sont traitées, séchées, puis plantées en pépinières avant que les semis ne soient replantés en forêt.

#### Une année record pour le chêne

Bonne nouvelle pour la filière : à la différence de l'année précédente, 2024 a été une année record pour les graines de chêne sessile, en termes de volume comme de qualité.

Dès le printemps, les indices de fructification laissaient présager une belle récolte. Celle-ci s'est concentrée sur trois semaines, mobilisant tous les acteurs : techniciens responsables des 79 peuplements classés sélectionnés, correspondants Graines et plants, ramasseurs (près de 3000 hommes-jours de travail), transporteurs et personnels de la sécherie. Plus de 208 000 litres de glands de chênes sessiles ont été réceptionnés. Si l'on y ajoute les autres chênes (pubescent, pédonculé, rouge d'Amérique, liège, chevelu, vert et tauzin), la sécherie de l'ONF aura traité plus de 260 000 litres de glands. Cette belle récolte a permis de valoriser les cuves de thermothérapie installées en 2023 grâce aux financements de l'État pour la filière Graines et plants.

#### EN 2024 À LA SÉCHERIE DE LA JOUX

**260 000** LITRES DE GLANDS TRAITÉS

**37** ESSENCES RÉCOLTÉES

#### Une collecte 2024 contrastée selon les essences

37 essences ont été récoltées par la sécherie de l'ONF. Si la campagne a été très bonne pour les chênes, elle est jugée de moyenne à bonne pour les érables sycomores, les cormiers, les pommiers et les poiriers sauvages, et faible pour les résineux. Ces récoltes ont été complétées par des achats de graines de chêne de Hongrie, de hêtre oriental, de sapin de Cilicie et de pin de Brutie. Un important travail a également été réalisé pour développer des filières à l'étranger et permettre les importations de graines nouvelles, destinées aux arboretums ou à l'expérimentation suivie par les équipes de recherche, développement et innovation de l'ONF.

*Vous avez dit peuplements classés ?*

Tous les ans, INRAE, responsable de la validation et de la gestion de la liste des peuplements classés (ou peuplements «identifiés»), sollicite l'ONF afin d'effectuer des propositions de nouveaux peuplements issus des forêts publiques, dans les essences et les provenances les plus demandées et les plus en tension. Sur le terrain, les équipes ONF locales identifient alors, avec la validation préalable du maire dans les Communes forestières, des peuplements susceptibles d'être classés en fonction de plusieurs critères : leur état sanitaire actuel ; leur croissance (sur la base des connaissances acquises) et leurs fructifications passées. La reconnaissance est ensuite effectuée par un comité technique permanent de la sélection qui se tient deux fois par an. Ce comité regroupe des représentants du ministère en charge des forêts, d'INRAE, de l'ONF, des représentants de la filière et des spécialistes de chaque essence. Les propositions sont examinées avant leur inscription, le cas échéant, dans la liste officielle des peuplements classés, faisant également l'objet d'un arrêté ministériel.



## À la pépinière de l'Essart, on élève la forêt de demain

Pour assurer le renouvellement des forêts françaises, les équipes de l'ONF misent sur la régénération naturelle et, quand elle ne suffit pas, sur la plantation. D'où l'importance de contribuer à la structuration et au renforcement de la filière Graines et plants au sein de l'établissement, à toutes les étapes qui jalonnent le long et minutieux parcours de la graine à l'arbre.

**C**réée en 1973 et située en forêt domaniale d'Eawy (Seine-Maritime), la pépinière de l'Essart est l'unique pépinière de production de l'ONF dans l'Hexagone, destinée à l'usage propre de l'établissement. Sur ses 20 hectares, entre 500 000 et un million de plants poussent chaque année, rejoignant ensuite les forêts publiques françaises gérées par l'ONF. La pépinière approvisionne ainsi les forêts publiques de Normandie, d'Île-de-France et des Hauts-de-France, mais aussi, fait plus nouveau, d'autres directions territoriales de l'ONF.

En 2024, plus de quatre tonnes de graines de 31 essences ou provenances différentes ont été réceptionnées par les équipes du site. Jean-Baptiste Morisset, responsable de la pépinière par intérim, résume le choix des essences ainsi: «L'objectif est de diversifier les massifs pour les rendre plus résistants au changement climatique.» Si le chêne sessile représente 68% de la production en moyenne sur les années 2020-2024, d'autres essences sont plantées: plusieurs variétés de chênes, d'autres feuillus - comme l'érable sycomore ou le noyer noir - ou encore des arbres fruitiers, comme le pommier, le poirier, l'alisier ou le cormier.

Des résineux comme le douglas et le cèdre de l'Atlas viennent compléter ce tableau, symboles d'une diversité qui traduit les efforts de l'ONF en matière d'adaptation des forêts.



### De la graine à l'arbre, itinéraire d'un jeune chêne

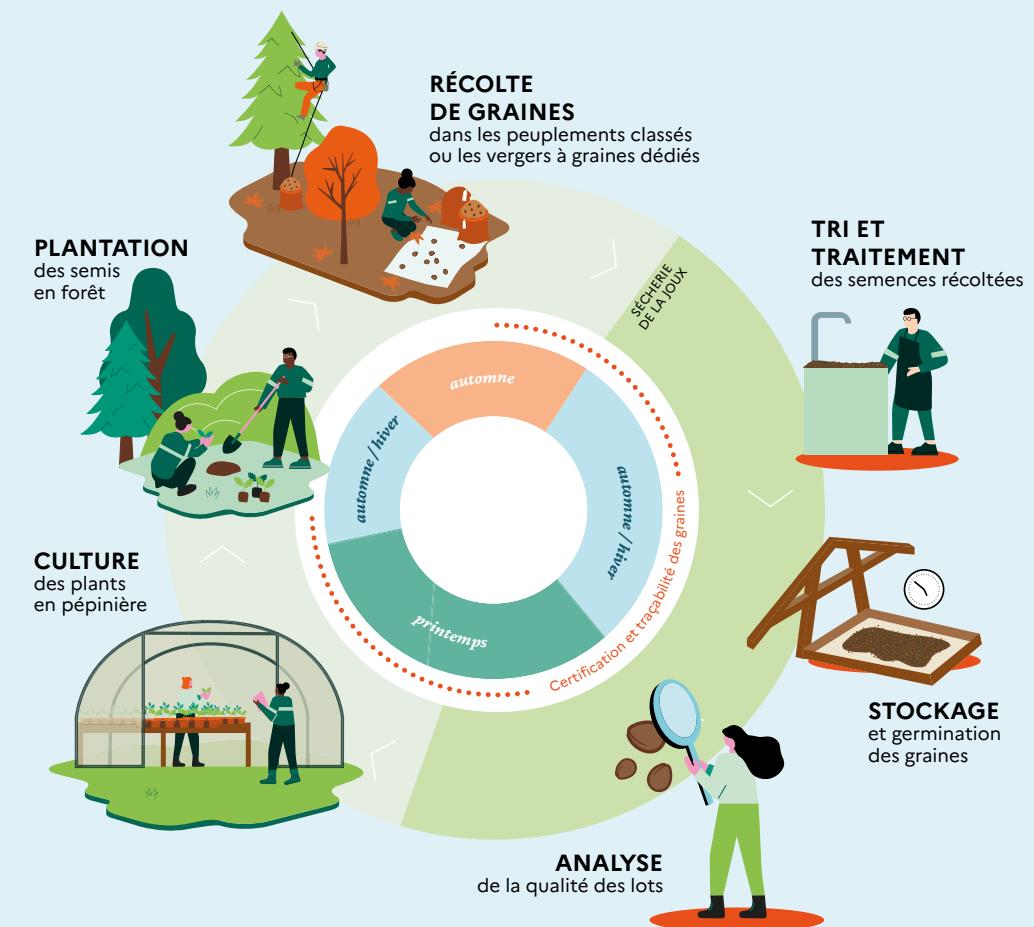
Au commencement, il y a une graine, un gland récolté dans l'un des vergers à graines de l'État ou au sein des peuplements classés, puis sélectionné par les équipes de la sécherie de la Joux (Jura). Une fois soigneusement planté en pleine terre au sein de la pépinière, ce gland grandit durant deux années.

Il est ensuite temps de l'arracher: soulevé du sol par une machine émettant des vibrations, le futur chêne est ramassé à la main par un ouvrier agricole, puis emmené en salle de tri.

«Cette phase permet de sélectionner les futurs arbres les plus prometteurs au regard de la filière Forêt-Bois», explique Jean-Baptiste Morisset, responsable de la pépinière par intérim, qui précise que cette action est réalisée en hiver, lorsque les plants sont en phase de repos végétatif.

Une fois la sélection opérée, le plant est stocké en chambre froide et reste en dormance en attendant d'être livré à l'une des directions territoriales de l'ONF, où il rejoindra sa future forêt. Des générations de forestiers prendront soin de lui: il est même possible qu'il connaisse le xxii<sup>e</sup> siècle.

## Quand les graines deviennent forêt



## Un conservatoire des ressources génétiques méridionales pour préserver les forêts

**E**n 2024, l'ONF s'est lancé dans la création du Conservatoire des ressources génétiques forestières méridionales. Ce projet, prévu sur cinq ans et faisant suite aux Assises nationales de la forêt et du bois, vise à préserver les essences d'arbres méditerranéens menacées par le changement climatique et les pressions humaines. Cinq espèces clés ont été identifiées: le chêne pubescent, le chêne crénélisé, le châtaignier, le genévrier thurifère et le pin parasol. Ce choix repose sur des critères précis: leur état de conservation selon l'IUCN (espèces vulnérables, quasi menacées ou en danger), leur absence dans les réseaux de conservation existants, et leur importance écologique ou économique.

Pour chaque essence, une méthodologie rigoureuse a été mise en œuvre afin de sélectionner des peuplements représentatifs sur les plans écologique et génétique. Grâce à l'expertise du

réseau Habitat Flore de l'ONF et des équipes locales, des données précieuses ont été collectées, croisant analyses génétiques, état sanitaire des arbres, caractéristiques des sols et inventaires floristiques. Au total, 29 peuplements ont été étudiés.

À l'issue de cette première étape, une stratégie de conservation combinant des approches *in situ* (dans leur milieu naturel) et *ex situ* (hors de leur environnement d'origine) sera proposée au ministère en charge des forêts. Le programme se poursuivra en 2025 avec l'étude de trois nouvelles espèces méditerranéennes et la mise en œuvre de techniques innovantes pour préserver ces trésors forestiers. Le Conservatoire des ressources génétiques forestières méridionales incarne l'engagement de l'ONF à s'adapter au défi du changement climatique, tout en préservant la biodiversité.



## RECHERCHE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

### Forêts mélangées: une stratégie d'avenir pour mieux s'adapter

Les études scientifiques sont unanimes sur le sujet. Les forêts mélangées favorisent la richesse écologique des milieux et révèlent une résistance accrue au développement d'agents pathogènes et aux attaques de parasites. Elles constituent un atout majeur pour guider les stratégies d'adaptation des forêts au changement climatique.

Malgré leur place importante dans le paysage forestier – elles représentent, selon l'IGN, la moitié des forêts hexagonales –, leurs mécanismes de fonctionnement et les meilleures pratiques à opérer pour accroître leur installation restent encore largement méconnus.

C'est dans ce contexte que le projet CALIFE (Connaissance sur l'installation des forêts mélangées), lauréat du réseau mixte technologique AFORCE, a vu le jour. En septembre 2024, un séminaire a rassemblé des équipes de l'ONF, d'INRAE, du CNPF et d'autres acteurs représen-

tants de l'État et du monde de la filière Bois pour dresser un premier état des connaissances et identifier les besoins d'expérimentation. Un constat émerge : ces dispositifs expérimentaux, pourtant indispensables, sont encore rares.

Leur installation, qui nécessite des surfaces forestières importantes, s'appuie sur la mobilisation de moyens humains et financiers conséquents. Les partenariats entre gestionnaires forestiers et scientifiques pour renforcer les connaissances acquises sur l'installation des peuplements mélangés s'avèrent nécessaires. Lors de ce séminaire, les acteurs ont notamment étudié les résultats de différentes enquêtes menées par l'Institut européen de la forêt cultivée, permettant d'identifier les facteurs clés de succès et d'échec des plantations mélangées. Ce partage d'expériences, entre experts français, mais aussi étrangers, offre des perspectives prometteuses au service des sylvicultures de demain.

### Tester la résilience des forêts face à la sécheresse

**F**ace aux sécheresses croissantes, l'ONF, en partenariat avec l'université de Bordeaux et INRAE, mène une expérimentation unique en Nouvelle-Aquitaine, soutenue par la Région et France Bois Forêt. Sur une parcelle expérimentale à Floirac (Gironde), un dispositif d'exclusion des pluies a été installé sur des pins maritimes : une structure en bois de neuf mètres de hauteur, équipée d'un toit amovible, réduit artificiellement les précipitations de 30 à 60%, reproduisant les conditions climatiques prévues d'ici à la fin du siècle.

Ce projet innovant, conçu pour anticiper le défi climatique, est complété par la plantation de 336 pins issus de variétés génétiquement diverses et, prochainement, de 400 chênes pour comparer leur résistance. Pendant dix ans, les chercheurs étudieront comment les arbres réagissent au manque d'eau, en surveillant leur transpiration et leur fonctionnement. Ces données permettront d'élaborer des recommandations pour une gestion durable plus adaptée.



Dispositif d'exclusion des pluies de Floirac (Gironde).

### Pratiques sylvicoles innovantes

L'Office national des forêts est l'un des acteurs clés de ce projet, qui s'articule autour de deux approches complémentaires. La première : identifier les essences capables de résister aux périodes de sécheresse prolongées, encourager les hybridations naturelles et tester la mixité des espèces, afin de poser les bases d'une adaptation efficace des forêts au climat futur.

La seconde approche repose sur un réseau de « sites ateliers » répartis dans le Sud-Ouest européen. Ces laboratoires vivants permettent de tester des pratiques sylvicoles innovantes et d'introduire des essences en dehors de leur aire naturelle. « Ces expérimentations peuvent contribuer à enrichir les forêts, réduire leur vulnérabilité et préserver leurs multiples fonctions écologiques : séquestration de carbone, maintien de la biodiversité et lutte contre l'érosion », témoigne Erwin Ulrich, pilote de la stratégie d'adaptation des forêts au changement climatique à l'ONF.

Un exemple inspirant de coopération européenne illustrant l'importance d'une mobilisation collective fondée sur l'innovation et le partage d'expériences.



Forêt guyanaise défoliée vue d'un hélicoptère.

## Des premiers signes de déprésements dans les forêts d'outre-mer

Le changement climatique affecte les forêts ultramarines comme les forêts hexagonales. En Guyane, l'ONF a cherché à comprendre les causes de déprésements constatés depuis 2022 sur plus de 10 000 hectares. À La Réunion, des travaux de l'ONF visent à connaître et anticiper les impacts, en cours et à venir, du changement climatique sur les forêts.

**L**a forêt de Guyane montre des signes de déprésements ponctuels sur plus de 10 000 hectares dans l'Ouest du territoire. Afin d'identifier les origines de ce phénomène, l'ONF a recoupé, grâce à un financement de la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, les données de survols aériens avec des images satellites, puis procédé à des missions de terrain sur des parcelles présentant des déprésements près de la réserve naturelle nationale de La Trinité et dans la réserve biologique intégrale de Lucifer / Dékou-Dékou. L'objectif: comparer les taux de mortalité en fonction des essences, de leurs propriétés pédologiques et de la réserve en eau. Les taux de mortalité vont de 40 à 80% en fonction des parcelles, contre un taux moyen de 5% dans le reste de la forêt.

Parmi les premières hypothèses identifiées, les déprésements pourraient être liés au changement climatique (saisons des pluies très marquées, alternant avec des saisons sèches intenses caractérisées par de fortes températures peu fréquentes jusque-là). À ce stade, l'ONF exclut l'hypothèse de parasites ou d'insectes ravageurs.

### Un enjeu de suivi sur le long terme

À La Réunion, l'ONF a mis en place en 2024 des suivis de l'état sanitaire des arbres. Un réseau d'observation sur le modèle du protocole de la France hexagonale DEPERIS<sup>1</sup>, appliqué pour la première fois à La Réunion sur une vingtaine d'espèces, permet de constater des déprésements en hausse depuis quelques années en forêt naturelle. D'autres études portent sur des déprésements observés dans les forêts de Tamarins des Hauts, attaquées par un insecte invasif, le psylle (*Acizzia uncatooides*), dont les effets sont exacerbés en contexte de saisons sèches plus marquées. Une étude récente a permis de modéliser, sur l'île, les projections des aires de répartition des différentes espèces endémiques, afin d'identifier les plus vulnérables au changement climatique. Ces impacts visibles du changement climatique confirment l'intérêt de déployer un dispositif de suivi sur le long terme des écosystèmes forestiers ultramarins.

1. Outil d'évaluation de l'état sanitaire des arbres développé par le Département santé des forêts, fondé sur des critères objectifs tels que la mortalité des branches et la perte de ramifications.

## L'INTERVIEW



**“La coopération internationale, un atout pour renforcer l'efficacité mutuelle de nos actions”**

Chaque année, sous l'égide des ambassades et des représentants de l'État, les équipes de l'ONF accueillent des délégations internationales. Éclairage avec Olivier Van den bossche, chargé de mission à la Direction des relations institutionnelles, de l'outre-mer et de la Corse.

**L'ONF a accueilli en 2024 plusieurs délégations internationales. Dans quel contexte ces visites voient-elles le jour ?**

Lettonie, Géorgie, République tchèque, Allemagne, Finlande, Hongrie... En 2024, plusieurs délégations étrangères ont sollicité un temps d'échanges approfondis avec l'ONF. Depuis plusieurs années, nous pilotons ces missions institutionnelles fondées sur le partage d'expériences et de cas pratiques, en favorisant le plus possible des visites de terrain en région. Ce fut le cas cette année dans les forêts domaniales de Sénart, de Fontainebleau ou de Compiègne.

Ces échanges interviennent soit à la demande de l'État, dans le cadre de coopérations et de partenariats européens, soit en lien avec les organismes forestiers d'autres pays. L'adaptation des forêts au changement climatique est un sujet de préoccupation majeur. En juillet 2024 par exemple, après avoir accueilli une délégation ministérielle géorgienne, l'ONF a mené une mission en Géorgie, hotspot de biodiversité disposant d'un fort taux d'endémisme et de types d'écosystèmes forestiers intéressants pour nos ressources génétiques forestières. Face à la situation sanitaire des forêts, il est essentiel de pouvoir dialoguer à une échelle plus large pour trouver les réponses adaptées à nos problématiques. D'autres thèmes, directement liés aux effets du changement climatique comme la préservation de la biodiversité, la restauration des terrains en montagne ou la défense des forêts contre les incendies, font l'objet d'échanges. C'est ainsi que l'ONF a reçu, en novembre 2024, le gestionnaire régional des forêts hongroises MECSEKERDÖ, accompagné du conseiller scientifique de l'ambassade de Hongrie en France. Au menu de ces rencontres: du transfert d'expérience pour les aider à améliorer leur stratégie de défense des forêts contre les incendies. Ces échanges s'inscrivent dans un partenariat plus ancien entre l'ONF et MECSEKERDÖ. Qu'il s'agisse de la Hongrie ou d'autres pays, nous avons tout à gagner de ces rencontres pour renforcer l'efficacité de nos missions et comparaître les choix sylvicoles dans un contexte de changement climatique.

**Quelles sont les thématiques principales abordées ?**



Visite d'une délégation internationale en forêt de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).



## GESTION DURABLE DES FORÊTS ET AMÉNAGEMENTS FORESTIERS

### Face à un climat qui change, l'ONF adapte ses aménagements forestiers

Expérimentation, innovation et dialogue territorial : l'ONF modernise ses outils de planification pour garantir la résilience des forêts.

**S**écheresses répétées, vagues de chaleur, insectes ravageurs... La rapidité des changements climatiques et leurs impacts peuvent menacer l'atteinte des objectifs garantis par les documents de gestion durable, ainsi que la continuité des actions sur le cycle long des forêts.

Simultanément, les nouveaux outils de télédétection ouvrent la possibilité de connaître plus fréquemment l'état des forêts et permettent au gestionnaire d'adapter ses actions à la réalité constatée, tout en conservant le cap fixé par le document de gestion durable. Face à ces changements majeurs, en accord avec ses ministères de tutelles, l'ONF travaille à moderniser ses documents de gestion durable pour mieux répondre aux défis imposés par l'incertitude climatique.

#### Une planification forestière rénovée

Ces documents constituent la boussole qui encadre la gestion des forêts publiques sur vingt ans. Entre 2022 et 2024, l'ONF a mis en place une série d'expérimentations issues des propositions du terrain. Objectif : repenser la forme et le contenu des documents de gestion durable, ainsi que les modalités de concertation avec les acteurs des territoires. Ces tests ont permis de nourrir une réflexion collective et les résultats ont été partagés avec les parties prenantes nationales et les Communes forestières, débouchant sur plusieurs propositions d'évolution des cadres existants.

Cette refondation des référentiels de la planification forestière, qui s'inscrit dans les objectifs du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), est un défi des prochaines années pour permettre de préparer la forêt de demain.

### Compiègne co-construit sa planification forestière

En 2024, la forêt domaniale a lancé la révision de son plan de gestion avec une démarche innovante de concertation menée avec les usagers. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet de recherche C4Change associant chercheurs, forestiers, décideurs et citoyens.

« Aujourd'hui, la planification forestière est devenue compliquée. Face aux incertitudes causées par le réchauffement climatique, il est nécessaire de repenser nos plans de gestion habituels », explique Jérôme Jaminon, directeur de l'agence territoriale ONF de Compiègne. Avec un sol sableux aux faibles capacités de rétention d'eau, un déséquilibre forêt-ongulés et des ravageurs comme le hanneton forestier, Compiègne cumule des maux classiques.

C'est dans ce contexte qu'un travail innovant de co-construction en faveur de la planification de la forêt domaniale de Compiègne a été lancé en 2024, dans le cadre d'un *living lab* du projet multi-partenarial C4Change (voir encadré ci-dessous). Le choix a été fait d'une méthodologie associant très en amont l'ensemble des acteurs. Forestiers, professionnels du bois, associations environnementales, randonneurs, chasseurs et collectivités se sont réunis lors de quatre ateliers animés par INRAE et AgroParisTech. « Cette démarche est un atout pour favoriser le brassage des idées et des points de vue, tout comme la conduite du changement et l'innovation », explique Véronique Borzeix, directrice territoriale Seine-Nord.

Les enjeux d'une forêt résistante face à la crise climatique ont été rappelés. Les acteurs ont ensuite présenté leurs besoins respectifs avant de définir collectivement une trajectoire commune pour la forêt à l'horizon 2035. Lors du dernier atelier, des propositions d'actions ont été formulées par les participants. Tous ont notamment reconnu l'importance du droit à l'expérimentation et la nécessité de renforcer la biodiversité pour une forêt plus riche, diversifiée et résiliente.

En 2025, pour la rédaction du plan de gestion, l'agence de Compiègne poursuivra les travaux de concertation avec les acteurs locaux.



© Elise Michaud / ONF

#### C4Change : relancer la recherche autour de la planification forestière

Le projet C4Change (nouvelles compétences pour la planification forestière en contexte de grands défis) a été initié en juin 2023 et s'est achevé fin 2024. Son objectif ? Relancer la recherche autour de la planification forestière face aux enjeux climatiques.

Cofinancé par le LabEx ARBRE et le RMT AFORCE, il est co-porté par l'UMR Silva (INRAE Nancy, AgroParisTech Nancy, université de Lorraine, recherches pluridisciplinaires sur les forêts), le CEREFIGE (université de Lorraine,

sciences de gestion) et le BETA (CNRS, universités de Strasbourg et de Lorraine, INRAE et AgroParisTech).

En plus du *living lab*, quatre ateliers nationaux destinés à identifier les nouveaux besoins de recherche en forêt publique et privée ont été organisés. La démarche a mobilisé une trentaine de chercheurs (écologues, économistes, modélisateurs, juristes) et praticiens (gestionnaires, propriétaires).

## La police spécialisée de la forêt: un outil au service de la gestion durable

Dans le nouveau contexte du changement climatique, l'ONF rénove sa stratégie en matière de police, en donnant une priorité à la protection de la forêt, à la mission d'intérêt général Défense des forêts contre les incendies et en professionnalisant son réseau.

### Une nouvelle instruction

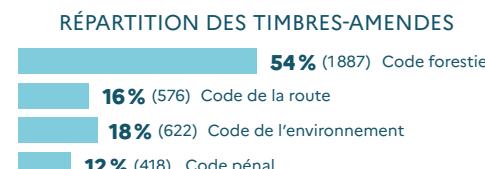
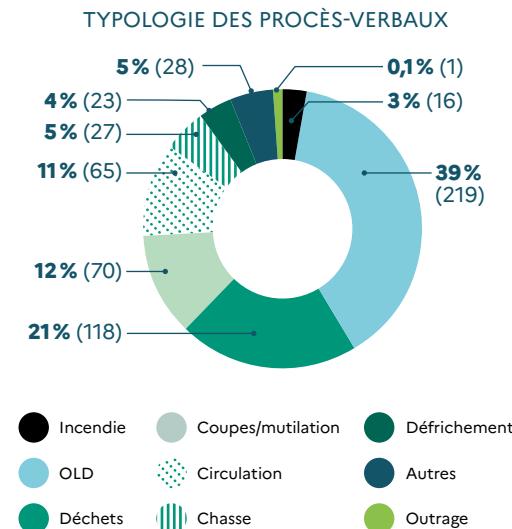
**L**a professionnalisation de la police forestière se poursuit avec une stratégie adaptée aux exigences judiciaires. Une nouvelle instruction interne, déployée en 2024, met en avant la nécessité de disposer de spécialistes police identifiés, dotés de temps spécifiques pour l'exercice de leurs missions, afin de renforcer l'efficacité du suivi des infractions.

### L'innovation Digiconstat

Digiconstat modernise le suivi des infractions forestières. Ce carnet numérique permet un suivi en temps réel et des rapports fiables grâce à la géolocalisation. Son déploiement national, y compris en outre-mer, marque une avancée majeure pour l'ONF et ses partenaires.

### Un bilan stable des infractions

En 2024, plus de 3 500 amendes forfaitaires ont été enregistrées, avec une prédominance des infractions liées au Code forestier, telles que la circulation illégale sur routes forestières et le dépôt de déchets. Plus de 500 procès-verbaux ont été rédigés pour des coupes illicites, des dépôts de déchets ou des violations de l'accès aux espaces naturels.



NB: Les infractions au Code de la route sont des infractions constatées dans les forêts publiques comme le stationnement.

### Procès-verbal électronique : l'amende forfaitaire 2.0

Depuis plusieurs années, l'ONF travaille avec l'Agence nationale de traitement automatique des infractions pour bénéficier de la plateforme «procès-verbal électronique», destinée à remplacer le timbre-amende papier par une procédure dématérialisée. Expérimentée dès juin 2024 dans trois sites pilotes, cette démarche a permis de dresser 1 481 amendes en six mois, confirmant son efficacité. Un déploiement national est prévu en 2025.



## RENOUVELLEMENT FORESTIER

### De France Relance à France Nation Verte : agir pour la restauration des forêts domaniales

Les crises sanitaires et climatiques qui ont fragilisé les forêts françaises ont conduit l'État à engager des moyens inédits pour leur renouvellement et leur adaptation. Depuis 2020, trois plans – France Relance, France 2030 et désormais France Nation Verte – permettent de restaurer 23 000 hectares. D'abord axés sur la reconstitution des peuplements sinistrés, notamment à la suite d'attaques parasitaires, ces dispositifs évoluent vers une approche visant l'amélioration de la résilience des peuplements face au changement climatique, grâce à des enrichissements.

#### France Relance: priorité au renouvellement curatif

**E**ntre son lancement en décembre 2020 et la fin 2023, le plan France Relance a constitué une première réponse d'envergure. Avec une enveloppe de 60 millions d'euros, il a permis le renouvellement de 11 054 hectares dans 541 forêts domaniales, dépassant de près de 10% l'objectif initialement fixé.

Face aux ravages des scolytes, de la chalarose ou encore de la maladie de l'encre, l'accent a été mis sur les régions les plus durement touchées. Ainsi, 55% des surfaces ont bénéficié d'un renouvellement curatif, permettant de replanter des zones décimées par les crises sanitaires. Le reste des interventions (45%) s'est concentré sur la prévention, en renforçant la résilience des peuplements face aux aléas climatiques. Les plantations en plein ont représenté 32% des surfaces, le reste étant constitué par des enrichissements fins ou en placeaux. Le Grand Est a été la région la plus concernée (23% des surfaces replantées), devant les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté (15% chacune), suivis par la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et l'Auvergne-Rhône-Alpes (9% chacune).

Sur le terrain, cette dynamique s'est traduite par la plantation de plus de 8,8 millions d'arbres, issus de 98 essences différentes. Feuillus et résineux ont été répartis de manière équilibrée, où le chêne reste prépondérant avec 25% des plants de cette essence, et une place croissante accordée aux essences méditerranéennes, mieux adaptées aux conditions climatiques de demain.

#### Lexique

**Enrichissement:** plantation qui vient compléter une surface forestière en régénération naturelle (avec des arbres qui se renouvellent sans intervention humaine, grâce aux graines tombées au sol).

**Plantation en plein:** plantation sur une surface à nu avec un espacement régulier entre les jeunes plants (de 2 à 3 m) afin de limiter les phénomènes de concurrence entre les arbres.

**Plantation en placeaux:** plantation dense sur des petites surfaces, par exemple lorsque la régénération naturelle ne recouvre pas l'ensemble de la surface espérée, ou sur terrain accidenté.



## France 2030: cap sur l'adaptation des forêts

Lancé en 2023, le programme France 2030 a poursuivi l'effort avec une approche résolument tournée vers l'avenir. Destiné au renouvellement de 5 000 hectares, il marque un tournant en privilégiant l'adaptation des peuplements aux nouvelles conditions climatiques. Le changement le plus notable concerne les modes de renouvellement. Les renouvellements par régénération naturelle accompagnée, favorisant des essences secondaires lorsqu'elles sont adaptées aux conditions futures, sont devenus un levier clé et représentent 20% des surfaces concernées. Les dispositifs de diversification en gestion et l'expérimentation des îlots d'avenir, définis selon la réglementation en vigueur des matériels forestiers de reproduction, ont été maintenus afin de tester de nouvelles approches.

### Lexique

**Îlots d'avenir:** dispositif d'expérimentation sur de petites parcelles de 0,5 à 2 hectares, constituées d'une seule essence, dont les capacités d'adaptation au milieu et d'évolution sont suivies et analysées en continu par les experts du département Recherche, développement et innovation de l'ONF.

**Matériel forestier de reproduction:** plants de feuillus ou de résineux élevés en pépinière, graines, boutures, greffons et marcottes.

**Dispositif de diversification en gestion:** expérimentations permettant de tester, dans le cadre de la gestion forestière, de nouveaux mélanges entre essences d'arbres connues, le plus souvent autochtones, et de nouvelles espèces, autochtones et étrangères. Les décisions sur la reconnaissance à large échelle seront prises seulement après la phase d'expérimentation, qui peut durer de 30 à 50 ans.

## Focus sur le rôle crucial des agences travaux

Régroupant l'ensemble des équipes de l'ONF chargées de réaliser les activités (manuelles et mécaniques) relevant du régime forestier, les agences travaux ont accentué, durant l'année, la priorité donnée aux prestations sylvicoles sur les plantations et les entretiens dédiés aux opérations de régénération forestière dans le cadre des trois dispositifs financés par l'État (France Relance, France 2030 et France Nation Verte).

Les entretiens (cloisonnements, dégagements) ont été effectués sur près de 85 000 hectares, avec leurs moyens de production internes et le recours, en sous-traitance, aux entreprises de travaux forestiers. Grâce au soutien de l'État, ces activités sont amenées à augmenter significativement dans les années à venir.

Les agences travaux ont également produit un effort d'investissement en direction des activités Graines et plants avec la sécherie de la Joux,

## France Nation Verte: une ambition renforcée pour la résilience des forêts

En 2024, l'État franchit une nouvelle étape avec le lancement de France Nation Verte, un dispositif inscrit dans la planification écologique. Il a pour objectif de financer le renouvellement de 7 000 hectares de forêt domaniale. Au-delà de l'objectif de régénération naturelle adaptée aux conditions climatiques futures, qui reste une priorité, ce programme introduit une autre dimension : le financement des travaux sylvicoles d'amélioration des jeunes peuplements pour renforcer leur résilience.

Avec ce nouveau dispositif, l'État affirme sa volonté d'accompagner durablement le renouvellement des forêts françaises en conciliant restauration, adaptation et anticipation des défis climatiques à venir.

### Lexique

**Dispositif de diversification en gestion:** expérimentations permettant de tester, dans le cadre de la gestion forestière, de nouveaux mélanges entre essences d'arbres connues, le plus souvent autochtones, et de nouvelles espèces, autochtones et étrangères. Les décisions sur la reconnaissance à large échelle seront prises seulement après la phase d'expérimentation, qui peut durer de 30 à 50 ans.

la pépinière de l'Essart et les vergers à graines de La Réunion et du Sud-Ouest, afin de répondre à la demande croissante de graines et de plants adaptés au climat futur.



## Renouvellement forestier en Guadeloupe

En 2024, grâce au soutien de l'État, l'ONF a lancé des projets ambitieux en Guadeloupe, visant à restaurer et protéger les écosystèmes forestiers menacés par le changement climatique.

**E**n 2024, l'ONF a conclu deux conventions visant à réaliser des travaux de renouvellement forestier dans les forêts domaniales, départementalo-domaniales ou territorialemento-domaniales d'outre-mer aux Antilles, à La Réunion, à Mayotte et en Guyane. La première, signée fin janvier<sup>1</sup> dans le cadre de France 2030, prévoit un financement de cinq millions d'euros. La deuxième, signée en septembre dans le cadre de la Planification écologique (avec le ministère de l'Agriculture), est dotée d'une enveloppe de 3,5 millions d'euros. Ces accords permettent notamment d'intervenir en Guadeloupe sur 16 hectares de forêt déjà affectés par les conséquences du changement climatique (montée des eaux, sécheresses, cyclones) ou menacés par les pressions humaines, afin de préserver les services écosystémiques des forêts.

### Des premières plantations effectuées

Les travaux sont variés : ils comprendront des reboisements avec une diversification des essences locales (plantations en plein ou enrichissements), ainsi que l'accompagnement de la régénération naturelle dans des zones dégradées à la suite d'événements climatiques (glissements de terrain,

érosion des berges ou des talus) ou fragilisées par la fréquentation. Ces interventions concerneront aussi bien la forêt sèche sur sable et la forêt marécageuse de la forêt domaniale du littoral, que la forêt dense humide ou mésophile de la forêt départementalo-domaniale. Plus ponctuellement, les travaux engagés pourront viser le renforcement de la dynamique végétale naturelle dans des parcelles de production de mahogany (aussi appelé «acajou des Antilles», le mahogany grandes feuilles fait partie des essences de bois précieux).

L'ONF s'approvisionne auprès de pépiniéristes privés pour disposer des plants d'essences locales. À la fin de l'année 2024, après avoir priorisé les parcelles nécessitant des interventions en fonction des enjeux écologiques et lancé les marchés de production des plants, les premières plantations ont été réalisées en forêt domaniale du littoral. Elles se poursuivront en 2025.

1. Convention signée avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère en charge de l'environnement et l'ADEME.

Sélection en pépinière des essences locales qui feront les forêts de demain.





## ÉQUILIBRE SYLVOCYNÉGÉTIQUE

### Résultats du bilan triennal des baux de chasse en forêt domaniale

**A**l'heure où le changement climatique affecte les forêts et compromet leur renouvellement, l'équilibre sylvocynégétique est plus que jamais une priorité et repose sur un partenariat solide entre les forestiers et les chasseurs. L'année 2024 était celle du bilan triennal des baux de chasse en forêt domaniale (contrat définissant les conditions d'exercice du droit de chasser). Cette troisième échéance triennale, pour les baux conclus en 2016, a permis d'actualiser les contrats qui définissent les objectifs cynégétiques et sylvicoles de chaque lot. Si la très grande majorité des locataires ont accepté l'avenant qui leur a été proposé, un peu moins de 10% des lots ont fait l'objet d'une résiliation à l'initiative du locataire.

Cette échéance triennale a été l'occasion de mettre à jour la situation de l'équilibre sylvocynégétique dans les lots de chasse domaniaux. Le bilan montre que la situation s'est globalement détériorée.

Le niveau d'équilibre n'est plus jugé satisfaisant que sur 45 % de la surface des forêts domaniales, contre 50 % en 2021 et 61 % en 2018. En nombre de lots, l'équilibre est qualifié de «satisfaisant» pour 54 % des lots, contre 60 % en 2021 et 69 % en 2018. Il est évalué comme «dégradé» ou «compromis» dans les autres situations.

Cette évolution ne répond pas à l'objectif de réduire de moitié les situations de déséquilibre sur cinq ans et du besoin de restaurer les équilibres forêt-ongulés comme condition de réussite de la stratégie d'adaptation des forêts au changement climatique. Plus que jamais, la collaboration et le dialogue renforcés avec les partenaires du monde de la chasse sont indispensables.



Aboutissement d'une jeune pousse d'érable sycomore.

### Accord national conclu entre la FNC et l'ONF

**E**n février 2024, la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et l'ONF ont conclu un accord global national relatif à la gestion des grands ongulés dans les forêts domaniales afin de favoriser l'équilibre forêt-ongulés. Il s'inscrit dans la continuité des accords signés le 1<sup>er</sup> mars 2023 entre la FNC, les représentants des agriculteurs et l'État afin de réduire les dégâts des grands gibiers qui pénalisent les forestiers et les agriculteurs.

Cet accord se décline autour de plusieurs thématiques: fourniture d'indicateurs en vue d'un diagnostic partagé, mise en œuvre de dispositifs incitatifs à l'augmentation des plans de chasse et des prélèvements, utilisation de l'agrainage (pratique consistant à nourrir des animaux sauvages dans leur habitat naturel) en conformité avec les schémas départementaux de gestion cynégétique, développement de mesures visant à favoriser le prélèvement des chevreuils de manière adaptée. Le suivi de la convention est effectué dans le cadre d'un comité de pilotage qui s'est réuni à deux reprises en 2024.



Consignes de chasse avant une battue.

### Des actions ciblées dans les zones à fort enjeu de renouvellement forestier

Les dispositifs mis en place entre l'ONF et les chasseurs se fondent sur un principe «gagnant-gagnant»: une baisse de la population de grand gibier par une augmentation des prélèvements contre une baisse des prix de loyers de chasse ou le versement de bonus importants.

Dans les zones en déséquilibre forêt-ongulés, l'ONF s'engage à «promouvoir une réduction significative des loyers pour les locataires de baux domaniaux et les fédérations s'engageant à favoriser une augmentation des prélèvements» dans le cadre des plans de chasse. Ce bonus «plan de chasse» est accordé sous certaines conditions.

Dans les lots ayant déjà atteint l'équilibre et financés par des fonds publics, l'accord prévoit de «récompenser les comportements qui permettent le renouvellement par plantations sans protection». Ce bonus «hectares renouvelés par plantations sans protection» est accordé aux locataires volontaires des lots sous conditions et différentes modalités.

Dans les zones où ces actions sont mises en œuvre, l'ONF s'engage à favoriser des mesures sylvicoles et des aménagements d'espaces naturels attenants, afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu (entretien des bords de routes et des sommières, maintien d'un sous-bois appétant, conservation de feuillus naturels, gestion des lisières en privilégiant les lisières étagées, maintien de chablis de résineux ou de houppiers d'arbres abattus...).

### Un partenariat solidaire entre l'ONF et le Secours populaire français

Soutenir l'aide alimentaire grâce à des dons de lots de viandes surgelées de gibiers (sangliers, chevreuils, cerfs): tel est l'objectif du partenariat officialisé le 6 décembre entre Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF, et Thierry Robert, directeur général du Secours populaire français. Le fonctionnement est le suivant: l'ONF organise la collecte du gibier, puis l'achemine vers un transformateur chargé de le préparer en produits prêts à la consom-

mation, selon la réglementation sanitaire en vigueur. Une fois la viande conditionnée et remise au Secours populaire français, les bénévoles de l'association assurent sa distribution aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire. En décembre, deux premières distributions se sont déroulées à Nogent-sur-Oise ainsi qu'à Clermont-Ferrand. Ces premiers colis alimentaires représentent environ 5 000 repas.



---

## FACE AUX RISQUES, PROTÉGER LA NATURE ET LES POPULATIONS

---

- 56 Restauration des terrains en montagne
- 60 Défense des forêts contre les incendies
- 62 Dunes



© Nathalie Petrel / ONF



## RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE

### Une mission historique et essentielle

Retour sur la mobilisation des équipes de Restauration des terrains en montagne (RTM) pour prévenir et gérer les risques naturels.

**L**es forêts de montagne jouent un rôle essentiel qui participe à la protection des populations. Elles atténuent l'érosion en retenant le sol et en interceptant une partie de l'eau de pluie, réduisant ainsi l'intensité et la fréquence des crues. Elles offrent une protection efficace contre les chutes de blocs en limitant leur départ et en arrêtant une grande partie d'entre eux, selon la constitution et la longueur de la bande boisée. En hiver, elles contribuent à stabiliser le manteau neigeux, réduisant le départ d'avalanches.



Ouvrage RTM sur le torrent de Bragousse en forêt de Boscodon (Hautes-Alpes).

© Xavier Remongin / MASA/ONF

Ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle, des peuplements de protection ont été plantés pour limiter l'érosion des sols et les départs d'avalanches. Aujourd'hui, 250 000 hectares de forêt domaniale RTM et près de 23 000 ouvrages de protection sont entretenus par les experts de l'ONF, qui en assurent une gestion rigoureuse et y mènent des travaux de maintenance et de renouvellement adaptés.

#### La montagne à l'épreuve du changement climatique: l'intensification des risques naturels

Les équipes RTM de l'ONF, présentes dans onze départements alpins et pyrénéens, collaborent avec les services de l'État et les collectivités pour prévenir et gérer les risques naturels en montagne, dans le cadre de missions d'intérêt général confiées par l'État. À ce titre, elles assurent le suivi et la maintenance du plus grand parc d'ouvrages de protection en montagne, notamment des ouvrages de correction torrentielle. Leur mission ne s'arrête pas là: en observant et en relevant les événements naturels, à l'instar des 3000 couloirs d'avalanche suivis, elles contribuent à améliorer la connaissance sur ces phénomènes.

Enfin, elles apportent un soutien précieux pour analyser ces événements, évaluer le risque résiduel et fournir des recommandations aux autorités locales.

Ces dernières années, les aléas naturels tels que les avalanches, les crues torrentielles, les chutes de blocs, les glissements de terrain ainsi que la fonte des glaciers se sont intensifiés.

Les équipes de l'ONF adaptent constamment leurs pratiques pour participer au renforcement de la résilience des territoires et des forêts de montagne. En 2024, elles sont notamment intervenues après les inondations survenues dans la vallée d'Aspe et les crues de La Bérarde.



Descente avec des cordes pour évaluer la stabilité des falaises surplombant le village de Pierrefeu (Alpes-Maritimes).



Chapelle de La Bérarde après la crue du torrent des Étançons ayant impacté le hameau – commune de Saint-Christophe-en-Oisans (Isère) - 27 juin 2024.

**Crue historique à La Bérarde : un engagement décisif des équipes ONF-RTM**

L'année 2024 restera marquée par un événement exceptionnel: la crue dévastatrice qui a frappé le hameau de La Bérarde, à Saint-Christophe-en-Oisans, les 20 et 21 juin. Si cet événement n'a heureusement causé aucune victime, il a entraîné des dégâts majeurs. Dix-sept habitations ont été détruites et 66 autres endommagées, tandis que 114 personnes ont été évacuées par hélicoptère. «La force de la crue a été impressionnante ! Du jamais vu sur ce site, avec près de 300 000 m<sup>3</sup> de matériaux (mélange de blocs rocheux, graviers et limons sableux), qui ont recouvert le hameau de La Bérarde. C'est l'équivalent en volume de 120 piscines olympiques», témoigne Yann Quefféléan, responsable du pôle RTM et risque en montagne.

Face à cette situation, les équipes locales ont été fortement mobilisées en soutien aux autorités locales, en particulier auprès du préfet de l'Isère, du maire de Saint-Christophe-en-Oisans et du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI - en charge de la gestion des risques d'inondation). Une analyse de l'exposition des bâtiments aux risques naturels a été réalisée immédiatement après la crue. À la demande de l'État, le service RTM a aussi participé à la mise en œuvre des travaux de sécurisation du site (travaux d'urgence) et accompagne le SYMBHI dans l'étude hydraulique qui servira de base aux futurs réaménagements du hameau.

En parallèle, une mission complémentaire a été confiée aux équipes, consistant en la production d'une rétrospective détaillée de cet événement. L'étude, menée entre juillet et novembre 2024 et fondée sur des expertises internes et des contributions scientifiques, avait pour objectif de comprendre les causes sous-jacentes de la crue et de proposer des scénarios plausibles pour les futurs événements.

L'engagement des équipes de l'ONF dans cette crise témoigne de leur professionnalisme et de leur rôle clé dans la gestion des risques naturels. Une mobilisation déterminante également à l'œuvre, en 2024, lors des inondations en vallée d'Aspe dans les Pyrénées-Atlantiques, comme en 2020 après la tempête Alex survenue dans les Alpes-Maritimes. Face à l'intensification des phénomènes extrêmes, cette mission est plus que jamais essentielle pour renforcer la résilience des territoires et protéger les populations.

## L'INTERVIEW



### “Le renforcement des équipes ONF-RTM est en cours”

Entretien avec Yann Quefféléan, responsable du pôle Restauration des terrains en montagne (RTM) et risque en montagne.

**Face aux enjeux climatiques, les équipes RTM constatent-elles un accroissement des risques naturels en montagne ? De quelle nature sont ces phénomènes ?**

Nous constatons effectivement ces dernières années une recrudescence des événements naturels en montagne, sans doute le signe du réchauffement climatique. Ce phénomène est perceptible sur les relevés d'événements que nous faisons, pour le compte du ministère en charge de l'environnement, depuis les années 1980.

En haute montagne, l'effet du réchauffement climatique est direct et induit une augmentation des risques d'origine glaciaire et périglaciaire.

Ces derniers accroissent par ailleurs significativement les risques torrentiels en aval, en cas de rupture ou de vidange brutale de poche d'eau ou de lac glaciaire, et en fournissant une quantité supplémentaire de matériaux pouvant conduire à des crues (effondrement de parois à permafrost, déstabilisation de glacier rocheux, retrait glaciaire dégageant de nouvelles zones érodables...).

**Comment les équipes RTM s'adaptent-elles ?**

Face à une demande croissante de l'État dans le cadre de l'exercice de nos missions d'intérêt général, le renforcement des équipes ONF-RTM est en cours.

Dispositif d'abaissement du lac de Rosolin (Tignes, Savoie) par siphonnage.



## Suivi des avalanches : une mission sous haute surveillance



Les équipes ONF-RTM sondent et testent la stabilité du manteau neigeux.

Le 27 février 2024, six avalanches se sont produites en une journée sur le versant de Guilhers dans les Pyrénées-Atlantiques. Cet événement, sans catastrophe humaine enregistrée, a mis en lumière l'importance du travail mené par les équipes ONF-RTM, mobilisées dans le cadre de la mission d'intérêt général pour exercer l'Enquête permanente sur les avalanches (EPA). Aujourd'hui, 111 couloirs d'avalanche sont suivis de près par l'ONF dans le département. L'objectif de cette surveillance continue est de prévenir les risques, gérer les zones sensibles et fournir des données essentielles à la recherche scientifique. En comprenant mieux les conditions qui provoquent ces phénomènes, l'ONF aide à la mise en place de systèmes d'alerte et à la protection des zones à risque. Ces données permettent également de concevoir des mesures de prévention plus efficaces, comme l'installation de barrières de protection ou la restriction d'accès à certaines zones pendant les périodes critiques.

**3 000**

COULOIRS D'AVALANCHE suivis dans toute la France

**101**

FORESTIERS MOBILISÉS dans la lutte contre les avalanches, les crues torrentielles, les glissements de terrain, les chutes de blocs, les risques d'origine glaciaire et périglaciaire

## Un partage d'expertise à l'international

Le 10 au 13 juin 2024, l'Autriche a accueilli le colloque INTERPRAEVENT, événement international majeur sur les risques naturels en montagne. Face à l'intensification des épisodes extrêmes exacerbés par le changement climatique, 500 experts de vingt nationalités se sont réunis pour partager leurs connaissances et leurs pratiques. L'occasion pour les équipes RTM de présenter leurs retours d'expérience sur des sujets aussi variés que le génie paravalanche, la gestion des lacs pro-glaciaires et les conséquences de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes.

Ces interventions ont mis en lumière les défis auxquels sont confrontés les territoires montagneux français ainsi que les solutions novatrices pour anticiper les risques liés au changement climatique. Elles ont également souligné l'importance de l'observation sur le terrain, de la modélisation et de la prévention face aux menaces croissantes pesant sur les montagnes. Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition de ce colloque international.



Une forestière mesure les dimensions d'un bloc de pierre tombé lors d'un éboulement.



## DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

### Une présence de l'ONF sur le terrain pendant la période estivale doublée depuis 2022

2024 a été l'une des années les moins marquées par les incendies de forêt depuis ces cinquante dernières années. Une situation inédite qui s'explique par une météo favorable, mais aussi par un dispositif renforcé de surveillance et de prévention, porté notamment par l'ONF dans le cadre de l'application de la mission d'intérêt général Défense des forêts contre les incendies (DFCI), qui a été renforcée et étendue depuis 2022.

**D**ès le début de l'année, les conditions météorologiques ont joué en faveur d'une réduction des feux. Un hiver exceptionnellement pluvieux, excepté en Occitanie et en Haute-Corse, a permis de recharger les nappes phréatiques, atténuant le stress hydrique des massifs forestiers. Au final, seuls cinq incendies ont dépassé les 100 hectares, un chiffre bien inférieur à la moyenne enregistrée ces dernières années.

#### Un arsenal de prévention renforcé

Derrière ce bilan encourageant, un travail de fond a été mené grâce à une mobilisation collective, au rang desquels les équipes de l'ONF occupent une place déterminante. En 2024, la prévision des risques a été optimisée grâce à un partenariat étroit avec Météo-France et la Sécurité civile. Désormais, les prévisions ne se limitent plus aux 15 départements méditerranéens, mais couvrent également le Sud-Ouest (depuis 2023) et l'Ouest (depuis 2024). L'ONF participe activement à l'évaluation de la sécheresse de la

végétation en réalisant des mesures hebdomadaires sur plus de 100 sites, complétées par des observations de terrain. Ces données viennent alimenter les réunions de travail hebdomadaires qui orientent les stratégies de lutte et de prévention.



Un forestier conseille des habitants sur les obligations légales de débroussaillage à effectuer sur leur propriété.

#### Des actions concrètes sur le terrain

De juin à septembre, des actions de terrain ont permis de limiter les risques. 188 patrouilles de surveillance et d'intervention, représentant 13 300 jours de patrouille, ont été activées dans 48 départements, sillonnant les zones à risque, notamment dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Résultat : plus de 10 000 sorties effectuées, 500 fumées suspectes levées et une centaine de départs de feu éteints.

Parallèlement, 2 358 patrouilles de surveillance ont permis de sensibiliser plus de 33 000 personnes aux risques incendie et d'effectuer 10 337 contrôles.

L'ONF a également joué un rôle clé dans l'application des Obligations légales de débroussaillage (OLD), avec 3 100 hommes-jours mobilisés et 11 605 installations, bâtiments et constructions contrôlés.

Au total, grâce aux financements de l'État au titre de la mission d'intérêt général DFCI, la présence sur le terrain de l'ONF en période estivale a été multipliée par deux depuis 2022.

#### Les actions de l'ONF dans le cadre de la mission d'intérêt général DFCI

- Renforcer et étendre les contrôles ciblés des Obligations légales de débroussaillage pour le compte des préfets
- Renforcer et étendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation
- Étendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble des territoires à risque
- Consolider les patrouilles de première intervention (véhicule porteur d'eau) en zone historique
- Étendre les patrouilles de première intervention sur l'ensemble du territoire (100 patrouilles à l'échelle nationale à l'horizon 2025)
- Réaliser des travaux à vocation DFCI

**33 000**

PERSONNES  
SENSIBILISÉES  
aux risques incendie

**10 337**

CONTRÔLES  
EFFECTUÉS

### Mission DFCI : des exercices pratiques partout en France

**L**es exercices de défense des forêts contre les incendies offrent des enseignements précieux pour l'ensemble des acteurs de l'ONF impliqués. De la Bretagne à la Meurthe-et-Moselle, plusieurs séries de mises en situation, organisées tout au long de l'année 2024, ont permis de valider les procédures d'alerte et de gestion des incendies intégrant les démarches d'utilisation des véhicules d'intervention et les patrouilles de surveillance ONF. « Ces exercices sont l'occasion de tester la coordination des actions menées par nos personnels avec les services départementaux ou la Sécurité civile », témoigne Guillaume Peghaire, chef du département Risques naturels à l'ONF. Des initiatives qui montrent l'importance de la préparation et de la collaboration des équipes de l'ONF avec les services de secours, au service de la prévention des risques et de la sécurité de tous.

### Renforcer la lutte contre les feux de forêt à La Réunion

**D**evant les risques accrus d'incendies durant la saison sèche, l'ONF renforce sa vigilance sur l'île de La Réunion. Des patrouilles préventives ont été déployées les week-ends pour surveiller les massifs, intervenir rapidement sur les départs de feu et sensibiliser le public. En septembre 2024, une première formation a été dispensée à une vingtaine d'ouvriers patrouilleurs, alliant théorie et pratique. Cet apprentissage intègre notamment l'utilisation de tablettes, un outil précieux pour améliorer la géolocalisation et renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain.



Les équipes DFCI de La Réunion.

## DUNES



### “Face aux risques d'érosion, l'ONF protège les dunes et le littoral”

Le réchauffement climatique accélère l'érosion des dunes. Responsable technique national Littoral à l'ONF, David Rosebery revient sur l'évolution du phénomène et les actions mises en place pour préserver ces milieux fragiles.

#### Quels sont les effets du changement climatique sur la dynamique de recul du trait de côte ?

Dans un contexte de changement climatique, on ne maîtrise ni la force ni la fréquence des aléas qui peuvent menacer les côtes. Ce dont on est à peu près certain, c'est que, mécaniquement, la montée du niveau de la mer entraînera inévitablement un recul du trait de côte. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes fragilisera aussi les dunes, qui mettent plus de temps à se reconstituer.

Sur les 400 kilomètres de côtes domaniales gérées par l'ONF, de nombreux secteurs sont touchés par l'érosion marine, de manière chronique ou ponctuelle. Si aujourd'hui, les secteurs vulnérables (avec risque de disparition à court terme de la dune littorale) sont minoritaires, ils sont appelés à augmenter. D'où la nécessité pour l'ONF et ses partenaires d'une observation rigoureuse et permanente des phénomènes afin de mieux comprendre les évolutions et savoir anticiper les réponses d'adaptation.



Installation de filet brise-vent en fibre coco sur les dunes.

#### Quels sont les impacts de cette érosion sur la biodiversité ?

L'ONF pratique une gestion conservatoire sur environ 90000 hectares de forêt dunaire, et l'un des objectifs principaux est de conserver ce patrimoine naturel et sa biodiversité. La disparition des dunes non boisées, situées entre la terre et la mer, aurait de lourdes conséquences sur la richesse des paysages et de la biodiversité. Elle menacerait aussi les milieux d'arrière-dune, forestiers pour la plupart, en réduisant leur protection naturelle contre les tempêtes et l'érosion côtière. Concernant la question de l'impact du changement climatique sur la flore dunaire, notre réseau de suivi, qui travaille avec le Conservatoire botanique natio-

nal sud-atlantique, ne révèle pas d'évolution du cortège floristique. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces plantes sont des pionnières à forte capacité d'adaptation. Cependant, si l'activité éolienne se renforce, la végétation pourrait alors être considérablement modifiée.

#### Comment l'ONF agit-il pour limiter les effets de l'érosion ?

Nous travaillons avec les processus naturels, et notamment le vent. Ce sont les principes de la «gestion souple» qui cherche à tempérer ou hâter la nature. Côté plage, en période favorable, on améliore le piégeage du sable par la pose de filets brise-vent ou de plantations. Sur la dune, on accompagne

l'évolution naturelle en maîtrisant la dynamique éolienne (couvertures de branchages, plantations...). Ces actions s'accompagnent souvent de travaux d'aménagement pour protéger les sols et réduire les risques de piétinement des promeneurs. Nous menons également de nombreuses actions de sensibilisation à la biodiversité dunaire.

Dans les secteurs vulnérables, où le cordon dunaire se réduit sous l'effet de l'érosion marine, nous testons désormais une gestion plus adaptative, favorisant la «translation dunaire», un phénomène géomorphologique désignant le déplacement des dunes sous l'effet du vent. En effet, les dunes sont mobiles par nature et cette mobilité peut renforcer leur résilience dans des contextes défavorables. Nous expérimentons cette gestion depuis 2016 en Gironde, notamment à La Teste-de-Buch et Carcans. Les résultats sont encourageants: la dune conserve son stock sableux et continue à jouer son rôle de barrière naturelle face aux aléas littoraux. En 2024, une réflexion a été lancée pour étendre cette méthode à d'autres sites sensibles.

**“Les dunes sont des milieux mobiles par nature. Il faut s'inspirer de cette dynamique pour assurer leur conservation et préserver leur rôle au service de la nature et des populations.”**

#### Quelles actions ont marqué l'année 2024 ?

Nous avons lancé un plan national de gestion des dunes, qui fixera des objectifs de gestion sectorisés en fonction d'indicateurs d'état et d'évolution, à l'échelle des 400 km de dunes domaniales.

Cette approche est prometteuse, car elle nous permettra de mieux adapter nos interventions aux spécificités locales. À terme, ce document constituera un guide de référence pour l'action.

## Protéger les dunes menacées de Saint-Pierre-et-Miquelon

**E**n octobre 2024, les experts de l'ONF se sont rendus à Saint-Pierre-et-Miquelon pour évaluer l'état des dunes face aux risques d'érosion et de submersion. Cette mission, menée dans le cadre d'une mission d'intérêt général financée par le ministère en charge de l'agriculture, vise à proposer des solutions pour renforcer ces barrières naturelles essentielles à la protection du littoral. À Miquelon, le cordon dunaire joue un rôle majeur en protégeant le bourg et ses infrastructures, notamment l'aéroport. Si son état actuel reste satisfaisant, l'ONF préconise d'anticiper les effets de l'érosion en mettant en place des mesures préventives, comme le stockage de sable ou l'installation de brise-vent.

Plus au sud, l'isthme de Miquelon-Langlade, où passe l'unique route reliant Langlade au reste de l'archipel, subit une forte érosion. Face à cette menace, les experts ont proposé une approche souple visant à adapter progressivement le tracé de la route ou à envisager son déplacement en fonction de l'évolution du trait de côte. Ces recommandations viennent appuyer les actions engagées par les collectivités locales dans le cadre des programmes d'actions et de prévention des inondations. Elles s'inscrivent dans une réflexion plus large sur la gestion durable du littoral et la préservation des paysages.



Cordon dunaire ouest de Saint-Pierre-et-Miquelon.



---

## AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ ET VALORISER LES SERVICES ÉCOLOGIQUES

---

- 66 Réseaux naturalistes:  
20 ans d'action au service  
de l'environnement**
- 70 Protéger et restaurer la nature :  
l'ONF étend son réseau de réserves  
biologiques**
- 72 Zoom dans l'Hexagone  
et en outre-mer**



© Xavier Remondin/MASAFONF



## RÉSEAUX NATURALISTES

### 20 ans d'action au service de l'environnement

Les réseaux naturalistes de l'ONF remplissent des missions à haute valeur environnementale : ils étudient et inventoriaient des espèces forestières, ordinaires et remarquables, avec l'objectif de mieux les protéger et d'accompagner les gestionnaires forestiers pour préserver la fonctionnalité écologique des écosystèmes. Soutenu par le ministère en charge de la biodiversité, un colloque national s'est tenu en décembre 2024 au Muséum national d'Histoire naturelle, permettant de rassembler de nombreux partenaires autour des dispositifs de suivi mis en place dans les forêts publiques.

**L**a forêt est une source précieuse de biodiversité. En France hexagonale, elle abrite 73 espèces de mammifères et 120 espèces d'oiseaux et accueille près de 30 000 espèces de champignons et autant d'espèces d'insectes. Au niveau de la flore, on recense quelque 7 800 plantes à fleurs différentes. La richesse de cette biodiversité l'est encore davantage dans les espaces forestiers ultramarins, où près de 90 000 hectares de forêt sont aujourd'hui placés sous protection forte environnementale. En Guyane par exemple, on compte plus de 400 000 espèces animales et végétales et plus de 1 800 essences d'arbres.

À l'ONF, pour étudier ces trésors de la nature, il existe six réseaux thématiques. Crées en 2004, ils réunissent près de 260 experts naturalistes qui se partagent l'étude de six grands groupes taxonomiques : la faune herpétologique, avec les reptiles et les amphibiens ; les champignons ; les mammifères ; les oiseaux ; les insectes ; la flore et les habitats forestiers. Sur le terrain, les naturalistes ne travaillent jamais seuls, puisqu'ils collaborent avec les services de gestion forestière de l'ONF,

les associations environnementales ainsi que les acteurs locaux et nationaux. À La Réunion, l'ONF travaille à la structuration d'un réseau d'experts naturalistes.



Témoignage des forestiers naturalistes lors du colloque national « Surveillance de la biodiversité ».

Leurs recensements et analyses scientifiques servent chaque année à enrichir l'Inventaire national du patrimoine naturel, piloté par le Muséum national d'Histoire naturelle ainsi que la base naturaliste de l'ONF, qui contient aujourd'hui près de cinq millions de données récoltées ces vingt dernières années.

Ce travail d'observation et d'analyse, qui fait pleinement partie de la gestion durable pratiquée par l'ONF, est fondamental. En effet, ces spécialistes sont à la fois naturalistes et forestiers. Ils possèdent donc une double expertise unique leur permettant, notamment, de mettre en place des mesures de gestion au profit de la préservation d'une multitude d'espèces et d'assurer la conservation de leurs habitats.

#### Des suivis indispensables pour agir sur la résilience des forêts

Directement liée à l'état sanitaire des forêts, la biodiversité est aujourd'hui tout particulièrement surveillée par les naturalistes. Or, comme en atteste le mémento de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), en 2024, 7 % des forêts françaises courrent le risque d'un déclin à court terme, du fait du changement climatique. Les effets de celui-ci se font de plus en plus intenses en forêt : sécheresses, canicules, incendies, épidémies. Autrefois ponctuels et isolés, ces phénomènes surviennent désormais sur tout le territoire hexagonal. Les massifs ultramarins sont également concernés, notamment en Guyane où la mortalité des essences forestières est en hausse.

Afin de soutenir la surveillance de la biodiversité, le ministère en charge de l'écologie et des forêts a renforcé le contenu et les moyens de la Mission d'intérêt général (MIG) Biodiversité et Paysage, confiée à l'ONF.

Un colloque organisé par l'ONF le 10 décembre 2024 au Muséum national d'Histoire naturelle a permis de valoriser l'ensemble des expertises conduites sur le terrain et de formuler les actions à poursuivre en matière de surveillance des écosystèmes, pilier essentiel de la gestion durable des forêts publiques.

#### Les 5 « orientations stratégiques prioritaires » de la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage

- 1 La contribution à la stratégie nationale des aires protégées
- 2 La lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- 3 La prévention du risque incendie et la préservation de la biodiversité
- 4 La mise en œuvre de la feuille de route sur les travaux forestiers et les habitats d'espèces protégées
- 5 La restauration des écosystèmes par le rétablissement de l'équilibre sylvocynégétique



## Observer pour mieux protéger: l'engagement de l'ONF pour les oiseaux forestiers

**C**omment évoluent les populations d'oiseaux en forêt? Cette question est au cœur du programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs), porté par le Muséum national d'Histoire naturelle et soutenu par l'ONF depuis 2004. Ce suivi à long terme, aux côtés d'autres partenaires tels que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), illustre la volonté de concilier préservation des habitats et gestion forestière durable. Intégré au dispositif participatif Vigie-Nature, le STOC repose sur un protocole rigoureux: chaque année, des forestiers réalisent des points d'écoute pour recenser les espèces. Depuis 2004, 88 naturalistes de l'ONF ont contribué à enregistrer 200 espèces sur les 395 observées. «Leur expertise fournit des données précieuses et représentatives des milieux forestiers», souligne Lorraine Delthel, coordinatrice à la LPO.

Inventaire de cigognes noires en forêt domaniale.



### Des observations essentielles pour:

- ▶ La recherche et les publications scientifiques
- ▶ La construction d'indicateurs pour l'Observatoire national de la biodiversité
- ▶ La mise à jour des statuts des espèces des listes rouges
- ▶ L'aide à la décision pour orienter les politiques et les modes de gestion
- ▶ L'évaluation de l'efficacité des politiques environnementales

*“Avec l'ONF, nous bénéficions de suivis à long terme. Ce sont des données très qualitatives pour nous. La répartition des équipes sur l'ensemble des territoires permet également d'assurer une meilleure représentativité des habitats forestiers.”*

**LORRAINE DELTHEL,**  
coordinatrice à la Ligue de protection des oiseaux

1. Technique d'enlèvement des broussailles, d'arbustes et de végétation envahissante.

## POPAmphibien: un modèle de coopération au service de la biodiversité

**E**n France, 23% des amphibiens sont menacés. Dans ce contexte inquiétant, les forêts publiques constituent des espaces importants pour la protection de ces espèces vulnérables. Ainsi, depuis plus de quinze ans, les forestiers de l'ONF s'investissent dans cette mission, notamment dans le cadre du programme POPAmphibien. Lancé en 2011 par la Société herpétologique de France (SHF), il a pour objectif d'évaluer les populations d'amphibiens et d'analyser leurs tendances démographiques. Depuis 2021, la SHF en assure la coordination, accompagnée par l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre du schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre. Grâce à la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, les équipes de l'ONF ont contribué à un suivi plus précis, renforçant ainsi la compréhension des dynamiques de ces populations fragiles.

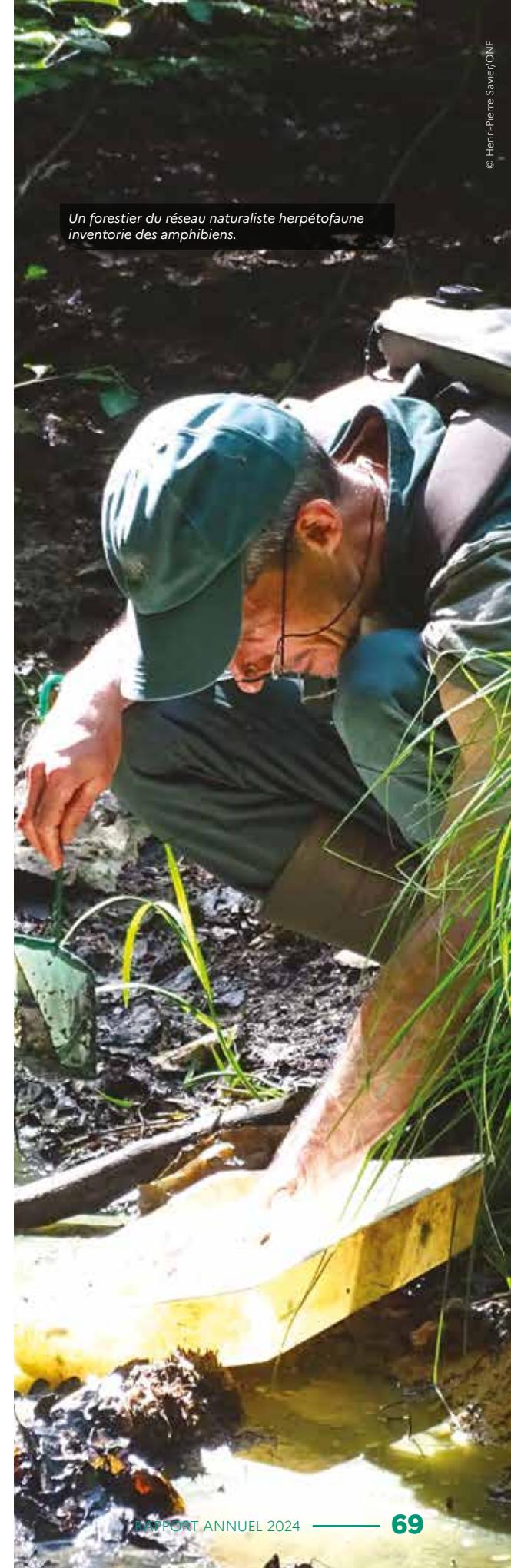
### De la collecte de données aux stratégies de conservation

Les forestiers jouent un rôle essentiel pour l'identification et la surveillance des sites stratégiques. Sur les 9 000 sites aquatiques recensés en France, 27% sont situés en forêt publique, offrant un maillage territorial propice à l'observation sur le long terme. L'expertise et la présence des équipes sur le terrain garantissent une collecte de données fiable et utile aux stratégies de conservation.

L'extension du programme aux territoires d'outre-mer marque une nouvelle étape. En 2023, une surveillance a été initiée aux Antilles et en Guyane, où l'ONF accompagne la SHF dans l'élaboration de protocoles adaptés aux spécificités locales. En Guyane, la technologie LiDAR a permis de cartographier avec précision les zones humides et d'anticiper l'impact des activités forestières sur ces milieux fragiles.

Cette collaboration entre les acteurs impliqués dans POPAmphibien devrait s'amplifier à l'avenir. Dans l'Hexagone, l'objectif est de mobiliser davantage de forestiers pour approfondir le suivi local. En outre-mer, le programme poursuivra son expansion avec un déploiement prévu à La Réunion en 2025.

Un forestier du réseau naturaliste herpétofaune inventorie des amphibiens.





## PROTÉGER ET RESTAURER LA NATURE

### L'ONF étend son réseau de réserves biologiques

Les réserves biologiques illustrent une gestion forestière résolument tournée vers la préservation des écosystèmes. Avec quatre nouveaux projets poursuivis en 2024, les forêts domaniales comptent aujourd'hui 146 000 hectares placés sous protection forte.

**D**ans un contexte de crise climatique et d'érosion de la biodiversité, les forêts publiques françaises jouent un rôle crucial dans la protection des écosystèmes. Soutenu par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, dans le cadre de la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, le développement des réserves biologiques participe activement à l'objectif fixé par l'État de placer 10% du territoire national sous protection forte.

Dans les forêts domaniales, 255 réserves créées par l'ONF couvrent aujourd'hui près de 146 000 hectares en France hexagonale et en outre-mer. Ici, la préservation de la biodiversité est à son plus haut niveau. Refuges précieux pour la faune et la flore, ces espaces sont aussi des observatoires scientifiques essentiels, dont les données collectées par les naturalistes de l'ONF et leurs partenaires permettent d'orienter les choix de gestion forestière afin de renforcer la résilience des écosystèmes. En 2024, le développement et la valorisation de ces espaces se sont poursuivis avec quatre nouveaux projets (dans l'Hérault et la Meuse) menés en vue de leur présentation au Conseil national de la protection de la nature.

#### Près de 400 actions menées

Élaboration et renouvellement de plans de gestion, études naturalistes, gestion conservatoire d'habitats naturels et d'espèces remarquables, sécurisation d'itinéraires pour le public... Au-delà du développement du réseau, la gestion et la valorisation des réserves biologiques existantes ont fait l'objet de près de quatre cents actions financées par la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage en 2024. Des actions permettant notamment l'instruction de nouveaux dossiers de réserve, le renouvellement et l'élaboration de plans de gestion, des travaux de gestion conservatoire d'habitats et d'espèces ou encore des suivis naturalistes.

#### 2 types de réserve biologique

- ▶ **Réserve biologique dirigée (RBD):** gestion spécifiquement orientée pour la conservation d'espèces ou de milieux naturels rares et vulnérables.
- ▶ **Réserve biologique intégrale ( RBI):** absence de gestion, forêt en libre évolution naturelle.

#### 4 nouveaux projets de réserves en 2024

**Réserve biologique dirigée des Tourbières du Somail (Hérault) et Réserve biologique intégrale du Pas de la Lauze (Hérault)**, intégrées au Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Cette dernière constitue un cœur de libre évolution au sein de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Caroux-Espinouse.

**Réserve biologique intégrale de la Vau des Loups (Meuse)**, où la forêt se reconstitue naturellement depuis la tempête de 1999.

**Réserve biologique intégrale des Jumelles d'Ornes (Meuse)**, située sur un site marqué par la Grande Guerre.



Réserve biologique intégrale du Pas de la Lauze en forêt domaniale de l'Espinouse (Hérault).

## Une reconnaissance internationale avec la liste verte de l'IUCN

**L**'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) distingue la qualité de gestion des espaces protégés avec le label Liste verte. L'évaluation repose sur quatre critères clés: gouvernance partagée, conception cohérente de l'aire protégée, effectivité de la gestion et qualité des résultats. Fin 2024, la France comptait 25 des 87 sites labellisés dans le monde, dont six réserves biologiques et une réserve naturelle régionale labellisée Forêt d'Exception®, gérées par l'ONF.

À noter en 2024, une première labellisation pour la réserve biologique intégrale des Maures (Var) et la réserve naturelle régionale et Forêt d'Exception® du Val Suzon ainsi que le renouvellement du label pour la réserve biologique intégrale du Bois du Loc'h (Finistère) et pour les réserves biologiques dirigées du Champ du Feu et du Hochfeld (Bas-Rhin).



Chênaie verte, maquis et milieux rocheux, typiques du massif des Maures et de la réserve biologique intégrale.

Pour en savoir plus: [onf.fr/vivre-la-foret/carte-des-reserves-biologiques](http://onf.fr/vivre-la-foret/carte-des-reserves-biologiques)

## Après les incendies de 2022, la biodiversité renaît en forêt de La Teste-de-Buch

En 2022, la Gironde perd 32 000 hectares de forêt dans les flammes. À La Teste-de-Buch, ce sont près de 1 000 hectares qui ont été incendiés. Depuis, grâce au soutien de la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, les équipes de l'ONF observent le retour progressif de la biodiversité dans cette forêt emblématique du Sud-Ouest de la France.

Deux ans après les incendies qui ont dévasté les forêts girondines, Paul Tourneur, chef de projet Biodiversité à l'ONF, observe attentivement l'émergence d'un nouvel équilibre écologique. Grâce aux inventaires naturalistes menés quelques semaines avant le drame, un état zéro de la biodiversité avait été établi sur les zones touchées.

Ces données de référence permettent aujourd'hui de dresser des comparatifs précis. «*Au moment des incendies, de nombreuses espèces – oiseaux, insectes, reptiles et mammifères – élevaient leurs petits. Beaucoup ont malheureusement disparu dans le sinistre, notamment parmi les populations de serpents*», explique Paul Tourneur.



### Des constats porteurs d'espoir

Grâce au soutien apporté par la mission d'intérêt général, les naturalistes de l'ONF ont intensifié leurs suivis à travers une série d'inventaires menés au printemps 2024. Leurs constats sont porteurs d'espoir. Des chauves-souris comme la grande noctule ont été aperçues sur ces milieux qui se sont ouverts en raison des incendies. Impossible encore de savoir si elles s'y reproduisent, mais leur présence est déjà une bonne nouvelle. Chez les oiseaux, les forestiers observent un changement des cortèges avec l'apparition, par exemple, du pipit rousseline et du gravelot à collier interrompu. «*D'ordinaire, on les repère plutôt sur la dune grise; il semble qu'ils se soient désormais appropriés les parcelles incendiées, qu'ils arrivent à s'y nourrir et s'y épanouir. Des faucons hobereau sont également venus nicher sur le massif. Afin de leur assurer la tranquillité nécessaire, on a activé la "clause rapace" qui oblige à ne plus faire certains travaux à moins de 150 mètres des nids*», témoigne Paul Tourneur. Priorité donc au retour de la biodiversité, afin que le vivant puisse reprendre entièrement ses droits après le traumatisme de 2022.

Les équipes de l'ONF constatent aussi avec soulagement la reprise de la régénération naturelle : les essences forestières fortement touchées par les incendies, comme le pin maritime et le chêne-liège, affichent des signes de reprise encourageants. Les forestiers sur place n'auront recours à la plantation qu'en cas de nécessité pour compléter la régénération naturelle et accompagner la diversité des essences.



## Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur : deux ans d'observation des paysages forestiers

Créé en 2021, l'Exploratoire photographique des paysages forestiers a pour vocation de documenter l'évolution des forêts publiques face aux pressions climatiques et humaines. Soutenu par la mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, ce projet contribue à mieux intégrer les paysages dans la gestion forestière et à suivre leur transformation dans le temps. Il se décline aujourd'hui sur le terrain sous forme « d'observatoires ». En mai 2024, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a célébré les deux ans de son observatoire régional. Un des projets phares a consisté en la renaturation d'une ancienne aire de stationnement au cœur de la forêt domaniale des Calanques, permettant aux forestiers de rendre sa place à la biodiversité tout en recréant une ambiance paysagère. « Nous avons choisi de dégoudronner en conservant les sentiers originels, puis de créer des îlots de végétation afin de retrouver un écosystème fonctionnel et productif », témoigne Valérie Mora, paysagiste à l'ONF.

Aujourd'hui, ce projet porte ses fruits, puisque les forestiers observent un retour progressif de la faune et de la flore endémique. Avec quatre observatoires similaires dans l'Hexagone et en outre-mer, l'ONF renforce son engagement pour suivre et intégrer l'évolution des paysages forestiers dans sa gestion face aux défis environnementaux.

 À retrouver en vidéo sur [www.onf.fr/vivre-la-foret](http://www.onf.fr/vivre-la-foret) (rubrique Forêt et Biodiversité)



## Préserver la biodiversité : l'ONF mise sur l'information et l'engagement citoyen

En 2024, l'ONF a développé de nombreux contenus pédagogiques et immersifs afin d'expliquer au plus grand nombre les enjeux liés à la biodiversité et à sa nécessaire préservation. L'émission citoyenne *Parlons Forêt et Biodiversité*, tournée en public et en plateau, en est un bel exemple. Visionnée par plus de 10 000 internautes, elle a réuni experts et passionnés, sous la houlette du journaliste Denis Cheissoux (France Inter). À ses côtés, Vincent Munier (photographe naturaliste), Nirmala Séon-Massin (écologue, Muséum national d'Histoire naturelle), Alexandra Haskell (étudiante écologue) et Laurent Tillon (pilote des réseaux naturalistes à l'ONF) ont échangé sur la richesse écologique des forêts, leur rôle face au changement clima-

tique et les actions concrètes menées pour leur protection. Grâce à la participation de l'influenceur Quentin Travallé, créateur du projet *La vie Partout* sur Instagram, les questions de sa communauté ont rythmé les échanges, renforçant l'interactivité de l'événement.

À noter également la diffusion, tout au long de l'année, de nombreuses vidéos tournées dans l'Hexagone et en outre-mer sur des sujets variés : inventaires et expertises naturalistes, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, impact des feux de forêt sur la biodiversité, création de réserves biologiques... Des contenus à retrouver sur la page dédiée Forêt et Biodiversité sur le site [onf.fr](http://onf.fr) et sur la chaîne YouTube de l'ONF.

## Sur l'île de La Réunion, au cœur de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) constituent une menace pour les écosystèmes. Elles contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale, avec un impact particulièrement fort dans les outre-mer. À La Réunion, où 40 % des habitats d'origine sont encore présents, elles sont devenues la première cause de perte de biodiversité. Sur le piton de la Fournaise, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, le phénomène est d'ampleur, puisque l'ajonc d'Europe se répand très rapidement, impactant un paysage volcanique unique au monde. Cet arbuste très épineux peut atteindre jusqu'à deux mètres de haut, avec des floraisons très abondantes produisant un très grand nombre de graines susceptibles d'atteindre massivement des zones encore indemnes.

Conscient de cette menace pour la biodiversité indigène, les équipes de l'ONF, aux côtés de celles du Parc national de La Réunion, conduisent des chantiers d'extraction de l'ajonc d'Europe depuis de nombreuses années. En 2024, ces travaux ont été poursuivis et soutenus par la Mission d'intérêt général Biodiversité et Paysage, financée par le ministère en charge de la biodiversité. Un soutien essentiel pour intervenir le plus précocement possible, à l'heure du réchauffement climatique qui accélère significativement l'avancée des espèces exotiques envahissantes. « Grâce aux travaux menés, des espèces endémiques comme *Erica reunionensis*, une bruyère typique de La Réunion, peuvent s'épanouir normalement. Ce site naturel inestimable, qui subit chaque année de fortes pressions touristiques, se trouve préservé pour les générations futures », témoigne Julien Triolo, responsable ONF du pôle Écologie à La Réunion.



 À retrouver en vidéo sur [www.onf.fr/vivre-la-foret](http://www.onf.fr/vivre-la-foret) (rubrique Forêt et Biodiversité)

“ Le changement climatique risque d'aggraver le phénomène des invasions biologiques. Il est très important de lutter contre les EEE, y compris sur des zones faiblement envahies. ”

JULIEN TRIOLO,  
responsable ONF du pôle Écologie à La Réunion

### Le saviez-vous ?

À côté des quelques 900 espèces végétales présentes à La Réunion avant l'arrivée de l'homme, plus de 3000 autres ont été introduites, volontairement ou non sur l'île, de toutes les parties du monde, pour leur atout ornemental, leur parfum, leur qualité gustative ou leurs propriétés médicinales.

La plupart sont restées dans les jardins, mais près de 1 000 espèces se sont retrouvées à l'état spontané et plus d'une centaine sont devenues très envahissantes dans les milieux naturels.

Leur pouvoir d'adaptation et leur rapidité de multiplication leur ont permis d'envahir l'ensemble des écosystèmes naturels de l'île. Appréciant généralement la lumière, elles profitent des ouvertures artificielles (défrichement, route) ou naturelles (cyclones) pour s'installer et proliférer au détriment des espèces endémiques.

## Vers une méthode d'inventaire des forêts ultramarines

Depuis 2014, le législateur a demandé le déploiement d'un inventaire forestier adapté aux spécificités des forêts ultramarines qui couvrent huit millions d'hectares.

En décembre 2024, l'ONF, l'IGN et le ministère en charge des forêts ont signé une convention-cadre pour concevoir une méthode appliquée aux départements et régions d'outre-mer. «Il ne s'agit pas d'inventorier la totalité des essences forestières ultramarines ni de mesurer l'exhaustivité de la biodiversité exceptionnelle présente dans ces écosystèmes», précise Nathalie Barbe, directrice des relations institutionnelles, de l'outre-mer et de la Corse. «La méthode devra tenir compte des objectifs attendus de cet inventaire (à savoir suivre le stock et le flux de carbone des forêts ultramarines étant donné leur poids par rapport au puits forestier français), des coûts associés à l'immensité de la Guyane notamment et à l'accessibilité réduite, compte tenu de la topographie dans les territoires insulaires, et s'appuiera sur des dispositifs innovants» poursuit-elle.

Une fois déployé, l'inventaire permettra de disposer de données portant à la fois sur l'évolution des surfaces forestières, la dendrométrie, l'évolution du stock et des flux de carbone forestier,

l'état sanitaire des peuplements forestiers et la biodiversité... Autant d'informations indispensables à la mise en œuvre des politiques publiques.

Pour l'ONF, gestionnaire des forêts publiques en Guyane, aux Antilles (Martinique et Guadeloupe), à La Réunion et à Mayotte, cette démarche ambitieuse permettra de suivre dans le temps les caractéristiques des forêts gérées, d'évaluer les effets du changement climatique et de mieux connaître les ressources forestières, afin d'approvisionner durablement la filière Bois locale.



Inventaire naturaliste en forêt domaniale de Régina (Guyane).



Mare en sommet de montagne en forêt tropicale guyanaise.

© N. Parenthoën / ONF

## Inventaire mycologique en Guadeloupe : des découvertes majeures pour la science

Véritables réservoirs de biodiversité, les territoires ultramarins abritent 80% de la richesse naturelle de la France. Parmi les sujets majeurs, la connaissance et la préservation de la fonge sont cruciales. Afin de mieux la protéger, l'ONF a réalisé un inventaire sur la réserve biologique dirigée de Nord Grande-Terre en Guadeloupe.

Grâce à la collaboration de quatre experts mycologues, près de 1 200 spécimens ont été collectés, dont 135 espèces et 35 encore non répertoriées dans les bases de données nationales. Ce projet, qui se déroulera jusqu'en 2026, apportera une contribution scientifique importante. Plusieurs publications spécialisées suivront afin de communiquer sur les découvertes effectuées.



Après un inventaire naturaliste, les mycologues étudient les spécimens en laboratoire.

## En Martinique, un programme d'étude sur les chauves-souris

Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes en régulant les insectes, en pollinisant et en dispersant les graines. Cependant, leur rôle écologique est encore mal connu en Martinique. En 2024, l'ONF a rejoint le programme CHIMAGUA, visant à étudier et à préserver les chauves-souris sur l'île.

La première phase a consisté à recueillir des données sur leurs habitats en forêt, grâce à des méthodes telles que l'enregistrement acoustique et la capture. Des tests ont également été réalisés afin d'approfondir les protocoles de repérage.

Autre initiative: la formation des équipes locales pour assurer un suivi efficace des espèces. Un plan d'action sera lancé en 2025 pour

continuer de développer la connaissance et le suivi de ces espèces, seul mammifère indigène encore présent en Martinique.



Les chauves-souris capturées par les naturalistes sont étudiées et inventoriées avant d'être relâchées.

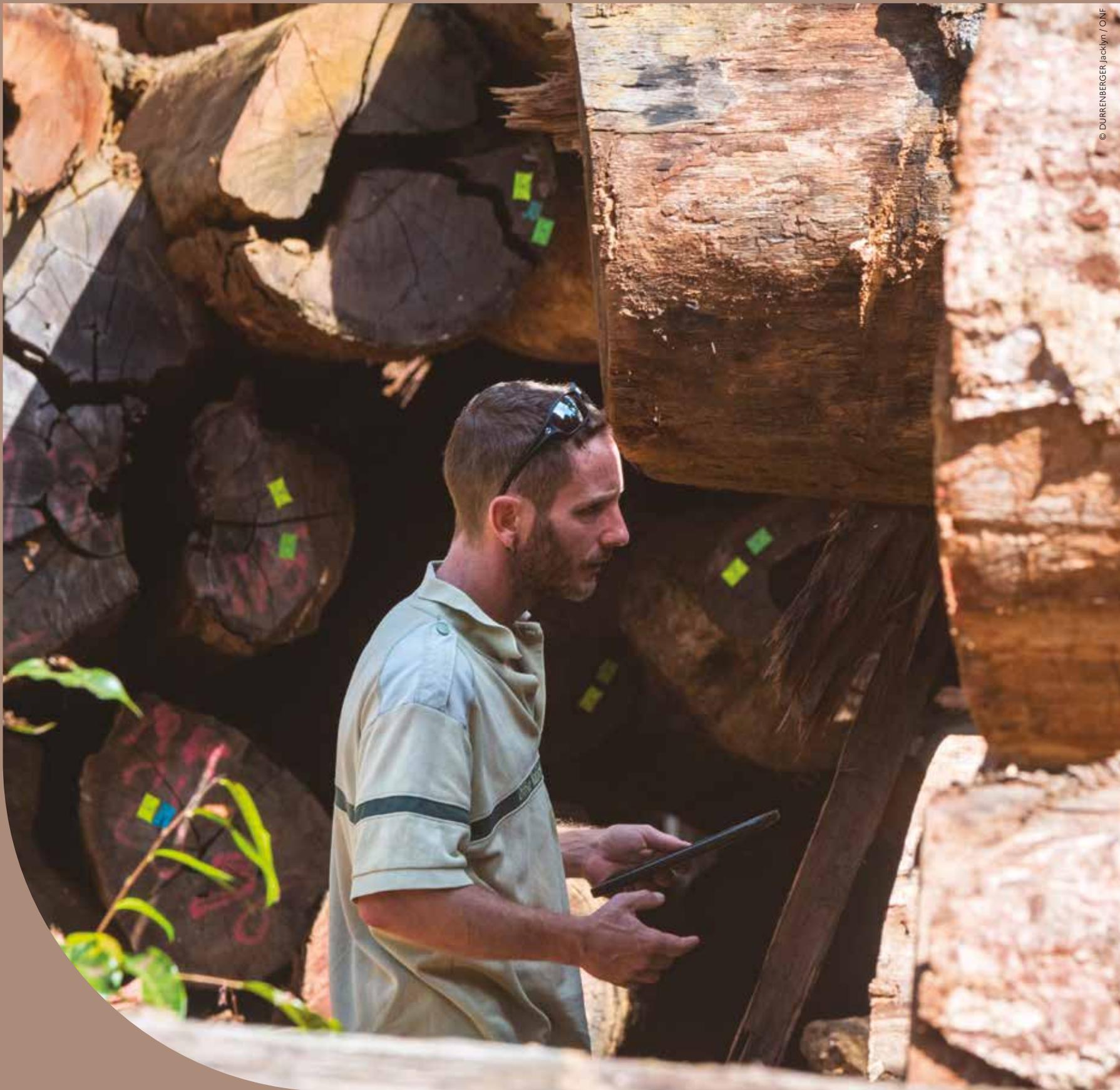


---

## LE BOIS, SOURCE D'EMPLOIS LOCAUX ET D'UNE ÉCONOMIE DÉCARBONÉE

---

- 80 Marché du bois
- 83 Des objectifs de contractualisation atteints
- 86 Protection des sols: des techniques d'exploitation forestière respectueuses de l'environnement
- 89 Construction bois: Notre-Dame de Paris renaît au cœur des forêts françaises





## MARCHÉ DU BOIS

Malgré un marché de la construction au ralenti et un contexte géopolitique complexe, l'année 2024 s'est déroulée avec un niveau d'activité des industriels du bois restant satisfaisant, mais une offre de bois marquée par des conditions météorologiques particulièrement défavorables à l'exploitation forestière.

### Bilan des ventes de bois 2024

**E**n 2024, la conjoncture globale en France est contrastée. Certes, la construction de logements et les transactions de logements anciens sont à nouveau en retrait, mais cette réalité est compensée par de nombreux travaux sur le parc français de logements (amélioration-rénovation). Au niveau climatique, la pluviométrie exceptionnelle de l'année 2024, la plus forte enregistrée ces trente dernières années, a nécessité de ralentir l'exploitation forestière, afin de protéger les sols. Si la récolte de bois en forêt publique progresse néanmoins de 3% en volume, les recettes baissent de 5% en 2024.

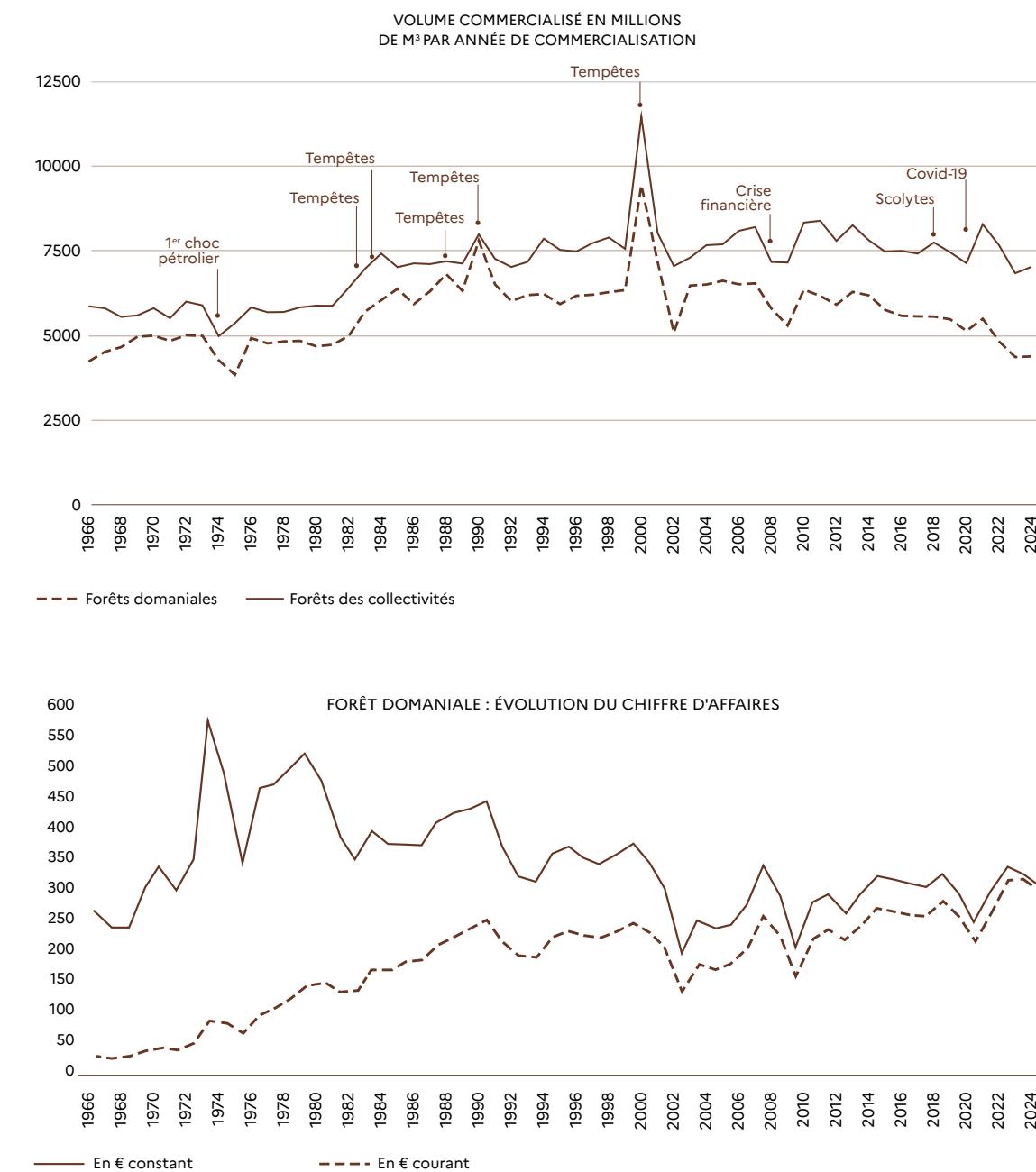
Dans les forêts domaniales, la moitié du bois récolté (22% de feuillus et 28% de résineux) est utilisée pour la construction, tandis que l'autre moitié alimente les secteurs du panneau, du papier et de l'énergie. Ce ratio entre bois d'œuvre et bois d'industrie/bois d'énergie a baissé, sous l'effet du retrait de la construction et de la forte demande en bois d'industrie et bois-énergie (+0,16 Mm<sup>3</sup> par rapport à 2023) - notamment le papier-carton d'emballage, dont les besoins et la production de pâte explosent.

Si les volumes de bois d'œuvre de chêne et de hêtre baissent de 7%, ceux de résineux blancs progressent: de 3% pour le sapin et de 8% pour l'épicéa. Le pin maritime est à +7% en volume, alors que le pin sylvestre est à 16%.

Un chiffre d'affaires bois 2024 en baisse, mais supérieur à la moyenne des dix dernières années

En 2024, 4,389 Mm<sup>3</sup> de bois ont été vendus en forêt domaniale pour un chiffre d'affaires de 294,5 M€. Pour les forêts des collectivités, ce sont 7,034 Mm<sup>3</sup> (dont 1,1 Mm<sup>3</sup> de bois délivrés) et un chiffre d'affaires de 301,2 M€.

En forêt domaniale, le chiffre d'affaires est en retrait de 21 M€ par rapport à 2023 (diminution de 6,6% portée exclusivement par la baisse du marché du chêne). Les recettes issues des ventes de bois provenant de l'outre-mer, essentiellement de Guyane, s'établissent à 4,2 M€ (contre 3,8 M€ en 2023).





## Une demande hétérogène selon les produits et les débouchés industriels



### Bois d'œuvre de chêne

Le marché du chêne a été impacté par le ralentissement du marché de la construction. Pour le parquet, s'y ajoute une crise européenne apparue en 2023 (baisse de 30 % de la demande). Pour le merrain, la demande baisse en volume et en prix en fin d'année, notamment en raison des mauvaises vendanges tant en France qu'à l'étranger.



### Bois d'œuvre de hêtre

L'activité des scieries a été bonne, tirée par une demande diversifiée de sciages. La proportion de bois de crise (bois issu d'arbres dépérissants) dans la récolte est en diminution, conduisant à une hausse des prix. Les volumes de bois blancs de qualité sont stables.



### Bois d'œuvre de frêne

La demande en frêne reste forte. Les prix progressent encore, mais le déprérissement du frêne lié à la chalarose se poursuit. En l'absence de visibilité sur la ressource pour les années à venir, les transformateurs européens peinent à développer un marché dédié auprès des consommateurs et à valoriser leurs sciages en direct.



### Bois d'œuvre de résineux

La demande en bois de charpente continue de baisser (-8 % en 2024), en lien avec la baisse du secteur de la construction individuelle.

Le secteur de l'emballage reste solide, avec une activité et des prix stables.

## Des objectifs de contractualisation atteints

ONF joue un rôle structurant pour la filière en apportant 40 % du bois mis sur le marché (provenant des forêts domaniales et des forêts communales). La contractualisation des bois, en offrant plus de visibilité aux entreprises de transformation, permet de renforcer cette action de structuration au bénéfice des entreprises de la filière.

### En forêt domaniale

En 2024, conformément à la feuille de route définie avec l'État, 48,8 % des bois issus des forêts publiques sont commercialisés sous forme de contrats d'approvisionnement contre 46,5 % en 2023.

Fin 2024, le taux de contractualisation des ventes de bois issus des forêts domaniales est de 68,3 %. Le volume de bois d'œuvre de chêne vendu en contrat reste stable à 31 %.

### En forêt communale

En forêt des collectivités, l'augmentation des volumes contractualisés, cumulée à la stabilisation du volume total vendu, permet d'aboutir à un taux de contractualisation de 34,5 % en 2024 contre 33 % en 2023.

Le volume de bois d'œuvre de chêne progresse fortement en passant de 12 % à 18 %. Cette tendance est conforme aux objectifs fixés par l'État d'atteindre 25 % du bois d'œuvre de chêne vendu en contrat en 2025.

### DEVCAP et SicaBois au service de la filière Bois

Au cœur des enjeux de la transition écologique, le bois joue un rôle clé dans la décarbonation de l'économie, notamment dans la construction qui représente plus de 50 % de la valeur ajoutée de la filière Bois nationale. Pour soutenir cet objectif, l'ONF a lancé le projet DEVCAP en 2021, visant à amplifier la vente de bois par contrat d'approvisionnement. Ce projet s'appuie sur l'outil informatique SicaBois, conçu par les équipes pour renforcer la chaîne d'approvisionnement en bois et faciliter la gestion des contrats. Concrètement, le dispositif va permettre d'harmoniser et d'optimiser les processus de travail internes et externes, renforçant la collaboration entre les équipes, la production et le commerce. Il améliore également la performance économique, en pilotant la production en temps réel et en optimisant les coûts grâce à un suivi de la rentabilité des chantiers.

Hall de sciage de la scierie Bourdaud (Loire-Atlantique).



## L'INTERVIEW



### “ Récolter le bois pour assurer le renouvellement des forêts ”

Entretien avec Aymeric Albert, chef du département commercial Bois à l'ONF.

Certains affirment que le bois, dont la demande augmente ces dernières années, est le matériau du xxie siècle. Pourquoi ?

L'utilisation du bois est l'un des leviers pour l'adaptation au changement climatique. Il est d'ailleurs de plus en plus présent dans la construction, y compris celle d'immeubles de grande hauteur. Il possède la capacité de stocker le carbone, à la fois quand il est sur pied en forêt, mais aussi quand il est valorisé comme matériau de construction, puis plusieurs fois recyclé. Par ailleurs, c'est un matériau renouvelable. Et enfin, concernant le bois produit dans les forêts publiques, il est transformé localement en circuit court, limitant les émissions de CO<sub>2</sub>: 50% du bois récolté est valorisé dans le même département et 95% dans l'Hexagone. Le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts, qui entre en application fin 2025 et exige une forte traçabilité, permettra de valoriser davantage cette filière vertueuse.

**Quels sont les débouchés du bois produit dans les forêts publiques ?**

Ils visent trois usages traditionnels : le bois d'œuvre (mobilier, charpente, construction), à la durée de vie la plus longue et qui constitue une alternative aux matériaux plus énergivores tels que le béton et l'acier; le bois papier et panneaux de particules; le bois à usage énergétique. Tout le travail de l'ONF est de veiller au respect de cette hiérarchie en assurant une gestion forestière durable : face aux bouleversements climatiques qui mettent à mal nos écosystèmes et la ressource en bois, l'enjeu est d'améliorer la qualité et la bonne santé de nos peuplements forestiers, pour assurer durablement le renouvellement de la forêt.



Un forestier mesurant le diamètre d'un épicea commun en forêt de La-Grande-Chartreuse (Isère).

**La filière doit apprendre à mieux valoriser les bois dits "de crise" auprès des industriels et des consommateurs.**

**Un arbre sur quatre récolté en France est concerné. ”**

**La demande en bois augmente. Est-ce à dire que l'ONF coupe plus de bois ?**

Absolument pas. Encore une fois, l'ONF agit dans une logique de gestion durable : on récolte le bois pour assurer l'entretien et le renouvellement des forêts, et ce bois est ensuite utilisé pour alimenter la filière Bois locale dans le respect des ressources existantes. Cette récolte s'effectue annuellement dans le cadre de l'application des plans de gestion de chaque forêt. Hors phénomène de tempête bien sûr, le volume concerné diminue d'ailleurs depuis des années. En 2023, du fait notamment des effets du changement climatique, ce chiffre est tombé à un niveau historiquement bas de 4,3 millions de m<sup>3</sup>.

**La mobilisation de la filière Forêt-Bois est essentielle pour continuer à proposer du bois de qualité. Quels sont les enjeux du moment ?**

La filière représente près de 400 000 emplois ruraux, c'est un secteur très important pour le développement des territoires. Les dépréciements constatés dans les forêts conduisent à des baisses de revenus pour les propriétaires et menacent l'activité des entreprises (bûcherons, débardeurs et transporteurs). L'un des enjeux actuels est d'utiliser au maximum le bois dit «de crise», touché par les parasites et maladies qui prolifèrent sur des arbres affaiblis. Un arbre sur quatre récolté en France est concerné. La filière doit apprendre à mieux les valoriser auprès des industriels et des consommateurs.

Un autre enjeu est d'assurer la récolte dans les meilleures conditions. Depuis trois ans, nous développons le débardeage par câble aérien. Cette technique garantit l'approvisionnement tout en respectant les sols fragilisés par les engins. C'est l'une des mesures phares du plan Sols porté par l'ONF à la demande de l'État.

**La contractualisation est devenue un outil structurant majeur pour la filière. Pour quelle raison ?**

Elle constitue, avec la vente aux enchères, l'une des deux façons de commercialiser le bois. Aujourd'hui, plus d'un arbre sur deux en forêt publique est vendu sous forme de contrat d'approvisionnement, et jusqu'à 80% des hêtres et résineux domaniaux.

Pour l'ONF, cette contractualisation garantit un chiffre d'affaires et permet d'orienter les ventes en fonction des intérêts stratégiques de la filière. Pour les acheteurs, c'est une livraison garantie à des prix de marché et, pour les entreprises, l'assurance d'un travail régulier. Ce dispositif est vertueux pour tous les acteurs de la filière.



Un forestier réalisant le cubage d'une grume.



Parc à grumes en Guyane.



## PROTECTION DES SOLS

### Des techniques d'exploitation forestière respectueuses de l'environnement

Comme d'autres écosystèmes naturels, les sols forestiers peuvent subir de nombreuses pressions qui les menacent d'appauvrissement. En forêt, ils sont pourtant à la base de tout : socles des essences forestières, habitats pour une multitude d'espèces, réservoirs d'eau, régulateurs du climat et puits de carbone. Depuis plusieurs années, l'ONF engage des actions concrètes pour les protéger : cloisonnements d'exploitation ou alternatives de débardage plus respectueux, comme le câble-mât.

**F**ormés sous les effets du temps, du climat et de la végétation, les sols forestiers sont des milieux complexes très riches, aux fonctions vitales. Ils contiennent l'eau et l'oxygène essentiels aux racines des végétaux et à tous les autres éléments vivants que l'on trouve en forêt ; ils sont dépolluants, ils régulent la qualité de l'eau et stockent le carbone. 50 % du carbone capturé en forêt se trouve en effet dans le sol.

Aujourd'hui, ces alliés indispensables à la bonne santé des forêts sont soumis à de nombreuses pressions qui participent de leur appauvrissement et de leur tassemement. En 1999, après le passage des tempêtes Lothar et Martin provoquant la chute d'environ 140 Mm<sup>3</sup> de bois sur les sols forestiers, l'ONF a décidé d'entamer une politique ambitieuse de protection.

#### Des cloisonnements pour limiter l'érosion des sols

Au fil des années, cette ambition s'est traduite par des actions concrètes telles que la réalisation du guide Prosol. Ce manuel propose une réflexion sur les richesses des sols forestiers, leurs fragilités et les façons concrètes de les protéger. Sur ce volet, l'ONF a été moteur en proposant d'implanter des cloisonnements d'exploitation pour limiter l'érosion des sols forestiers lors des circulations des machines de débardage.

Ces cloisonnements d'exploitation sont des voies désignées en forêt, disposées tous les vingt mètres et mesurant quatre mètres de large. Entre ces voies, sur le sol forestier, aucun tracteur ne peut circuler. Une façon de poursuivre l'exploitation du bois indispensable à la décarbonation de l'économie, tout en pratiquant une gestion durable et respectueuse.

#### Développer le débardage par câble-mât

En matière de débardage, l'ONF a également imaginé des alternatives au passage des machines parfois trop lourdes, qui font courir des risques aux sols forestiers sensibles. Parmi elles, le débardage par câble-mât. Habituellement utilisée dans les zones montagneuses dont l'accès est parfois difficile, cette solution permet de récolter du bois via un câble aérien. «Cela cause beaucoup moins de tassemement et l'impact sur la productivité de nos parcelles, sur la régénération naturelle et l'enracinement des futurs plants s'en trouve réduit», explique Didier Pischedda, expert national en exploitation forestière et logistique à l'ONF. Une alternative écologique qui garantit aussi à l'ONF, en cas d'intempéries et de sols gorgés d'eau, de pouvoir valoriser les arbres coupés afin d'alimenter la filière Bois, un secteur qui emploie près de 400 000 personnes en France.

«Quand il pleut, on peut exploiter et couper, mais on ne peut plus sortir le bois d'une parcelle forestière, car les terrains boueux sont très sensibles au tassemement. Les sols seraient trop dégradés si l'on faisait appel à un engin forestier classique», poursuit l'expert. Pour protéger ces sols mouillés et pour la sécurité des forestiers, les machines de débardage sont interdites dans ces conditions.

En 2024, l'ONF a poursuivi sa mobilisation en faveur du développement de cette technique plus respectueuse des sols et de l'environnement. Parmi les défis : encourager la structuration d'une filière Câble française, qui compte aujourd'hui seulement une douzaine d'entreprises formées dans les territoires. «L'un des leviers d'action a été de relancer des formations pour les opérateurs câblistes. Nous avançons dans cette direction, puisque deux écoles forestières prévoient de les proposer dès 2025», se réjouit Didier Pischedda.

#### L'exemple de la forêt de Chaux

En 2024, plusieurs chantiers forestiers de débardage par câble se sont déroulés en forêt domaniale de Chaux (Doubs/Jura). Dans cette forêt de plaine, les équipes ONF expérimentent cette méthode alternative depuis 2021 pour valoriser des grumes de chênes de qualité. Un enjeu majeur permettant d'alimenter la filière locale en bois d'œuvre (charpente, menuiserie...) dans le cadre des contrats d'approvisionnement signés avec les partenaires de la filière.



Débardage par câble en forêt de Chaux (Doubs/Jura).

#### Le saviez-vous ?

Afin de protéger les sols et l'environnement, l'ONF s'est engagé depuis 2019 à abandonner l'usage de produits phytopharmaceutiques dans la gestion des forêts publiques.

## For-Eval: une application pour protéger les sols

Développée avec INRAE en 2020, For-Eval a d'abord eu pour objectif de diagnostiquer la sensibilité des sols forestiers à un export de menus bois<sup>1</sup>. L'application a ensuite évolué pour accompagner concrètement le gestionnaire forestier. For-Eval est une authentique calculatrice d'indicateurs de gestion durable. À l'aide de photos, de textes et d'outils de documentation, elle fournit des données précises sur la sensibilité des sols forestiers à l'export des menus bois, au tassement, à l'érosion et/ou aux sécheresses.

Ces diagnostics réalisés avant les plantations permettent également de savoir quelle essence sera la plus adaptée, si les cloisonnements sont praticables ou impraticables une grande partie de l'année. En somme, For-Eval est une

aide à la décision pour identifier les pratiques les plus vertueuses favorisant l'adaptation des forêts et des sols au changement climatique.

Dans sa nouvelle version, il devient aussi un outil de science participative. Les gestionnaires et utilisateurs peuvent envoyer leurs relevés et toutes les autres données collectées aux chercheurs d'INRAE, qui les utiliseront pour créer et améliorer les cartographies des propriétés des sols.

<sup>1</sup> Les menus bois, ou rémanents d'exploitation, sont des branches et tiges qui résultent des activités sylvicoles, généralement de diamètre inférieur à 7 cm.

Dans le Puy-de-Dôme, les équipes de l'ONF analysent la composition du sol préalablement aux travaux de plantation.



## CONSTRUCTION BOIS

### Notre-Dame de Paris renaît au cœur des forêts françaises

Le 15 avril 2019, un terrible incendie détruisait une partie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Très vite, un élan de solidarité immense s'est créé au sein de la filière Forêt-Bois française pour fournir les bois nécessaires à sa reconstruction. La réouverture au public de ce monument d'exception, le 16 décembre 2024, a couronné un engagement hors du commun pour lui rendre ses charpentes millénaires.

Quelques mois après la catastrophe, l'État décide d'une reconstruction à l'identique de la flèche et de la charpente de la nef et du chœur disparues dans les flammes. Cette annonce conduit l'ensemble de la filière Forêt-Bois à se mobiliser pour fournir les bois nécessaires aux besoins établis dans le cahier des charges de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris.

Depuis le lancement de la sélection des arbres en 2021, l'ONF a très largement mis les forêts domaniales à contribution dans cette aventure historique. Au total, ce sont près de 1 700 grumes de chênes qui ont été livrées, issues notamment des forêts de Bercé, Tronçais et Fontainebleau. 491 grumes ont été utilisées pour la reconstitution de la flèche de Viollet le Duc (xix<sup>e</sup> siècle) et les charpentes des transepts, et 1 250 grumes pour reconstruire les charpentes du xiii<sup>e</sup> siècle de la nef et du chœur.

**“ L'ONF est fier et heureux d'avoir participé à ce chantier historique. ”**

**VALÉRIE METRICH-HECQUET**  
directrice générale de l'ONF



Premier chêne sélectionné pour Notre-Dame de Paris en forêt de Bercé.



© Eric Facon / FFB

### Union des métiers du bois et des savoir-faire

«De nombreux arbres nécessaires à la restauration de Notre-Dame de Paris sont issus des plus belles futaies cathédrales françaises, et fruits du travail de générations de forestiers. L'ONF est fier et heureux d'avoir participé à ce chantier historique, qui a été un moment intense de partage avec les charpentiers et les partenaires de l'établissement public», confie Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF.

Les Communes forestières, de leur côté, ont fourni 130 de leurs plus beaux chênes utilisés pour la restauration des charpentes. Pour l'ensemble des communes donatrices, cet effort allait de soi, comme le raconte Philippe Canot, président de la Fédération nationale des Communes forestières: «Beaucoup de Communes forestières se sont inscrites dans cet élan de solidarité pour donner des chênes, afin de sauvegarder notre patrimoine français et participer à la reconstruction de cet édifice prestigieux. Bien au-delà de cette action symbolique, c'est un événement marquant qui a uni la filière. C'est une joie de savoir qu'une partie de la flèche vient de nos communes et de nos forêts.» Les forêts privées, quant à elles, ont participé à hauteur de 646 chênes offerts au projet de reconstruction des charpentes.

Afin d'assurer la réussite d'un chantier d'une telle ampleur, les arbres devaient répondre à un cahier des charges exigeant et remplir des critères physiques exceptionnels: dimension, rectitude, pas de branches, houppiers réduits. «Pour avoir de tels arbres qui sont droits sur dix mètres, il y a tout un travail derrière. Certains d'entre eux ont plus de 130 ans. Cela signifie que des générations de forestiers ont travaillé pour doser la concurrence des autres arbres autour d'eux et leur permettre ainsi d'atteindre cette rectitude», explique Aymeric Albert, chef du département commercial Bois à l'ONF. Grâce à l'union des métiers du bois et des savoir-faire de centaines de femmes et d'hommes, la filière Forêt-Bois a remporté son pari: rendre à la France l'un de ses fleurons architecturaux.

### Les équipes de l'Office à l'honneur dans l'exposition les «Visages du chantier»

Techniciens forestiers, responsables d'unité territoriale, technico-commerciaux bois, chefs de service bois, personnels administratifs: c'est plus de 300 forestiers qui se sont mobilisés pour identifier, exploiter et livrer les chênes attendus par les architectes et charpentiers, rendant possible la reconstruction à l'identique de la charpente de Notre-Dame de Paris. En 2024, l'exposition «Visages du chantier», initiée par l'établissement public Rebâtir Notre-Dame, en partenariat avec Studio Harcourt, rendait hommage à 24 d'entre eux. L'occasion de remercier l'ensemble des corps de métiers qui se sont mobilisés après l'incendie dévastateur d'avril 2019. Tous ont rendu possible la restauration de la cathédrale à son plus haut niveau de qualité, en relevant le défi d'un calendrier serré.

Les équipes de l'ONF lors de l'inauguration du bâtiment de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).



© Justine Hubert

### Le bois local au cœur de l'écoconstruction

**E**n 2024, l'ONF compte deux nouveaux bâtiments écoresponsables. Ces constructions, qui intègrent pleinement le bois local comme matériau de référence, témoignent de la possibilité de valoriser l'excellence des ressources forestières françaises dans une logique de circuit court et de performance environnementale. Le siège de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) a été inauguré le 30 août 2024. Sa construction, qui s'étend sur 850 m<sup>2</sup>, abrite des essences forestières locales variées: mélèze du Haut-Verdon pour le bardage, sapin des gorges du Sasse pour la charpente et pin noir de la vallée du Jabron pour l'ossature bois. Le 11 septembre, c'était au tour de Haguenau, en Alsace, de célébrer l'ouverture de ses nouveaux locaux. Là encore, le bois local provenant des forêts publiques bas-rhinoises et mosellanes est à l'honneur, avec un mélange

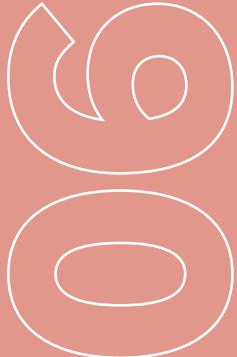
de pin sylvestre, d'épicéa, de douglas, de mélèze, de frêne, de hêtre et de chêne. Un projet inscrit dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception® de Haguenau, qui témoigne de la volonté des acteurs locaux de faire de ce bâtiment une vitrine régionale, où l'usage du bois local devient une marque de fabrique.

Ces deux constructions s'inscrivent dans une série d'initiatives menées par l'ONF à travers la France, de Mulhouse à Maisons-Alfort, en passant par Épinal. Ces bâtiments ne sont pas seulement des lieux de travail: ils sont des symboles de l'architecture responsable de demain, où bien-être, confort thermique, réduction des consommations d'énergie, respect des écosystèmes locaux, économie circulaire et décarbonation de l'économie sont au cœur des préoccupations.



© Justine Hubert

Les élus entourant Valérie Metrich-Hecquet et la préfète Josiane Chevalier prêtes à couper le ruban.  
De gauche à droite: Pierre Grandadam, Nathalie Marajo-Guthmuller, Isabelle Dollinger, Marie-Odile Becker, Valérie Metrich-Hecquet, Josiane Chevalier, Christophe Fotré, André Erbs et Claude Sturni.



---

## L'ONF, PARTENAIRE DES TERRITOIRES ET ACTEUR DU DIALOGUE AVEC LES CITOYENS

---

- 94 Forêt d'Exception®
- 96 Dialogue forêt-société
- 99 Forêt et jeunesse : l'ONF cultive la sensibilisation et l'engagement



## FORÊT D'EXCEPTION®



**“ Il faut faire vivre le label dans la durée ”**

Jérôme Buridant, géographe à l'université de Picardie Jules Verne, préside depuis février 2024 le Comité national d'orientation Forêt d'Exception®. Il partage sa vision stratégique pour ce label créé par l'ONF en 2007.

**Quels sont les grands axes qui guident votre présidence au sein du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® ?**

Prendre la tête du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® est une opportunité de poursuivre et d'amplifier le travail remarquable initié depuis 2007. Avec seize forêts déjà labellisées, l'heure est venue de renforcer la dynamique et d'assurer la pérennité du label. Pour cela, mon objectif principal est de consolider le réseau, notamment en favorisant une meilleure coopération entre les chefs de projet de l'ONF et les membres du comité. Cela passe par des démarches transversales et collectives pour répondre à des problématiques partagées. Je souhaite aussi approfondir les liens avec les universités afin de développer de nouvelles recherches, en particulier dans les sciences humaines et sociales, sur les spécificités des forêts labellisées.

**Quelle vision portez-vous sur ce label ?**

Forêt d'Exception® est un modèle d'adaptation et de gouvernance locale. Chaque forêt adapte son mode de fonctionnement selon les spécificités de son territoire, en lien avec les chartes forestières, les comités de massif ou les projets des parcs naturels régionaux. Ce label doit être de nature à inspirer d'autres initiatives en valorisant une gestion forestière participative et territorialisée.

**Quels enseignements tirez-vous après 14 ans de labellisation ?**

Le dialogue territorial est l'un des piliers fondamentaux de la réussite de Forêt d'Exception®. Il permet aux élus, aux associations et à l'ONF de travailler main dans la main pour co-construire des projets adaptés aux besoins et aux enjeux locaux. Ces collaborations sont d'autant plus essentielles face aux défis contemporains.



**“ Le dialogue territorial est l'un des piliers fondamentaux de la réussite de Forêt d'Exception®. ”**

À Verdun, par exemple, ce dialogue a été déterminant pour anticiper la reconstitution forestière après l'épidémie de scolytes. De même, à Fontainebleau et dans le bassin d'Arcachon, à la suite des incendies de 2022, l'héritage de pratiques collaboratives a prouvé son efficacité pour fédérer les acteurs et trouver des solutions adaptées.

Cette capacité à mobiliser renforce la pérennité des projets et permet de mieux répondre aux crises. Elle illustre aussi le rôle central des chefs de projet Forêt d'Exception®, véritables chevilles ouvrières dont l'expertise et l'engagement assurent la mise en œuvre concrète et durable des démarches locales.

### 16 FORÊTS D'EXCEPTION® LABELLISÉES



## 2024, une année de renouveau pour un label au cœur des territoires

En 2024, Forêt d'Exception® poursuit sa dynamique de développement. La forêt de Darney-la-Vôge, officiellement labellisée en juillet lors d'une cérémonie dédiée, rejoint un réseau riche de seize forêts, symbole de la diversité des projets menés en France. Les forêts de Boscodon et du Bassin d'Arcachon ont vu, pour leur part, leur label renouvelé à l'issue de concertations territoriales avec les acteurs locaux. La forêt de Bercé, dont le label avait été officiellement renouvelé en novembre 2023, a célébré cette deuxième labellisation lors d'une cérémonie en mai 2024.



D'autres temps forts ont rythmé l'année. Parmi eux: le renouvellement, pour la période 2024-2026, du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® désormais présidé par Jérôme Buridant (voir interview ci-contre), qui succède au géographe Paul Arnould (nommé vice-président). Dans cet élan, plusieurs rencontres de terrain ont permis de faire vivre la dynamique du label: visite du Comité national d'orientation en Grande Chartreuse et journée de travail, dans les forêts du Bassin d'Arcachon, entre les membres des réseaux Forêt d'Exception® et Paysage pour renforcer leurs synergies au service de projets concrets.





## DIALOGUE FORÊT-SOCIÉTÉ

Tout au long de l'année, l'Office national des forêts va à la rencontre du public pour sensibiliser et échanger avec le plus grand nombre sur les enjeux liés à la gestion durable des forêts. Ces rendez-vous sont essentiels pour permettre aux citoyens, aux experts et aux partenaires de mieux partager les défis écologiques, économiques et sociétaux que doivent relever les forêts. Grâce aux animations pédagogiques, aux conférences et aux rencontres sur le terrain, l'ONF renforce le lien avec la société, tout en affirmant son engagement en faveur de l'avenir de ces écosystèmes essentiels à nos vies.

### Des rencontres et des événements tout au long de l'année

#### Salon international de l'agriculture

Le Salon international de l'agriculture, rendez-vous annuel incontournable, compte environ 600 000 visiteurs venus de toute la France. Une occasion privilégiée pour les équipes de l'ONF d'échanger avec un large public et de le sensibiliser aux enjeux de gestion durable et d'adaptation des forêts au changement climatique. Ateliers découvertes sur les sols forestiers, quiz, conférences sur l'usage du bois, sur l'avenir de la forêt face aux menaces climatiques et sanitaires... Neuf jours d'animations, mais aussi de rencontres institutionnelles. À noter, lors de l'édition 2024, la signature avec l'État d'une convention pluriannuelle pour la mise en œuvre du renouvellement forestier dans les forêts domaniales de l'Hexagone, une convention de partenariat avec AgroParisTech visant à développer l'attractivité

de la filière Forêt-Bois, ainsi qu'une convention-cadre avec la fondation François Sommer afin, notamment, de développer des formations communes ou encore partager les connaissances sur l'équilibre sylvocynégétique.



Un forestier échange avec le public lors du Salon de l'agriculture.

#### Journée internationale des forêts

Célébrée chaque année le 21 mars, la Journée internationale des forêts rappelle le rôle de ces écosystèmes précieux pour la planète. Depuis 2018, les équipes de l'ONF se mobilisent partout en France durant une semaine. Jeux de pistes, plantations, conférences, sorties nature... Plus de 200 manifestations gratuites ont été organisées du 16 au 24 mars dans les forêts de l'Hexagone et de l'outre-mer, avec, comme chaque année, un événement parisien au sein de l'Académie du climat. Au programme: des conférences-débats, des expositions et des ateliers jeune public. Grâce aux partenariats développés avec les écoles environnantes, 800 élèves ont participé à des activités pédagogiques.



Sortie guidée en forêt de Saint-Colomban-des-Villards (Savoie).

#### Fête de la nature

Cet événement annuel et familial offre l'opportunité de découvrir les coulisses de la forêt et ses bienfaits. Comme chaque année, les forestiers, installés le temps d'un week-end au cœur du Jardin des Plantes à Paris, ont proposé de nombreuses activités ludiques et pédagogiques. Ils étaient nombreux à se presser autour du stand pour tenter de reconnaître les chants d'oiseaux, participer à une expérience sensorielle pour découvrir les différents types d'écorce ou encore calculer l'âge d'un arbre en reproduisant l'empreinte de ses cernes. Dans les régions également, les forestiers ont répondu aux questions du public à l'occasion de jeux de piste, de visites guidées ou d'ateliers immersifs.

#### Opération « Tous en forêt »

« Tous en forêt » est une opération originale initiée par l'ONF en 2020. Pour la quatrième année consécutive, les équipes de l'ONF ont convié, le 25 septembre, les habitants des régions d'Île-de-France (en partenariat avec Île-de-France Nature), de Normandie, des Hauts-de-France, de Centre-Val de Loire, de Nouvelle-Aquitaine, des Pays de la Loire et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Une journée destinée à répondre à toutes les questions qu'ils posent sur les forêts, leurs rôles, leurs fonctions (écologiques, économiques, sociétales), leur avenir et leur gestion durable.



Visite guidée lors de l'événement « Tous en forêt » en forêt de Sallanches (Haute-Savoie).

## Partager les enjeux de la gestion durable des massifs forestiers

La gestion durable des forêts s'appuie sur un équilibre subtil entre préservation des écosystèmes, exploitation responsable et prise en compte des attentes de la société. Dans cette démarche, le dialogue entre les acteurs locaux joue un rôle central. À travers des échanges, des concertations et des initiatives pédagogiques, l'ONF met en œuvre de nombreuses démarches participatives pour accompagner les décisions sylvicoles. Retour sur deux projets qui illustrent cette approche collaborative.

### *Graine de forestier: une appli pour voir avec les yeux du forestier*

Lancée en 2019 dans les forêts de la Grande Chartreuse (Isère) et de Sénart (à cheval sur les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne), l'application *Graine de forestier* permet au grand public de découvrir, de manière ludique et interactive, les enjeux de la gestion forestière. En 2024, une version enrichie déployée par l'ONF à l'échelle nationale a renforcé son impact, offrant une expérience immersive unique pour mieux comprendre les choix sylvicoles. Le principe ? Lors d'une balade en forêt, accompagnés d'un forestier de l'ONF, les participants sont invités à réaliser une opération virtuelle de martelage à l'aide d'une tablette. Ils doivent décider quels arbres conserver ou couper, tout en justifiant leurs choix. En fin de parcours, un bilan personnalisé leur permet d'analyser l'impact de leurs décisions.

Cette expérience s'adresse à un large public et a déjà conquis de nombreux partenaires, notamment la Fédération des parcs naturels régionaux, qui a signé une convention de partenariat avec l'ONF. Un bel exemple d'outil participatif au service du dialogue « forêt-société ».



### *Coupes d'arbres, fermeture de sentiers et concertation : l'ONF réinvente le lien entre forêt et citoyens*

La forêt domaniale de La Grange (située en Île-de-France) est sévèrement touchée par la maladie de l'encre du châtaignier, nécessitant des interventions sylvicoles d'urgence. À l'écoute des inquiétudes des riverains, des associations locales et des élus, l'ONF prend le temps du dialogue en associant les parties prenantes.

De nombreuses actions de concertation ont été mises en place. Réunions publiques, visites de terrain et implication des différents acteurs ont permis d'expliquer les enjeux et de mettre en évidence les solutions adaptées. « Face à une crise sanitaire exceptionnelle causée par un pathogène qui gagne du terrain, il est indispensable de démontrer que les coupes constituaient une étape essentielle à la régénération de la forêt », témoigne Patrick Laurent, responsable par intérim de l'unité territoriale Sénart Brie Boisée.

Grâce à cette approche, les élus ont progressivement soutenu les décisions, facilitant l'acceptation du projet de reconstitution du massif par les autres partenaires dans un climat apaisé.

### *Explorer et découvrir les forêts avec Forêts en poche*

Une nouvelle expérience d'exploration est à portée de main depuis 2024 dans plusieurs forêts domaniales. La dernière application mobile ONF Forêts en poche, disponible sur Android, propose des informations sur les actualités, événements, idées de balade et activités à pratiquer dans plusieurs forêts de la région Centre-Val de Loire et du département de la Seine-Maritime. Facile d'utilisation, l'application permet aussi de consulter une carte géolocalisée pour se repérer, enregistrer des points d'intérêt ou des parcours personnalisés... Une mine d'informations appelée à se déployer partout en France, pour que chacun puisse profiter des forêts.



## FORÊT ET JEUNESSE : L'ONF CULTIVE LA SENSIBILISATION ET L'ENGAGEMENT

Face à la nécessité de préserver les forêts, l'ONF s'engage activement auprès des jeunes générations. À travers des plantations d'arbres, des espaces pédagogiques en forêt, des jeux éducatifs et des ressources numériques, l'Office développe plusieurs démarches complémentaires pour sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts et susciter des vocations.

### Sur le terrain

#### *L'ONF, partenaire du programme «1 jeune, 1 arbre»*

Lancé le 24 novembre 2023 dans le Jura par le président de la République, le programme «1 jeune, 1 arbre» permet à des collégiens de contribuer au renouvellement de la forêt française, touchée par le changement climatique. Les équipes de l'ONF veillent au bon déroulement des plantations et encadrent plusieurs centaines de classes volontaires.

En 2024, en lien avec France Bois Forêt qui coordonne l'initiative pour la filière forestière, près de 310 classes ont été accueillies dans l'Hexagone.



## Les espaces pédagogiques forestiers

L'ONF développe, en partenariat avec la communauté éducative, des espaces pédagogiques forestiers pour accueillir des groupes scolaires. Quatre espaces sont actuellement opérationnels: en forêt domaniale de Seillon (Ain), des Coulmes (Isère), de Bercé (Sarthe) et en forêt communale de Saint-François-de-Sales (Savoie); deux autres ouvriront prochainement dans les Vosges, en forêt de Darney-la-Vôge et un autre est en cours de création en forêt communale d'Oyonnax (Ain).

Ces «petites écoles de la forêt» accueillent des enseignants qui peuvent, en toute autonomie, réaliser des parcours jalonnés d'activités pédagogiques et ludo-éducatives. De quoi permettre aux enfants de découvrir la forêt, son écosystème, ses différentes fonctions, mais aussi le matériau bois et le travail du forestier. Un support pédagogique à ciel ouvert qui favorise les apprentissages grâce à un lien direct avec la nature.

## Les pôles pédagogiques franciliens

Depuis une vingtaine d'années, l'ONF accueille toute l'année des jeunes des milieux urbains et péri-urbains dans ses quatre pôles pédagogiques d'Île-de-France en forêts de Fontainebleau, Marly-le-Roi, Port-Royal et Sénart. Forestiers, enseignants et inspecteurs de l'Éducation nationale travaillent main dans la main pour concevoir des animations pédagogiques en lien avec les programmes scolaires, afin de sensibiliser les enfants à l'environnement.



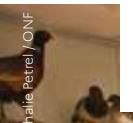
Espace pédagogique de Coulmes.

## En forêt et dans les classes

### «La forêt s'invite à l'école»

Depuis 2016, l'ONF est partenaire de l'opération «La forêt s'invite à l'école», coordonnée par l'association Teragir. La démarche convie établissements scolaires et périscolaires à développer, tout au long de l'année, des parcours pédagogiques

forestiers mettant en avant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts. En 2024, plus de 5 000 élèves ont bénéficié des animations pédagogiques menées par les forestiers de l'Office.



© Nathalie Petrel / ONF



## Les pôles pédagogiques franciliens

Depuis une vingtaine d'années, l'ONF accueille toute l'année des jeunes des milieux urbains et péri-urbains dans ses quatre pôles pédagogiques d'Île-de-France en forêts de Fontainebleau, Marly-le-Roi, Port-Royal et Sénart. Forestiers, enseignants et inspecteurs de l'Éducation nationale travaillent main dans la main pour concevoir des animations pédagogiques en lien avec les programmes scolaires, afin de sensibiliser les enfants à l'environnement.

## Espérider et la forêt de demain: un serious game pour apprendre à sauver la forêt

Comment expliquer la gestion forestière aux jeunes? Comment créer des vocations pour devenir forestier? *Espérider et la forêt de demain*, fruit d'un partenariat entre l'ONF et la Région Nouvelle-Aquitaine, est un jeu explorant les impacts du changement climatique sur la forêt.

Disponible en application mobile sur App store, Android et en version web, ce *serious game* propose aux élèves des collèges et lycées d'entrer dans l'univers d'une héroïne du xxie siècle venue alerter de la menace qui pèse sur les forêts. Les joueuses et les joueurs endossent le rôle de forestier et sont amenés à faire les (bons) choix permettant de trouver l'équilibre entre les différentes fonctions de la forêt, avec l'objectif de transmettre ce patrimoine en bonne santé aux générations futures.



Les élèves du lycée professionnel de Sabres (Landes) jouant à Espérider.



Sylvie Gère, forestière virtuelle de ce jeu, guide les joueurs et délivre au fur et à mesure ses recommandations pour la gestion forestière. Lancé en 2021 et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de sa feuille de route Néoterra, le jeu a récemment évolué avec une version améliorée plus ludique et immersive. Testé dans les Landes, au lycée forestier de Sabres, il a été présenté en septembre aux 5 000 visiteurs du festival des métiers du bois à Morcenx, touchant 2 800 collégiens et lycéens. Fort de cette réussite, l'objectif est désormais de l'étendre au niveau national dans les établissements scolaires.

## Sur onf.fr et les réseaux sociaux

### Une communication 100% digitale

L'ONF déploie une stratégie de communication digitale adaptée aux jeunes générations. Sur le site Internet onf.fr, une page dédiée met à disposition des enseignants et des élèves de nombreuses ressources pédagogiques pour différents niveaux d'enseignement (de la maternelle au lycée). Podcasts, infographies, vidéos, dossiers, vlogs, tutos, webinaires, posters: des contenus variés pour répondre aux différents besoins.

En 2024, des partenariats avec des personnalités actives sur les réseaux sociaux (notamment Instagram), comme La Vie Partout et Marie Wild, ont également permis de valoriser les actions de l'ONF en matière de biodiversité et de toucher une audience plus jeune, de plus en plus engagée sur les questions environnementales.



Découverte d'une réserve biologique avec Quentin Travailleur de La Vie Partout.



Sur les traces du pic mar et de la trame de vieux bois avec Marie Wild.



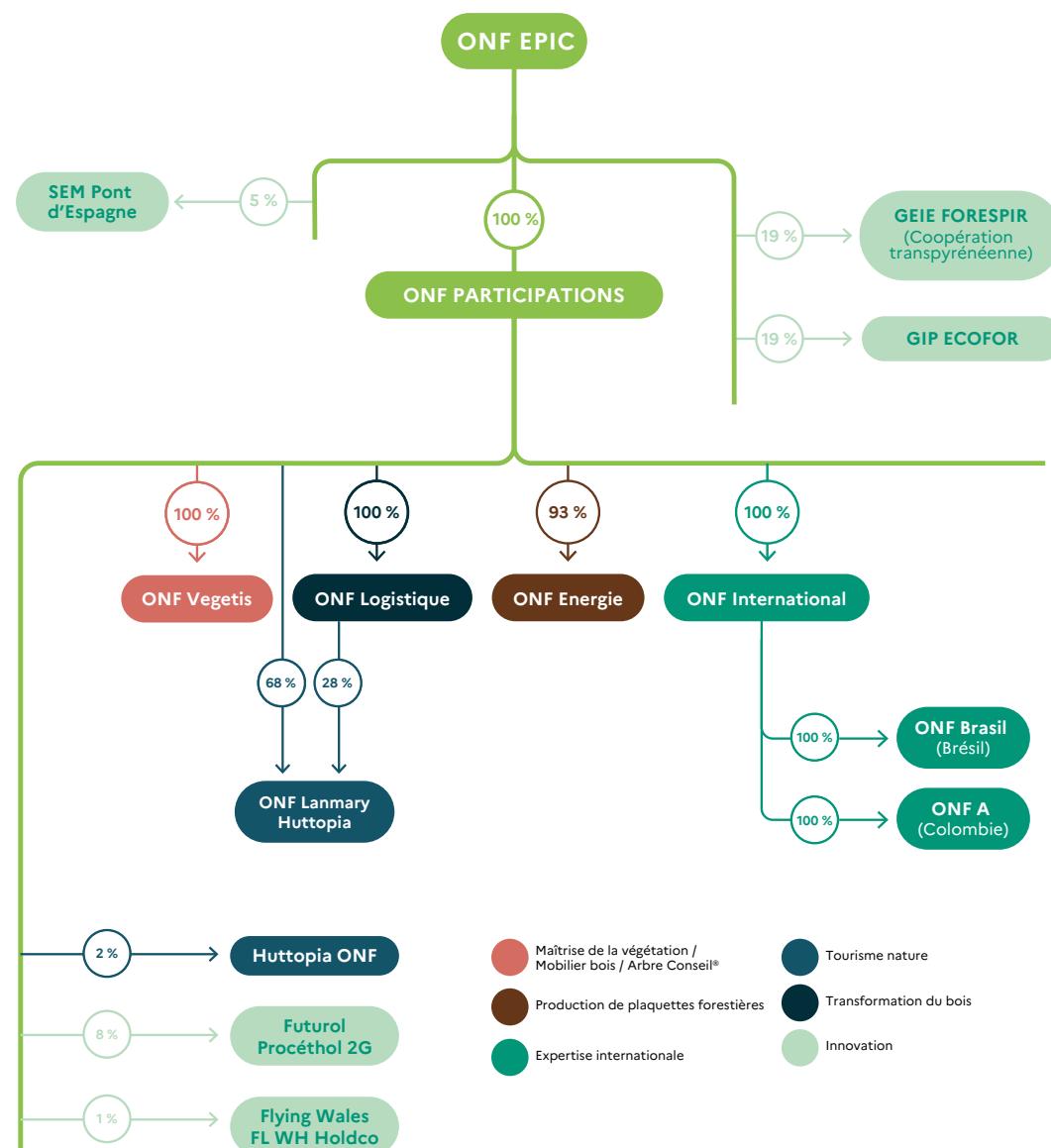
## GROUPE ONF

- 104 Organigramme du groupe ONF
- 105 ONF Vegetis
- 106 ONF Energie
- 106 ONF Logistique
- 107 ONF International



## ORGANIGRAMME DU GROUPE ONF

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025



## LES ACTUALITÉS DU GROUPE ONF

En 2024, le chiffre d'affaires cumulé des filiales de l'ONF s'élève à 85 M€. Il progresse de 5 M€ par rapport à l'exercice 2023. Il est principalement porté par deux filiales : ONF Energie (37 M€) et ONF Vegetis (36 M€).

La reprise, fin 2024, de l'outil de transformation du bois sur l'île de La Réunion (Sciages de Bourbon) par un acteur industriel local offre une nouvelle visibilité à la filière Bois locale tout en permettant à ONF Participations de se désengager. Pour une nouvelle année consécutive, la trésorerie de la société financière de l'ONF, ONF Participations, et de ses principales filiales, est positive.

### ONF Vegetis

D eux ans après sa création, ONF Vegetis accompagne les collectivités et les entreprises dans la gestion du patrimoine arboré et la valorisation des espaces naturels et urbains. Cette année marque également la diversification progressive des services autour de ses trois activités principales.

#### Maîtrise de la végétation

Au viaduc de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), un chantier exceptionnel a été mené par SNCF Réseau, en partenariat avec l'ONF, pour entretenir la végétation sous les culées du pont. Les rémanents issus de ces coupes d'entretien, qui ne pouvaient être laissés au sol sous peine d'encombrer les berges, ont été évacués grâce au débardage par câble. Cette technique innovante et respectueuse de l'environnement fluvial contribue à préserver la biodiversité de ce site classé Natura 2000.

#### Arbre Conseil®

En Bretagne, les experts Arbre Conseil® ont recensé les arbres présents dans tous les lycées de la région pour garantir la sécurité des élèves et des bâtiments, tout en mettant en valeur ce patrimoine végétal. Leur diagnostic a abouti à un rapport détaillant les interventions urgentes, des conseils de gestion à long terme et des recommandations pour de futures plantations, avec les essences les plus adaptées.

#### Mobilier bois

ONF Vegetis soutient la mobilité douce et écologique en développant des équipements en bois tels que des range-vélos et abris-vélos pour les zones urbaines. En participant au programme « Alvéole Plus », qui vise à déployer 100 000 places de stationnement sécurisées et abritées pour les cycles grâce à des solutions de financement adaptées, ONF Vegetis contribue au développement de la pratique de la bicyclette au quotidien.

## ONF Energie

**Une progression malgré des conditions difficiles**

**C**onformément à la stratégie fixée par l'ONF et la FNCOFOR, ses actionnaires, ONF Energie poursuit son développement afin d'apporter aux propriétaires forestiers des solutions commerciales et sylvicoles nécessaires à l'adaptation des forêts au changement climatique.

En 2024, onze nouveaux sites de chaufferies biomasse fonctionnant à partir de plaquettes forestières ont été livrés sur l'ensemble du territoire national, en plus des 250 livrés habituellement. Cette progression est d'autant plus remarquable que les conditions d'exploitation en forêt ont été particulièrement difficiles du fait des conditions météorologiques.

### Préserver les sols, une priorité

ONF Energie veille particulièrement à la préservation des sols en appliquant rigoureusement les recommandations du guide PRATICSOLS. Édité par l'ONF et la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT), cet ouvrage présente des innovations technologiques, des optimisations logistiques des chantiers et une méthodologie décisionnelle pour limiter le tassemement des sols et préserver leur intégrité physique. Le respect des cloisonnements d'exploitation en fait notamment partie.



En 2024, la conservation des rémanents au sol s'impose comme une norme dans les exploitations gérées par ONF Energie. Une évolution majeure dans les pratiques qui contribuera durablement à préserver la fertilité des sols et à renforcer la résilience des forêts.

En demandant systématiquement une recoupe supplémentaire des tiges et des houppiers sur ses chantiers, permettant ainsi de laisser des rémanents sur place, ONF Energie participe également à mieux définir la notion de «bois-énergie à haute valeur environnementale».

## ONF Logistique

**A**vec 266 000 m<sup>3</sup> de bois livrés en 2024, soit une progression de près de 60% en deux ans, ONF Logistique développe son activité de logisticien et de commissionnaire de transport au service de sa maison-mère.

Cette dynamique s'accompagne de la livraison d'une vingtaine de nouveaux sites de transformation du bois, principalement situés dans l'Ouest de la France. Désormais, 80 clients de l'ONF, répartis sur 90 sites, bénéficient de ce service dans le cadre de contrats d'approvisionnement en bois d'industrie (pour les panneaux et pâte à papier), bois énergie (pour le bois bûche et les granulés), bois d'œuvre (pour la charpente et les palettes) et déroulage.

Les expéditions, qui s'élèvent à plus de 7 000 par an, s'effectuent au départ d'une soixantaine de départements dans l'Hexagone, avec l'appui d'environ 85 sociétés de transport.



## ONF International

**F**iliale créée en 1997, ONF International (ONFI) compte aujourd'hui plus de 80 collaborateurs répartis sur quatre établissements: le siège à Maisons-Alfort, ONF Andina en Colombie, ONF Brésil et Kiwa en Nouvelle-Calédonie. L'équipe accompagne actuellement plus de 60 projets à travers le monde, pour le compte de bailleurs publics tels que l'Agence française de développement (AFD), la Banque mondiale ainsi que pour divers États. ONFI met à profit son savoir-faire acquis à l'échelle mondiale, notamment en Afrique et en Amérique latine, et a pour objectif de faire rayonner l'expertise forestière française à l'international.

### Stratégie 2025-2030

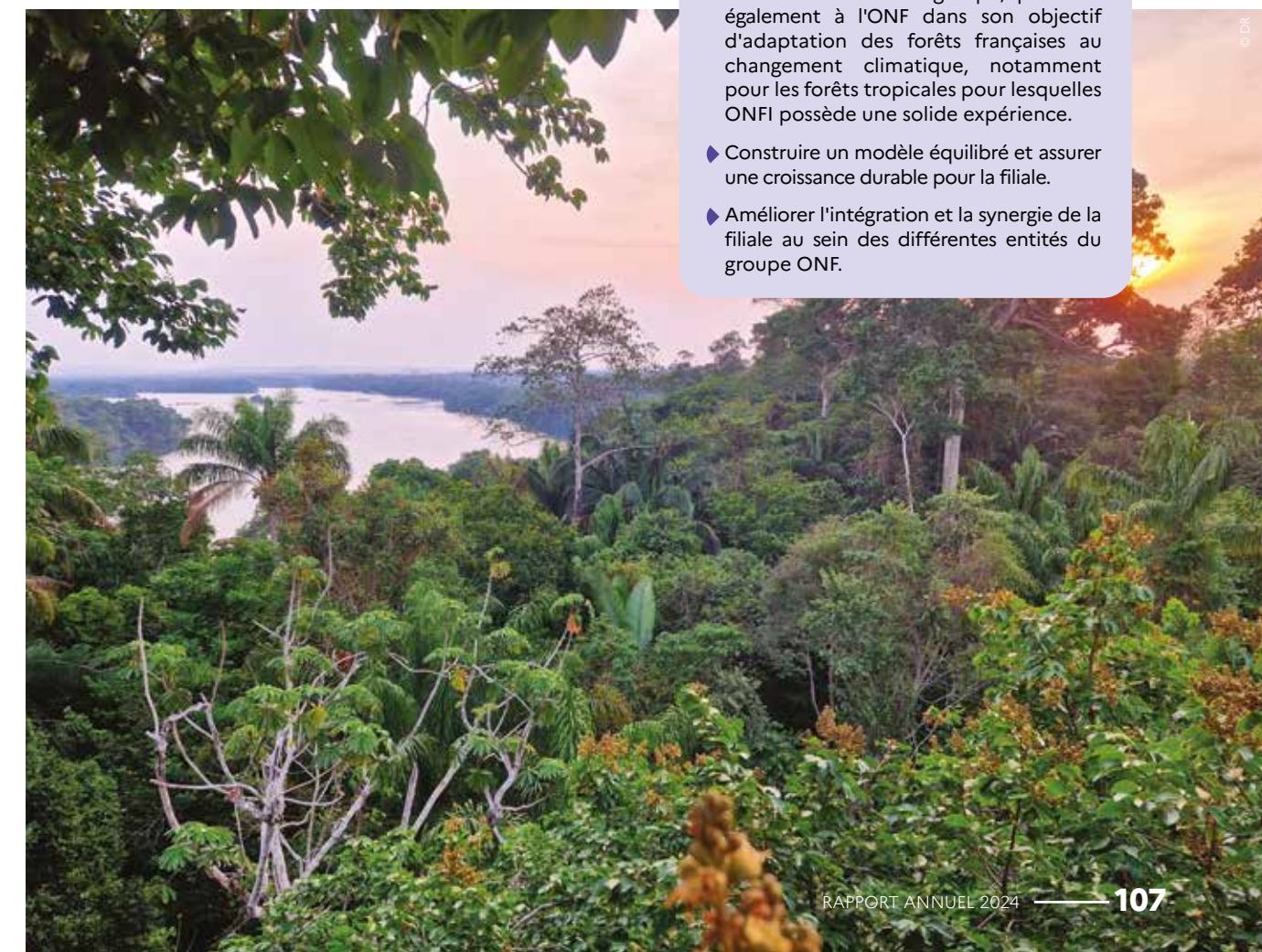
En 2024, ONF International a élaboré sa stratégie pour la période 2025-2030, validée en conseil d'administration du groupe ONF en décembre 2024. Cette feuille de route est fondée sur les attentes de l'État concernant les actions internationales de l'ONF et cohérente avec les priorités actuelles de l'établissement ONF.

### Atouts et perspectives

ONFI dispose d'atouts majeurs grâce à son expérience et aux compétences développées au fil des années sur des sujets tels que le carbone, la lutte contre la déforestation, la biodiversité et la préservation des milieux naturels. Cette orientation «produits et clients» doit permettre à ONFI de s'inscrire dans une dynamique de développement durable, avec une résilience accrue face aux fluctuations du marché. Les liens avec l'établissement seront renforcés et ONF International apportera toute son expertise aux priorités du groupe ONF, notamment en matière d'adaptation des forêts au changement climatique.

### Objectifs stratégiques

- ▶ Proposer une offre innovante et compétitive. Ciblée sur des secteurs et géographies stratégiques, cette offre se concentre sur des projets spécifiques inscrits dans le cœur de métier du groupe, profitant également à l'ONF dans son objectif d'adaptation des forêts françaises au changement climatique, notamment pour les forêts tropicales pour lesquelles ONFI possède une solide expérience.
- ▶ Construire un modèle équilibré et assurer une croissance durable pour la filiale.
- ▶ Améliorer l'intégration et la synergie de la filiale au sein des différentes entités du groupe ONF.





Direction de la communication  
2 bis, avenue du Général-Leclerc • CS 30042  
94704 Maisons-Alfort Cedex



**onf.fr**

